



Revue de la Société de généalogie de Québec | [www.sggq.qc.ca](http://www.sggq.qc.ca)

# L'Ancêtre

**Marie-Ursule Labauve, ascendance métisse**

**Ascendance illustre de René Fortier**

**Les frères Chaperon**



Membertou | Mawpiltu

Canada 52

VOLUME 45, NUMÉRO 325, HIVER 2019 12,50 \$

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

# UN INDISPENSABLE POUR LES DIFFUSEURS DE NOTRE HISTOIRE

ABONNEZ-VOUS À  
**CAP-AUX-DIAMANTS**

AU

**418 656-5040**

[revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca](mailto:revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca)



Visitez le site web :  
[www.capauxdiamants.org](http://www.capauxdiamants.org)



Suivez-nous  
sur Facebook!



## SERVICES

- Impression numérique
- Impression grand format
- Impression d'enseigne et remplacement
- Impression de plans
- Sérigraphie
- Reproduction d'œuvre d'art
- Laminage
- Découpe numérique
- Lettrage de véhicule
- Lettrage de vitrines
- Numérisation grand format
- Fusion de documents
- Finition
- Finition manuelle
- Préparation postale
- Ciblage démographique



# Groupe **etr**

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE  
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca

**SCR**  
SÉRIGRAPHIE  
CLAUDE ROUSSEAU

**PLANOTECH**  
Reproduction et impression numérique de plans



# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2018

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com) Site : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018–2019

<b>Présidente</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Vice-président</b>	Guy Auclair (4443)
<b>Secrétaire</b>	Martine Guillot (7137)
<b>Trésorier</b>	Michel Turcotte (7406)
<b>Administrateurs</b>	Daniel Dupuis (7643) Michel Keable (7085) Yvon Lacroix (4823) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)
<b>Conseiller juridique</b>	M <sup>e</sup> Serge Bouchard
<b>Direction des comités</b>	
<b>Bibliothèque</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Centre virtuel de documentation</b>	Martine Guillot (7137)
<b>Conférences</b>	Roger Barrette (2552) Jacques Fortin (0334)
<b>Communications et publicité</b>	Daniel Dupuis (7643)
<b>Éditions et publications</b>	Guy Parent (1255)
Expédition	Louis Poirier (5290)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
<b>Formation</b>	Hélène Routhier (5919)
<b>Héraldique</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Informatique</b>	Yvon Lacroix (4823)
<b>Registraire</b>	Solange Talbot (6559)
<b>Revue L'Ancêtre</b>	Michel Keable (7085)
<b>Service à la clientèle</b>	Guy Auclair (4443)
<b>Service de recherche et d'entraide</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Trésorerie</b>	Michel Turcotte (7406)
Encaissement	Gilles Giroux (4936)
Inventaire	Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

## Cotisation

<b>Canada</b>	Adhésion principale* : 50 \$
<b>Amérique sauf Canada</b>	Adhésion principale* : 65 \$ canadien
<b>Europe</b>	Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

\* Ces adhérents reçoivent la revue L'Ancêtre.

## Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

## Page couverture :

Timbre représentant le chef Membertou dessiné par Suzanne Duranceau.  
© Société canadienne des postes. Reproduit avec permission.

## COMITÉ DE L'Ancêtre 2018–2019

<b>Directeur</b>	Michel Keable (7085)
<b>Rédacteurs</b>	Roger Aillard (7378) Jean-François Bouchard (1792) France DesRoches (5595)
<b>Coordonnatrice</b>	Diane Gaudet (4868)
<b>Membres</b>	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Rodrigue Leclerc (4069) Jeanne Maltais (6255)
<b>Collaborateurs et collaboratrices</b>	Catherine Audet (7774) Marc Beaudoin (0751) Irène Belleau (3474) Romain Belleau (5865) Rémi d'Anjou (3676) Raymond Deraspe (1735) Daniel Fortier (6500) Diane Gagnon (6556) Jocelyne Gagnon (3487) Pierre Gendreau-Héту (7656) Jean-Paul Lamarre (5329) Rénald Lessard (1791) Denis Martel (4822) Claire Pelletier (3635) Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans L'Ancêtre sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

## Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphie, infographie d'édition

## Imprimeur

Groupe ETR, Québec

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0316-0513

© 2018 SGQ

## SOMMAIRE

Vœux des fêtes	76
Les Filles du Roy – Second regard – Les illégitimes – 2 <sup>e</sup> partie	77
Parchemin – Guillaume Couture	79
L'ascendance métisse de ma très lointaine parente acadienne, Marie-Ursule Labauve	81
La vie de Charles Genest dit Labarre	96
Petite histoire des frères Chaperon	101
L'ascendance illustre et peu commune de René Fortier	106
In memoriam – Georges Roy	112
Activités de formation (hiver 2019)	113
Errata et correction par Pierre Le Clerc	114
Au fil des recherches	
Ethnicité et généalogie	115
Hommage à Marc Beaudoin	117
La bibliothèque vous invite...	
À lire sur le thème des Basques	118
<i>Ad Lib</i>	
Baptêmes communautaires à Trois-Pistoles en 1819	119
Lieux de souche	
Bon RACLOT à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) (2 <sup>e</sup> partie)	121
L'héraldique à Québec	
Enquête sur les armoiries d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy	127
Le généalogiste juriste	
Joseph-Edmond Roy	131
Les Archives vous parlent	
Crise sanitaire à Québec : Le cas de la grippe espagnole en 1918	134
Paléographie	138
L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)	
Une hypothèse de René Jetté infirmée par ADN	140

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

## Vœux des Fêtes



Déjà décembre, le retour du temps des célébrations familiales. Déjà le temps des rencontres entre parents et amis. Déjà l'heure de renouer des liens. Des liens, voilà peut-être le vrai sens de la généalogie : reconnaître d'où l'on vient, par quels chemins tortueux s'établit la route entre nos ancêtres et nous, par quelles relations, par quelles amitiés, par quels amours, par quelles peines pouvons-nous remonter jusqu'à ceux qui ont osé quitter leur patrie pour venir s'établir dans une contrée alors peu ou pas connue.

Nous tenons à remercier nos nombreux lecteurs, nos multiples auteurs qui consacrent des mois, des années, parfois une vie à la recherche de leurs origines, et qui partagent leurs découvertes. Merci également à toute l'équipe de production de la revue **L'Ancêtre**. Peut-être le savez-vous, peut-être pas, mais entre la réception d'un texte d'un auteur et sa réception chez vous, de nombreuses étapes sont nécessaires : d'abord, le texte est lu pour une première fois afin de déterminer s'il peut être publié ; deux correcteurs proposent alors leur appréciation, leurs commentaires, les ajustements requis. Le rédacteur fait de même après avoir considéré les suggestions des correcteurs. Le texte est retourné à son auteur pour obtenir son accord. Un groupe de relecteurs revoit les textes et discute des détails à améliorer. Un document est alors produit avant d'être relu pour une autre fois. Le tout transmis à la composition, une première épreuve est produite ; trois membres s'assurent de la conformité. Après les dernières corrections, une seconde épreuve est généralement acceptée. Hop pour l'imprimeur qui, à son tour, fait une première impression qu'il fait approuver et c'est terminé pour nous. Passons sous silence les détails : choix d'une image pour la page couverture, communication avec les auteurs, planification des étapes, etc. Apparemment simple, la production demande un travail énorme et je crois que la formidable équipe de **L'Ancêtre** mérite toute notre reconnaissance pour son dévouement.

*Joyeux Noël et Bonne Année*  
de la part de toute l'équipe de **L'Ancêtre**

## Vœux des Fêtes

*À l'occasion du temps des Fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime. Que la magie de Noël apporte joie et gaieté dans vos foyers.*

*Je vous souhaite beaucoup de bonheur, de sérénité et de santé pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation des projets les plus chers, riches en découvertes généalogiques.*

*Bonne et heureuse  
année 2019!*

*Jeanne Maltais, présidente*



## Les Filles du Roy\* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

\*NDLR: La revue **L'Ancêtre** utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la SHFR, nous respectons son choix de les nommer selon la forme ancienne *Les Filles du Roy*.

### Mères d'enfants illégitimes – 2<sup>e</sup> partie

#### II – Deux enfants illégitimes adoptés

● **Marguerite Jasselin (Chasselin)** a connu toute une vie en Nouvelle-France. Originaire de la paroisse Saint-Eustache à Paris, rue des Petits-Prés, elle arrive en 1670 âgée de 14 ans, avec des biens estimés à 300 livres et la dot royale de 50 livres. Ses parents sont Jean et Catherine Gillet. Elle est d'abord servante chez Pierre Nolan. Elle annule un contrat de mariage avec Robert Gaumond le 8 novembre 1670. Regrets ou difficultés d'adaptation, elle repasse en France pour un court séjour où elle rencontre nul autre que François Chavigny de Lachevrotière, fils de François et Éléonore de Grandmaison, né à Québec en 1650. De retour en Nouvelle-France, elle donne naissance à **Jean** Jasselin le 20 mars 1674 à Québec, issu de cette rencontre. Seule, elle ne peut subvenir aux besoins de son enfant. Elle présente une requête à la Prévôté de Québec, le 3 avril 1675, pour obliger Chavigny à faire élever et nourrir l'enfant procréé d'eux. La sentence tombe: Chavigny doit payer 200 livres à Marguerite Jasselin. Ce dernier interjette appel et affirme n'avoir rencontré Jasselin que sur la rue en France! Le dossier est entre les mains du Conseil souverain qui, le 26 janvier 1676, confirme la sentence et, le 31 octobre suivant, Joseph Bonneau et sa femme, Marie Anne Lelong, demeurent chargés de l'éducation de l'enfant.

Marguerite épouse, le 31 octobre 1676 à Lachine, Mathurin Lelièvre âgé de plus de 30 ans; une fille, Marie, naîtra vers 1677, mais on ne retrouve aucun acte de baptême de celle-ci. On ne sait pas non plus ce que devient Jean, car aucun acte religieux ne figure dans les archives québécoises. Le couple connaît sans doute de beaux jours pendant sept ans, mais ceux-ci prennent fin le 27 décembre 1683 au décès de Mathurin, âgé de 37 ans, mort en son lit d'hydropisie. Le 8 janvier suivant, Marguerite se remarie avec Nicolas Lemoine, laboureur, fils de Jean et Jeanne Durosoirs, âgé de 47 ans – elle en a 28 –; six autres enfants naissent de 1685

à 1692, dont des jumeaux, sans qu'il n'y ait indication des deux enfants précédents, **Jean** et Marie.

Quelle curieuse femme, dirions-nous. Hasard ou Providence, elle adopte Marguerite Verdon dont la mère, Marguerite Richer, Fille du Roy de 1672, est repartie en France en 1679, abandonnant ici deux enfants, Marguerite et Pierre, son mari étant décédé. Une véritable saga à écrire.

Marguerite Jasselin n'est pas au bout de ses peines! Une aventure invraisemblable l'attend; elle est alors âgée de 36 ans,

*elle est entraînée par Cyr Cochois dit le Dragon, soldat, au vol de hardes et de linges dans la maison de Guillaume Boucher<sup>1</sup> et à l'utilisation de fausses cartes avec des complices<sup>2</sup>.*

Marguerite est emprisonnée avec Cochois. Les deux s'évadent! La justice les rattrape. La sentence de la Prévôté de Québec du 31 juillet 1704 rendue pour Marguerite est la suivante: elle sera battue, fustigée de verges, marquée de fleur de lys aux deux épaules, bannie à perpétuité de Montréal<sup>3</sup>. Mais, pour des raisons non précisées, la sentence est annulée le 30 janvier 1705.

À travers tout cela, la vie continue! Sa fille adoptive, Marguerite Verdon, se marie en 1689 avec Jean-Baptiste Desforges. Marguerite Jasselin assiste au mariage. Trois de ses enfants Lemoine se marieront: Marie-Anne avec François Bienvenu en 1708, Marie-Marguerite avec Jacques de Niort en 1712 et Marie-Catherine avec Pierre Bertrand en 1714. Marguerite Jasselin, en dépit de tout ce qui lui tombe dessus, se marie avant le mois d'août 1732, pour une troisième fois, avec Pierre Soudin dit Latulippe; il est âgé de 71 ans<sup>4</sup> et elle en a 76. Par la suite, elle disparaît. Selon le PRDH, elle serait décédée le 8 août 1732. Son acte de sépulture ne fait pas mention de son nom de famille, uniquement de celui de son époux. Une vie à couper le souffle!

1. La femme de Guillaume Boucher est décédée et il avait fait poser les scellés sur sa maison.

2. Michel Sanscartier, Charles Robert, Jacques Boy et Louis Henri, tous soldats.

3. Les complices ont pour sentence: Cochois reçoit une amende de 200 livres; Robert est banni pour trois ans et doit payer une amende de 100 livres; Boy et Henri sont pendus et étranglés.

4. Le PRDH l'identifie comme un ancien habitant de la Côte-de-Notre-Dame-des-Vertus, à Montréal.

● **Marguerite Berrin** fait partie du contingent de 1672. Ses parents qu'on dit décédés sont Pierre, marchand, et Louise Amblard. Originaire de Paris, dans la paroisse Saint-Jean-en-Grève, Marguerite apporte des biens d'une valeur de 700 livres, ce qui n'est pas rien. Sa vie amoureuse lui sera fatale. Dès son arrivée, elle est enjôlée par un nommé Simon Daumont, sieur de Saint-Lusson, qui sera chassé plus tard en France *manu militari*. Voyageur dans la région des Grands Lacs, il mène une vie irrégulière. Le 24 juin 1673, Marguerite donne naissance à **Jean-Baptiste**. Deux ans après, le 2 juillet 1675, Marguerite épouse Julien Bouin dit Dufresne, ex-soldat du Régiment de Carignan-Salières, fils de Julien et Mathurine Bossé. Le couple n'aura qu'un seul enfant puisque Marguerite meurt en couches, croyons-nous, parce qu'après le 13 mai 1676 – date du baptême de Charles-François – c'est le silence autour d'elle. Au recensement de

1681, à L'Ancienne-Lorette, Julien a 41 ans et son fils Charles, 6 ans. Rien au sujet de Marguerite! Julien se remarie le 20 juillet 1684 avec Jeanne Rivault, âgée de 17 ans, fille de Pierre et Marie Quéquejeu, une Fille du Roy du contingent de 1667. Le couple aura quatre enfants.

**Jean-Baptiste** Daumont avait été adopté ou engagé par Vincent Poirier, capitaine de milice, le 5 avril 1679<sup>5</sup> – Julien Bouin ne le reconnaissant sans doute pas pour son enfant. Charles-François Dufresne, pour sa part, épouse, le 8 juillet 1705 à L'Ancienne-Lorette, Marie-Madeleine Gauvin, fille de Jean et Anne Magnan, une Fille du Roy du contingent de 1665. Le couple a eu douze enfants. Charles-François sera inhumé sous le nom Charles Dufresne, à l'âge de 75 ans.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : [belleau@videotron.ca](mailto:belleau@videotron.ca)

5. Selon un contrat de Romain Becquet en date du 5 avril 1679, Jean-Baptiste Daumont est engagé pour une période de cinq ans par son père en accord avec son parrain Philippe Gauthier de Comporté et Jeanne-Angélique Brière, épouse d'Adrien Sédillot.



## Capsule clio-généalogique : 1617 ou 1618: Premier mariage en Nouvelle-France?

M<sup>gr</sup> Cyprien Tanguay, se basant sur la chronique du père Gabriel Sagard, retient 1618 comme étant l'année du mariage d'Anne Hébert, fille de Louis Hébert et Marie Rollet, avec Étienne Jonquest. L'année 2018 marquerait donc le 400<sup>e</sup> anniversaire du premier mariage

d'Européens en Nouvelle-France. Bien que l'ouverture possible du premier registre paroissial au Québec soit peut-être 1616, le premier acte recueilli n'est qu'en 1621, le registre original ayant été détruit et reconstruit, de mémoire, par le père Lejeune, en 1640. L'année 1618 est la date également retenue par le Fichier *Origine* et par René Jetté pour ce mariage. Par ailleurs, le *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH) est plus prudent; il se contente de mentionner que le mariage fut célébré avant le 31 décembre 1619. Par contre, à l'instar de l'abbé Jean-Baptiste Antoine Ferland, Denis Racine, *AIG*, mentionne 1617 comme date du mariage et madame Sophie Imbeault se fait encore plus précise puisqu'elle mentionne le 23 novembre 1617. Alors en 1617 ou en 1618?

### SOURCES:

- SAGARD, Gabriel (vers 1614–vers 1636). *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollects y ont faits pour la conversion des infidèles; depuis l'an 1615*, <http://eco.canadiana.ca.res.banq.qc.ca/view/oocihm.47348>.
- FERLAND, Jean-Baptiste Antoine. *Notes sur les Registres de Notre-Dame-de-Québec*, Québec, deuxième édition, 1863.
- RACINE, Denis. « La première famille européenne au Québec. Louis Hébert et Marie Rollet », *Cap-aux-Diamants*, n° 123, 2015, p. 36-37.
- IMBEAULT, Sophie. « Être femme et pionnière: Marie Rollet », *Cap-aux-Diamants*, n° 128, hiver 2017, p. 8-12.

Vous pouvez joindre l'auteur à l'adresse : [fortierdanielsq@gmail.com](mailto:fortierdanielsq@gmail.com).

\* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



## Commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Guillaume Couture (1618-2018) Remise de parchemins à 30 de ses descendants

Guy Parent (1265) et Jeanne Maltais (6255)

La Société de généalogie de Québec, fidèle à sa mission, a voulu participer à la commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Guillaume Couture en remettant des parchemins à 30 descendants et descendantes de ce pionnier.

Né le 14 janvier 1618 à Rouen, arrivé à Québec vers 1640, Guillaume Couture a connu une carrière remarquable. *Donné* des Jésuites, interprète, explorateur, prisonnier puis ambassadeur des Iroquois, charpentier, capitaine de milice, juge, il est le premier colon établi dans la seigneurie de Lauzon, recouvrant aujourd'hui le territoire de la ville de Lévis. L'artère principale de cette cité porte d'ailleurs son nom et un monument situé près de l'église Saint-Joseph rappelle sa mémoire. Guillaume Couture a épousé Anne Émard le 18 novembre 1649. Le couple a eu dix enfants, dont six fils ; un est décédé en bas âge, et cinq se sont mariés — Jean-Baptiste, Charles, Guillaume, Joseph-Ange et Eustache — et ont perpétué le patronyme Couture. De nos jours, leur nombreuse descendance se rencontre aux quatre coins du continent nord-américain.

La Société de généalogie de Québec a procédé à la remise officielle des parchemins le 18 août 2018, à l'École de musique Jésus-Marie de Lévis. Cette rencontre a été organisée en collaboration avec la Société d'histoire de Lévis et l'Association des familles Couture d'Amérique. Près de 90 personnes portant le nom de Couture ou associées à cette grande famille ont assisté à cet événement.

Parmi les 30 récipiendaires des parchemins, 25 demeurent au Québec, 2 en Ontario et 3 aux États-Unis, dans les états de la Caroline du Nord, du Massachusetts et de New York. Il faut signaler qu'un des Américains a vu son patronyme Couture altéré en celui de Cutcher lorsque son arrière-arrière-grand-père s'est enrôlé dans l'armée lors de la guerre de Sécession qui a opposé les états du Nord et ceux du Sud pendant près de cinq ans au début de la décennie 1860.

Des cinq fils adultes du couple Couture-Émard, quatre comptent au moins un descendant parmi les récipiendaires d'un parchemin, seul Charles n'est pas représenté. Dix-neuf sont issus de la lignée Guillaume fils, dont dix-sept de l'union de Guillaume fils et de Marie-Madeleine Côté en 1691, un du deuxième mariage de Guillaume fils avec Nicole Bouffard en 1703 et un troisième issu du troisième mariage de Guillaume fils avec Marie-Anne Adam en 1713. Les onze autres récipiendaires se répartissent comme suit : quatre ont pour ancêtre Joseph-Ange, deux sont de la lignée de Jean-Baptiste et cinq descendant d'Eustache, dont deux de son premier mariage avec

Marguerite Bégin en 1695 et trois de son second mariage avec Françoise Huard en 1701. Lors de son deuxième mariage, Eustache est identifié comme Couture dit Bellerive.

En plus de la remise des parchemins, les participants ont assisté à une conférence de M. Pierre Couture, auteur d'une biographie intitulée *Guillaume Couture, le roturier bâtisseur*. Après la remise des parchemins, les participants ont été invités à prendre part à une visite guidée du monument de Guillaume Couture ainsi que de l'exposition dédiée au pionnier en la chapelle Saint-François-Xavier. Cette visite a été commentée par M. Vincent Couture.

Merci à tous les descendants de Guillaume Couture qui ont participé à cet événement commémoratif et qui ont contribué à son succès.



Monument Guillaume Couture, M. Vincent Couture.  
Photo : Michel Keable.



Guy Parent, chargé de projet et maître de cérémonie.  
Photo : Michel Keable.

La Société de généalogie de Québec tient à remercier, pour son excellente collaboration, M. Vincent Couture, président de l'Association des Couture d'Amérique et vice-président de la Société d'histoire de Lévis.

Elle tient aussi à remercier sincèrement Guy Parent qui, par son travail exceptionnel, a rendu possible la réalisation de ce projet, ainsi que les membres de l'équipe du Service de recherche : Louis Richer, Solange Talbot et Jeanne Maltais, de même



que Michel Keable pour la prise de photos, Guy Auclair et le regretté André G. Bélanger pour l'infographie.

### Liste des récipiendaires

Agnès Couture, Chris Cutcher, Claudia Couture, Colette Couture, Daves Couture, Denis Couture, François Couture, Françoise Couture, Geneviève Couture, Guillaume Couture, Jean-Claude Couture, Jeanne Couture, Jennifer Couture, Josée Couture, Joseph Couture, Liliane Couture, Lise Couture, Louise-Isabelle Couture, Louiselle Couture, Manon Couture, Marcelle Couture, Maurice Couture, Micheline Couture, Monique Couture, Neil Francis Couture, Pierre Couture, Pierre Couture, Placide Couture, Robert Couture, Valérie Couture.

Louiselle Couture, bénévole à la SGQ,  
Jeanne Maltais, présidente, Louis Richer,  
membre du comité Service de recherche.  
Photo : Michel Keable.



Descendants et descendantes de Guillaume Couture.  
Photo : Michel Keable.



## L'ascendance métisse de ma très lointaine parente acadienne, Marie-Ursule Labauve

Guido Rousseau (6151)

Né à Saint-Éleuthère-de-Pohénégamook, Témiscouata, l'auteur a été professeur de littérature comparée et d'histoire culturelle à l'Université du Québec à Trois-Rivières de 1976 à 1999. Après des études à l'Université de Sherbrooke, tout en enseignant au secondaire et au collégial, il soutient sa thèse de doctorat ès lettres sous le titre : *L'image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*. Cet ouvrage est couronné l'année suivante par l'obtention du prix *Albert B. Corey* de l'*American Historical Association* et de la Société historique du Canada. Ses publications en littérature comparée, en histoire culturelle et sur l'imaginaire québécois nord-américain valent quelques autres prix à M. Rousseau au cours de sa carrière. Depuis sa retraite, il a publié des ouvrages sur l'histoire de ses ancêtres Rousseau et sur la représentation de l'image de l'Indien dans la littérature québécoise.

### Résumé

*La transmission de gènes amérindiens au patrimoine génétique de la population québécoise est un fait historique aujourd'hui attesté. Le contenu de la présente étude se veut une très modeste contribution aux recherches en cours relativement à la présence de la filiation amérindienne de la nation micmaque dans le bassin génétique de certaines familles de langue française de l'Acadie ancienne. Trois parties se relaient tour à tour constituant la chaîne narrative de notre étude. D'abord, quelques pages sur notre lointain ancêtre Georges Marchand, Breton de naissance, arrivé en Acadie probablement en 1730 ou en 1731, et marié le 14 juillet 1733 à Marie-Ursule Labauve d'ascendance micmaque. La deuxième partie est une remontée dans le temps historique de l'Acadie ancienne pour y retracer les origines métisses de notre lointaine ancêtre Marie-Ursule Labauve. Enfin, nous relatons le départ de l'Acadie de Georges Marchand, Marie-Ursule et leurs trois enfants ainsi que leur périlleux voyage par le Portage du Témiscouata pour arriver, au cours de l'été 1743, à Saint-Louis-de-Kamouraska où commence pour eux une seconde vie.*



Des annexes contenant des lignées complémentaires sont disponibles pour les membres sur le site de la SGQ, dans **L'Ancêtre+**, « De choses et d'autres », « Compléments ».

### Les origines ancestrales de Georges Marchand

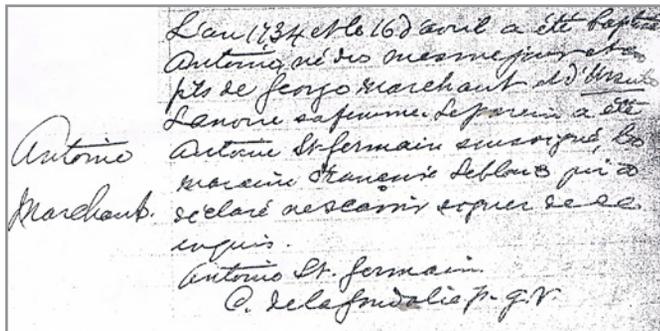
La biographie de Georges Marchand met l'historien et le généalogiste devant un certain nombre d'embrouillements généalogiques difficiles à démêler. Georges Marchand (Le Marchant) est un émigré breton. Il est né le 10 mars 1699 en la paroisse Saint-Malo-de-Plédéliac, aujourd'hui une commune française, sise dans le département des Côtes-d'Armor, Bretagne. Il est le fils de *Jan* (Jean) *Le Marchant* et Mathurine Dumoulin (Dumoulin). Il arrive en Acadie probablement au cours de l'année 1730 ou de l'année 1731.

Suivant certaines sources généalogiques, Georges Marchand se serait marié deux fois. Une première fois le 14 juillet 1733, à l'âge de 34 ans, à une certaine Ursule (-Virginie) Lanoue, fille de René et Anne Briard dit LeJeune, de la paroisse Saint-Charles-des-Mines de Grand-Pré. Le second mariage aurait été béni au cours de l'année 1737 en l'église de Saint-Pierre-du-Nord.

Georges Marchand y aurait alors épousé la métisse micmaque Marie-Ursule Labauve, née de l'union de René dit Renochon Labauve et Anne LeJeune dit Briard, née quant à elle du mariage de Martin Le Jeune dit Briard et de l'Indienne micmaque Marie-Jehanne Kagigconiac.

Ces deux mariages de Georges Marchand sont-ils véridiques? Peut-être un seul est-il historiquement à retenir? Peut-être encore, comme il arrive très souvent à toutes les époques, y eût-il tout simplement une erreur d'écriture du nom de la mariée de la part du curé ou du missionnaire officiant? Il aurait écrit Ursule « Lanoue » au lieu d'Ursule « Labauve ». La différence d'écriture des deux patronymes tient d'ailleurs à une ou deux voyelles ou consonnes. Mais d'où viendrait pareille erreur le cas échéant? Tout simplement de la rédaction de l'acte de baptême du premier-né de Georges Marchand, Antoine, né et baptisé le 16 avril 1734 en l'église Saint-Charles-des-Mines de

Grand-Pré. En voici d'ailleurs une reproduction, tirée d'un des microfilms de la collection *Acadie, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick*<sup>1</sup> de l'Institut généalogique Drouin (IGD). On peut y lire assez facilement la signature de l'acte de baptême par le curé et missionnaire Charles de La Goudalie<sup>2</sup> (1678-1753).



Acte de baptême d'Antoine Marchand.

Cet acte de baptême d'Antoine sert donc de « preuve généalogique » au supposé premier mariage de Georges Marchand avec Ursule Lanoue. Le parcours historique de cet acte de baptême demeure par ailleurs assez mystérieux. Suivant un certain nombre de sources généalogiques, cet acte de baptême serait inscrit dans l'un des trois registres paroissiaux de la paroisse Saint-Charles-des-Mines de Grand-Pré. Lors de la déportation des Acadiens, un certain nombre de déportés auraient précieusement emporté avec eux ces trois registres dans leur exil vers l'État du Maryland<sup>3</sup>. Par la suite, les trois registres prirent le chemin de la Louisiane, où ils furent mis sous la protection du Service des archives du diocèse de Baton Rouge. Entre les années 1895 et 1900, ces registres ont été retranscrits pour une première fois en français plus moderne par le généalogiste acadien Placide Gaudet<sup>4</sup> ; puis, par les autorités elles-mêmes du diocèse de Baton Rouge qui en firent une deuxième, puis une troisième retranscription, d'abord au cours de l'année 1978 et, ensuite, en 1998. La dernière version révisée est connue sous l'abréviation DoBR<sup>5</sup> ; elle fut publiée en 1999 par le diocèse de Baton Rouge<sup>6</sup>.

Évidemment, le texte de cet acte de baptême d'Antoine Marchand fut largement diffusé. Non seulement peut-on en prendre connaissance dans la collection microfilmée *Acadie, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick* de l'IGD, mais aussi en retracer la diffusion sur certains sites Internet consacrés à la généalogie acadienne, comme celui du Centre de généalogie francophone d'Amérique. En voici une reproduction, suivant laquelle Georges (-Antoine) Marchand se serait uni à Virginie Lanoue le 14 juillet 1733 en la paroisse Saint-Charles-des-Mines de Grand-Pré, Acadie :

<b>VIRGINIE LANOUE</b> (femme)			
# référence: 165,39816	Année de référence: 1718		
Naissance: BEF 1718,			
Gedcom de Massicotte, Yvon (Paquet) (165): Paquet, Paquette, Beaumier (04/2006)			
<b>Union</b>	Date de mariage: 14 JUL 1733	Lieu: GRAND-PRE, ACADIE	
	<b>GEORGES-ANTOINE MARCHAND</b> (homme)	Père: JEAN MARCHAND	
	# référence: 165,35231	Année de référence: 0	Mère: MATHURINE DUMOULIN
	<b>ANTOINE MARCHAND</b> (homme)	# référence: 165,35235	Année de référence: 1734
	Naissance: ABT 1734,		

Ces informations datent de quelques années ; elles ont été récemment corrigées.

Source : Centre de généalogie francophone d'Amérique ([www.genealogie.org](http://www.genealogie.org)).

Il est encore possible de retracer la mention de cet acte de mariage dans quelques répertoires de généalogie acadienne. Ainsi le généalogiste Bona Arsenault reprend la même information dans le troisième volume de son *Histoire et généalogie des Acadiens*. La notice généalogique<sup>7</sup> se lit comme suit : *Georges Marchand, né vers 1710, marié à Ursule Lanou[r]e. Enfant: Antoine, 1734.*

Finalement, c'est dans les bulletins de certaines sociétés de généalogie ou d'associations de généalogie familiale que l'on retrouve le plus souvent quelques pages consacrées à Georges Marchand et à son double mariage : d'abord, avec cette Virginie (-Ursule) Lanoue, puis avec la métisse micmaque Ursule Labauve. En voici un exemple très révélateur tiré d'un numéro du bulletin *La Parentèle* de l'Association des familles

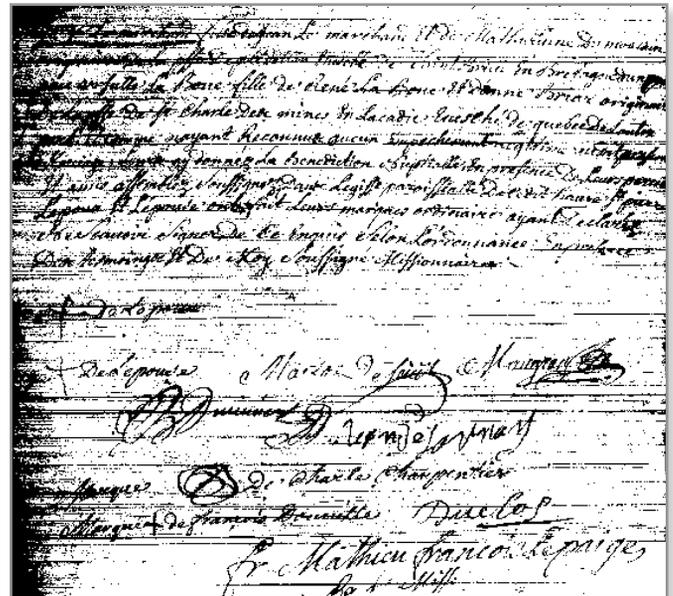
1. Microfilm n° 976,3k29c, image n° C51007-2c.
2. Pour une brève biographie du missionnaire sulpicien Charles de La Goudalie, voir JOHNSON, Micheline D. « LA GOUDALIE (La Goudalie) CHARLES DE », *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/).
3. Quelque huit cents à mille Acadiens auraient été déportés dans le Maryland. Voir LEBLANC, Ronnie-Gilles, sous la dir. de. *Du Grand Dérangement à la Déportation: nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, 466 p.
4. Né le 19 novembre 1850 à Cap-Pelé, Nouveau-Brunswick, et décédé le 9 novembre 1930 à Shédiac, Placide Gaudet se consacre d'abord à la carrière d'enseignant, puis à celle de rédacteur dans différents journaux acadiens. En 1898, il entre au service des Archives canadiennes à Ottawa. C'est à partir de cette année-là qu'il s'intéresse à l'histoire des Acadiens. Ses recherches le mènent à produire une volumineuse généalogie de plus de 460 pages des familles acadiennes, qui paraît en 1906, en trois volumes, dans le *Rapport concernant les archives canadiennes pour l'année 1905*. Sur la vie et l'œuvre généalogique de Placide Gaudet, voir ANDREW, Sheila. « GAUDET, PLACIDE », *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/).
5. L'abréviation ou le sigle DoBR signifie : **D**ocuments **B**aton **R**ouge, ou encore **D**iocèse de **B**aton **R**ouge.
6. Voir à ce propos les informations colligées par Les Amis de Grandpré sur leur site Web : [www.rootsweb.ancestry.com/~nsgrdpre/](http://www.rootsweb.ancestry.com/~nsgrdpre/).
7. ARSENAULT, Bona. *Histoire et généalogie des Acadiens: Beaubassin [et] Grand-Pré*, Montréal, Éditions Leméac, 1978, vol. III, p. 1261. La même notice se retrouve en page 2129 du cinquième volume.

Marchand. Il s'agit de la reproduction d'une lettre adressée le 15 mars 1996 par un nommé Florian Bernard<sup>8</sup> à Jean-Charles Marchand, alors président de l'Association des familles Marchand. Deux paragraphes de cette lettre sont à retenir. Dans le premier, M. Bernard relate les origines bretonnes de Georges Marchand, son arrivée en Acadie, puis ses deux mariages : d'abord celui du 14 juillet 1733 avec Ursule-Virginie Lanoue ; puis celui de 1737 avec Marie-Cécile Labauve, métisse. Le second paragraphe rappelle encore la naissance des deux premiers fils de Georges : Antoine, né du premier mariage avec Ursule-Virginie Lanoue, et Pierre, issu de son deuxième mariage avec Marie-Cécile Labauve<sup>9</sup>. Les dernières lignes du second paragraphe évoquent le séjour de Georges et de sa famille à Malpèque, Île-du-Prince-Édouard, leur départ vers 1742 (?) de l'Acadie pour le Québec en suivant *le chemin du portage*, leur arrivée finalement à Kamouraska au cours de l'été 1743 en compagnie d'un Métis du nom de Pierre Auboïs. Voici le texte intégral de ces deux paragraphes :

*Comme vous le soulignez justement dans votre article de «La Parentèle», Georges Marchand est né le 10 mars 1699, dans la paroisse de Pledellia, évêché de Saint-Prieux, Bretagne, France. Il était le fils de Jan Le Marchant et de Mathurine Dumoulin. Il est arrivé en Acadie vers 1631. Il a marié en premières noces, le 14 juillet 1733, à l'âge de 34 ans, Ursule-Virginie Lanoue, fille de René Lanoue et d'Anne Briard dit LeJeune, de la paroisse Saint-Charles-des-Mines ; et en deuxièmes noces, vers 1737, à Marie-Cécile Labauve, métisse. La belle-mère de la première épouse de Georges Lemarchand, Anne Briard dit LeJeune, était la fille de Martin Briard et de Marie-Jeanne Kagigconiac, de Port-Royal, d'origine amérindienne. On retrouve pas mal de sang indien chez les Lemarchand d'Acadie et leurs parents, côté maternel et paternel.*

*Un fils, Antoine Marchand, est né du premier mariage de Georges avec Ursule-Virginie Lanoue, vers 1734. Georges Marchand et sa deuxième épouse, Marie-Cécile Labauve, se sont installés à Malpèque, dans la région de la baie d'Egmont, Île Saint-Jean (aujourd'hui Île-du-Prince-Édouard), où un autre fils, Pierre, est né en 1738. Avec le pressentiment certain que les choses se gâtaient en Acadie et que les Anglais réservaient des jours difficiles aux Acadiens, Georges Lemarchand n'a pas attendu longtemps avant de chercher refuge ailleurs. On le retrouve en effet à Kamouraska, au Québec, où il arrive «par le chemin du portage» avec un compagnon, Pierre Auboïs, métis, vers 1742<sup>10</sup>.*

Cette lettre est un bel effort de généalogie historique ; un certain nombre d'imprécisions, voire de répétitions d'erreurs historiques, en entachent cependant le contenu. Suivant les derniers répertoires de généalogie acadienne les plus sérieux, Georges Marchand ne s'est en effet marié qu'une seule fois ! Et ce mariage fut bel et bien avec la métisse micmaque Ursule Labauve, fille de René Labauve dit Renochon et Anne LeJeune dit Briard<sup>11</sup>. Leur mariage a aussi eu lieu en l'église Saint-Pierre-du-Nord, île Saint-Jean, Acadie, le 14 juillet 1733. L'acte de mariage est rédigé ainsi :



Acte de mariage d'Ursule Labauve.

Source : Registre de la paroisse Saint-Pierre-du-Nord, 1721-1758, île Saint-Jean, Acadie, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Bibliothèque Champlain, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.

Les plus récentes sources généalogiques acadiennes confirment les données que nous venons d'exposer. Au cours de l'année 2011, le Comité de généalogie des Amis de Grand-Pré a, en effet, corrigé et établi de façon définitive une « nouvelle compilation » des actes de baptêmes inscrits dans les registres de la paroisse Saint-Charles-des-Mines de Grand-Pré. Tous ces actes de baptême furent l'objet d'une vérification comparative entre la transcription dite « Placide Gaudet (1895) », celle du diocèse de Baton Rouge (DoBr) et celle des registres de la paroisse Saint-Charles-des-Mines de Grand-Pré. Les données de l'acte de baptême d'Antoine Marchand se présentent ainsi :

8. Florian Bernard a publié lui aussi un bulletin généalogique consacré à la généalogie des familles acadiennes intitulé *Héritage acadien : histoire et généalogie* ; les numéros du bulletin sont disponibles à Bibliothèque et Archives nationales du Québec sous la cote H-255 PER.
9. Il existe bel et bien une femme nommée Cécile Labauve ; cependant, elle n'est point la fille de René dit Renochon Labauve, mais de Louis-Noël Labauve et Marie Rimbault. Voir, à son sujet : WHITE, Stephen A. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999, vol. II, p. 884-885.
10. Lettre de Florian Bernard adressée le 15 mars 1996 à Jean-Charles Marchand, président de l'Association des familles Marchand, et parue dans le bulletin *La Parentèle* de l'Association, vol. 6, n° 1, printemps 1996, p. 6-11.
11. White. *Op. cit.*, vol. II, p. 884-886.

- ID : I2714
  - Name : **Antoine MARCHAND**
  - Sex : M
  - Birth : 16 APR 1734
  - Baptism : 16 APR 1734 ST-CHARLES-des-MINES
- Father : [Georges LE MARCHAND](#)  
 Mother : [Ursule LABAUVE](#)

Note: DoBR et Placide Gaudet lisent *Ursule Lanoue* pour la mère ; numéro de l'image dans le registre des baptêmes de Saint-Charles-les-Mines: RPG-2,134.

**Note:** les présentes données généalogiques sont également insérées dans le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, publié sous la direction de Stephen A. White, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999, vol. II, p. 884-886.

Quant au généalogiste Placide Gaudet, il n'a tout simplement fait que retranscrire ce que sa lecture de l'acte de baptême d'Antoine lui proposait d'écrire : soit le nom de « Lanoue » au lieu de « Labauve ». Puis, l'erreur s'est transmise à travers le temps en une suite de retranscriptions, de réécritures, d'enregistrements microfilmés, etc.

## À la recherche des origines métisses de Marie-Ursule Labauve

Le recours à certaines sources historiques acadiennes peu ou guère connues nous permettra maintenant de remonter le temps pour y retracer les origines métisses de Marie-Ursule Labauve. Citons d'abord parmi ces sources les recensements de l'Acadie des années 1671, 1686 et 1708 (**Tableau I**).

Présentons d'abord les données du dernier recensement retenu, soit celui de 1708. C'est dans ce recensement que sont cités pour la première fois les parents de Marie-Ursule Labauve : son père René Labauve dit Renochon et sa mère Anne LeJeune dit Briard. La famille réside dans le petit village côtier de *La Heue*<sup>12</sup> (La Hève) ; les deux premiers enfants y sont recensés : Pierre, né en 1703, et Marie-Josèphe, née vers 1706. Sont nés après 1708, quatre autres enfants : Thérèse (n b ?) ; Anne, née en 1711 ; Cécile (n b ?) et Marie-Ursule, cette dernière étant née et baptisée vers le 11 avril 1711.

Que René Labauve dit Renochon et son épouse Anne LeJeune dit Briard habitent le port côtier de La Hève (**Carte I**) n'a rien de surprenant. Y habitent maintes familles apparentées à Anne, à commencer par celle de son père Martin et de sa deuxième épouse, Marie Gaudet ; celle encore de Pierre, le frère de Martin, marié à Marie Thibodeau et leur fille Marie-Marguerite, 22 ans, mariée à Joseph Boutin. Le recensement mentionne également la famille de Jean Gaudet, son épouse, Jeanne LeJeune dit Briard, veuve de l'Amérindien François

12. Le toponyme *Port de La Heue* conserve ici son ancienne appellation française : la voyelle « u » doit se lire comme un « v » : il faut lire : Port de La Hève (en anglais : Port de La Have).

### TABLEAU I CONTENU DE TROIS RECENSEMENTS DE L'ACADIE ANCIENNE

#### RECENSEMENT DE PORT-ROYAL DE 1671

- **Laboureur – GERMIN DOUCET** *agé de trente ans sa femme Mary Landry aagée de 24 ans, Leurs enfans, trois, Charles aagé de six ans, Bernard aagé de quatre ans, Laurent aagé de trois ans, Leurs bestiaux a Cornes 11 et sept brebis, Leurs terres en Labour trois arpans.*
- **Maçon – PIERRE DOUCET** *aagé de cinquante ans sa femme Henriette Peltret, aagée de trente et un ans, leurs enfans, cinq, Anne aagée de 10 ans, Troussaint 8 ans, Jehan aagée de six, Pierre aagé de 4 ans, une autre fille non nommée aagée de trois mois, leurs bestiaux à cornes 7 et six brebis, leurs terres labourable quatre arpeans.*
- **Armurier – HABRAHAM DUGAST**, *aagé de 55 ans, sa femme Marie-Marguerite Doucet, aagée de 46 ans. Leurs enfans 8, deux de mariez, Marie aagée de 23 ans, Anne aagée de 17 ans. Les non mariez, Claude aagé de 19 ans, Martin 15, Marguerite 14 ans, Habraham 10 ans, Magdelaine 7, Marie 6.*

#### RECENSEMENT DE 1686 DE L'ACADIE RECENSEMENT DES HABITANS DU PORT DE LA HAIUE ET DE MIRLIGUAICHE

- **MARTIN LE JEUNE DIT BRIARD**, *25 ans, sa femme Jeanne sauvagesse de nation ; enfans: Claude et une fille [Anne qui devient la femme de René Labauve].*
- **PIERRE LEJEUNE DIT BRIARD**, *28 ans, Marie THIBEAUDEAU, sa femme, 25 ans, 6 fusils, 1 arpan de terre labourable.*

#### RECENSEMENT DE 1708 DE L'ACADIE ESTAT DES HABITANS DE LA HÈVE (OU PORT DE LA HEUE)

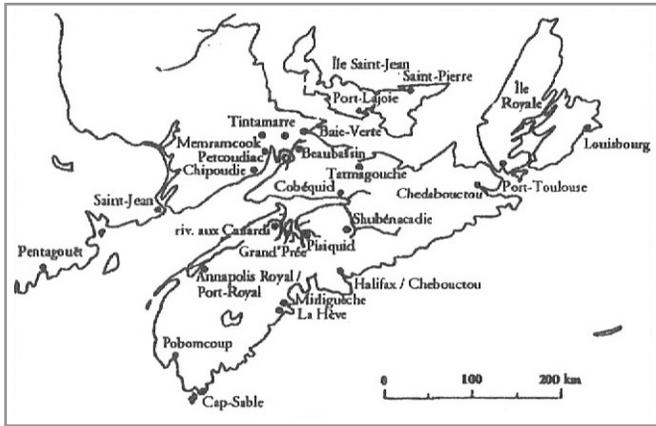
- **RENÉ LABAUVE DIT RENOCHON**: 30 ans
  - **ANNE LEJEUNE DIT BRIARD**: 21 ans.
- Enfants** : Pierre 5 ans ; Marie-Josèph[e] : 2 ans.

Source : Centre d'études acadiennes : recensements d'Acadie, 1671-1763, p. 169 ; tirés des « Archives des Colonies, Série G1, vol. 466-1 ».

Joseph. Le recenseur mentionne le nom d'une jeune fille répondant au nom de Catherine, âgée de 23 ans. Une brève note indique que celle-ci est effectivement *la fille de Jeanne Briart et de son défunt mari l'Amérindien François Joseph*. Bref, sur les huit familles recensées en 1708 dans le village de La Hève, quatre portent le patronyme Lejeune dit Briard ; ces familles sont toutes apparentées les unes aux autres.

Plus encore, elles sont d'ascendance métisse. Comme nous le verrons plus loin, c'est à cette ascendance qu'appartient notre lointaine parente, Marie-Ursule Labauve.

Revenons au recensement de 1686, sans doute le plus célèbre des recensements acadiens. On le doit à l'intendant de la Nouvelle-France, Jacques de Meulles (1650?-1703). Ses



**Carte I :** BUJOLD, Stéphan. «L'Acadie vers 1750 : essai de chronologie des paroisses acadiennes du bassin des Mines (MinasBasin, NS) avant le Grand Dérangement», *Études d'histoire religieuse*, vol. 70, 2004, p. 58.

six années passées à Québec à titre d'intendant (1682-1686) ne furent guère fructueuses<sup>13</sup>. Ses nombreux démêlés avec le gouverneur de la Nouvelle-France d'alors, Antoine Le Febvre de La Barre (1622-1688), le contraignent, sur ordre du roi, de rentrer en France. Avant de se plier à l'ordonnance royale, de Meulles s'acquitte néanmoins d'une tâche que lui avait expressément confiée Jean-Baptiste Colbert, le grand ministre de Louis XIV : se rendre en Acadie pour y explorer les possibilités de développer maints produits (pêcheries, produits agricoles, mines, etc.) susceptibles d'assurer une meilleure survie de la Nouvelle-France. D'octobre 1685 à septembre 1686, de Meulles parcourt donc les villages de l'Acadie, notant chaque fois les activités commerciales et industrielles qui pourraient y être davantage développées<sup>14</sup> au profit de la France et de la Nouvelle-France. C'est pourquoi on lui doit le recensement de 1686, troisième des 17 recensements<sup>15</sup> de la population acadienne entre les années 1671 et 1763.

Le recensement de 1686 porte sur les habitants du Port de La Hève. Six familles y habitent : celles de Jacques Provost, Jean Labat, Jean Vestin, François Michel et celle d'un nommé Martin LeJeune qui est ainsi présentée :

Martin LE JEUNE	25
Jeanne sa femme	
sauvagesse de nation	
Enfens:	
Claude	
et une fille (Anne, née en 1686; elle devint la femme de René LeBauve) ?	

La simple lecture de ces très brèves données a d'abord de quoi nous surprendre. Elles apparaissent si peu conformes aux normes habituellement utilisées lors des recensements acadiens. Mais voyons quand même. D'abord ce Martin LeJeune. C'est la première fois qu'il apparaît dans un recensement acadien. Le recenseur lui donne 25 ans. Il serait donc né vers 1661 quelque part en Acadie, croyons-nous. Curieusement, le recenseur oublie ou néglige d'inscrire à quelle occupation s'adonne Martin. Comme il demeure dans un petit village côtier, peut-être exerce-t-il le métier de pêcheur ?

Mais qui est ce Martin LeJeune ? Il est le fils de Pierre LeJeune dit Briard<sup>16</sup>, arrivé en Acadie probablement entre les années 1651 et 1653, à l'âge d'environ 23 ou 25 ans. On ne sait ni pourquoi ni comment Pierre LeJeune débarque sur le sol acadien. L'hypothèse la plus plausible est qu'il fut recruté comme soldat pour servir dans la petite troupe d'hommes qui accompagne Charles de Saint-Étienne de La Tour<sup>17</sup> (1593-1666), alors que ce dernier est nommé une seconde fois (1653-1657) gouverneur de l'Acadie. Voilà le peu d'informations que l'on a du séjour de Pierre LeJeune dit Briard en Acadie. Son nom n'apparaît dans aucun recensement acadien. Mais un fait historique mérite d'être retenu : l'arrivée de Pierre LeJeune dit Briard en Acadie marque un tournant dans le destin généalogique d'une autre grande famille acadienne, les Doucet. De la rencontre de ces deux familles acadiennes découleront des unions matrimoniales et des parentés métisses, dont est issue notre lointaine parente Marie-Ursule Labauve.

Revenons encore sur les brèves données du recensement de 1686, car c'est là, dans le verbatim de ce recensement, que se trouvent inscrites pour la première fois les origines métisses d'Ursule Labauve, la future épouse de notre lointain ancêtre Georges Marchand.

Une question se pose au départ. Qu'a bien voulu noter le recenseur ? Pourquoi cette minceur dans les détails ? Le libellé ne compte qu'une vingtaine de mots. Autant de fragments d'expressions énigmatiques qu'il nous faut évidemment élucider.

13. Sur les années d'intendance à Québec de Jacques de Meulles, voir l'article de ECCLES, W.J. «MEULLES, JACQUES DE», *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/).

14. Voir à ce propos le texte de sa «Relation du voyage fait en Acadie entre le 11 octobre 1685 et le 6 juillet 1686» présenté par Lucien Breault dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 3, année 1948, p. 432-439.

15. Archives publiques du Canada, Ottawa : Recensements d'Acadie (1671-1763), tirés des Archives des Colonies, série G1, vol. 466-1, 229 p. Les copies originales de ces recensements sont conservées sur le microfilm n° C.2752.

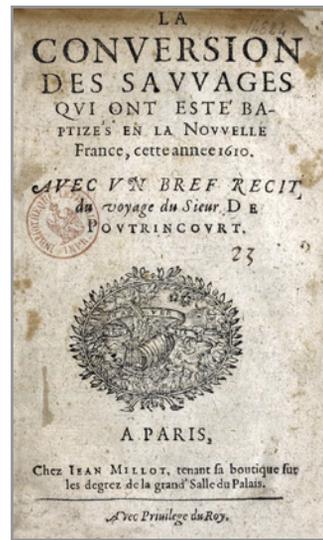
16. Fils peut-être de Charles LeJeune et Jeanne Vaudet, Pierre LeJeune dit Briard serait né le 12 novembre 1628 à Thorigny sur Marne, diocèse de Meaux en Île-de-France, aujourd'hui Seine-et-Marne. Sur l'arrivée et le séjour de Pierre LeJeune en Acadie, voir VACHON, André-Carl. «L'origine possible de Pierre LeJeune dit Briard», *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 57, n° 1, cahier 247, printemps 2006, p. 41-46 ; voir aussi du même auteur : *L'histoire de la famille acadienne des Lejeune dit Briard*, Sainte-Adèle, Klemt édition, 2014, 776 p.

17. Charles de Saint-Étienne de La Tour fut une première fois gouverneur de l'Acadie de 1631 à 1642. Sur sa vie, sa carrière diplomatique et comme commerçant de fourrures : MACBEATH, George. «SAINT-ÉTIENNE DE LA TOUR, CHARLES DE», *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/).

D'abord qui est donc cette *Jeanne sauvagesse de nation* que le recenseur donne comme l'épouse de Martin LeJeune dit Briard? Il semble bien connaître ses origines familiales. Alors pourquoi ne point avoir précisé davantage son nom de famille, ainsi que son âge? *Jeanne sauvagesse de nation* est certes une belle périphrase; il faut en convenir. Mais à quelle famille amérindienne cette Jeanne appartenait-elle avant son mariage avec Martin LeJeune dit Briard? Maints répertoires de généalogie, voire de sites Web, lui prêtent effectivement le prénom et le nom *Marie-Jeanne (Jehanne) Kagigconiac*, ce qui paraît exact. Mais à quelle nation le recenseur fait-il référence? À coup sûr à la nation micmaque (Micmacs ou Mi'gmaq), dont les relations amicales et commerciales avec les Français ont été constantes depuis la fondation de l'Acadie en 1604. Mais encore à quelle famille micmaque appartient notre *Jeanne sauvagesse de nation*? Qui sont ses père et mère? À regret, ces questions ne semblent guère avoir retenu l'attention des historiens et des généalogistes de l'Acadie ancienne; à moins de quelconques oublis de notre part, leurs publications évoquent bien l'union, au cours de l'année 1684, de Martin LeJeune dit Briard à l'Indienne micmaque Jeanne Kagigconiac, mais on n'y retrouve aucune précision sur l'identité des parents de la mariée.

Avons-nous été, pour notre part, plus chanceux? Car il existe bel et bien une source historique qui relate assez longuement l'existence de la famille véritable de *Jeanne sauvagesse de nation*. Elle se trouve dans l'un des nombreux ouvrages publiés par Marc Lescarbot<sup>18</sup> (1570?-1642) sur la Nouvelle-France et l'Acadie. Il s'agit de son bref opuscule d'une cinquantaine de pages ayant pour titre *La Conversion des sauvages qui ont été baptisés en la Nouvelle-France, cette année 1610*<sup>19</sup>, avec un bref récit du voyage de *Sieur de Poutrincourt*<sup>20</sup>, publié en 1610<sup>21</sup>, à Paris par l'éditeur Jean Millot. Ci-dessous, une reproduction de la page titre de

l'opuscule, ainsi que celle de la page 45 où sont énumérés les huit premiers Amérindiens et Amérindiennes micmacs baptisés *Le Iovr Saint Iehan Baptiste 24 Juin*, c'est-à-dire « LE JOUR SAINT-JEAN-BAPTISTE, 24 JUIN ».



Au bas de cette page 45, on peut lire le 8<sup>e</sup> baptême de la cérémonie: celui de notre *Jeanne sauvagesse de nation*; son baptême est présenté ainsi: *La 5. Fille dudit Louis a eu nom Iehanne ainsi nommée par ledit sieur de Poutrincourt au nom d'une de ses filles.*



Ainsi avons-nous retracé à quelle famille amérindienne appartient cette *Jeanne sauvagesse de nation*. Elle est la cinquième fille de l'Amérindien micmac *Membertovcoichis* (dit Judas), fils aîné du *grand Sagamos Henri Membertou*. Elle et son père ont été baptisés en ce même jour du 24 juin 1610, elle sous le prénom *Iehanne (Jeanne)*, au nom d'une des filles du *Sieur de Poutrincourt*<sup>22</sup>, et son père sous le prénom *Lovis* (Louis) en l'honneur du *Dauphin de France*. En ce même jour du 24 juin 1610 furent aussi baptisés les 19 autres femmes et enfants<sup>23</sup> issus des deux familles micmaques suivantes: celle

18. Sur la vie de Marc Lescarbot (v. 1570-1641), ses voyages en Acadie et ses nombreux ouvrages consacrés à la Nouvelle-France et à l'Acadie elle-même, voir BEAUDRY, René. « LESCARBOT, MARC », *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/). L'ouvrage le plus important et maintes fois publié de Marc Lescarbot est sans doute son *Histoire de la Nouvelle-France...*, publié pour la première fois en trois volumes en 1609 par l'éditeur parisien Jean Millot.

19. Il est possible de consulter le contenu dudit opuscule dans le troisième volume (5<sup>e</sup> livre, p. 612-165) de l'édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France...* de Marc Lescarbot, parue à Paris, en 1886, chez l'éditeur Tross. Enfin, une réédition de *La Conversion des sauvages...* de Marc Lescarbot, plus facile d'accès, est reproduite dans la collection *The Jesuit Relations and Allied Documents*, New York, Pageant Book Company, vol. I (Acadian: 1610-1613), 1959, p. 52-113.

20. Sur la vie de Jean de Poutrincourt et ses actions comme lieutenant-gouverneur de l'Acadie, voir RYDER, Huia G. « BIENCOURT DE POUTRINCOURT ET DE SAINT-JUST, JEAN DE », *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/).

21. La date d'édition est à notre avis douteuse.

22. Voir plus haut, note 20.

23. Pour la liste complète des 21 membres de la famille du grand Sagamo Membertou et celle de son fils Membertoucoichis (dit Judas) baptisés en ce 24 juin 1610, voir *The Jesuit Relations and Allied Documents*, cité en note 19 ci-dessus.

du grand Sagamos Henri Merbertou et celle de son fils aîné Membertoucoichis (dit Judas).

Cette *Jeanne sauvagesse de nation*, ainsi nommée dans le recensement de 1686, serait donc bel et bien la *Iehanne* micmaque que les généalogistes de l'Acadie ancienne nomment Marie-Jeanne Kagigconiac, Jeanne Kagigconias, ou encore Jeanne Kayigonias. Et, finalement — il n'est guère possible de l'oublier —, Marie-Jeanne Kagigconiac est, par ses origines micmaques, la petite-fille du grand Sagamos Henri Kagijonais Membertou<sup>24</sup>, en l'honneur duquel les Postes canadiennes ont émis, le 26 juillet 2006, un timbre commémoratif.



Membertou fut un allié indéfectible de la colonie française acadienne. Pendant de longues années, il défendit les établissements de la France en Acadie. À sa mort, le 18 septembre 1661, les siens lui firent des funérailles solennelles. Source : Société canadienne des postes.

## Une énigme tenace

Nous voilà, finalement, rendus à la dernière étape de cette longue sous-partie. Pour une dernière fois, il nous faut revenir sur les recensements de 1671 et de 1686 (**Tableau I**). D'abord celui de 1686. Malgré la brièveté de son libellé, le recenseur y inscrit tout de même les noms d'au moins deux enfants nés de l'union de Martin LeJeune dit Briard et de Marie-Jeanne

Kagigconiac : un garçon, nommé Claude<sup>25</sup>, et une fille dont il néglige une fois encore d'inscrire le prénom et l'âge. Suit alors une parenthèse dans laquelle est inscrite l'information suivante : *Anne devint la femme de René Labauve*. Vérification faite, le contenu de cette parenthèse ne se retrouve dans aucune autre édition du recensement de 1686 de l'Acadie. Sûrement, cette parenthèse et son contenu sont l'ajout d'un quelconque autre généalogiste<sup>26</sup>... L'information est néanmoins exacte : née en 1686 (?), année même du recensement, Anne est bel et bien l'enfant de Martin LeJeune dit Briard et l'Amérindienne micmaque Jeanne (Jheanne) Kagigconiac, et la future épouse de René Labauve dit Ronochon, comme nous l'apprend le texte mis entre parenthèses.

Quant à notre retour au premier recensement de 1671, il s'impose de lui-même, tant s'y trouve en germes le dénouement de notre point d'arrivée. Comme quoi les sources premières doivent être toujours les dernières à être mises à l'épreuve. Ce recensement de 1671 est en effet le premier chaînon d'un fil conducteur que nous n'avons cessé de suivre depuis les premiers paragraphes de cette étude : remonter aux premières sources généalogiques de l'Acadie ancienne afin d'y reconstituer la chaîne narrative d'une « mémoire généalogique » qui s'est perdue au fil des générations. Le **Tableau II** à la page suivante se veut l'illustration de cette mémoire généalogique. S'y croisent les descendants de deux grandes familles acadiennes, les Doucet et les LeJeune dit Briard, dont la double descendance se mêle à l'une des plus grandes familles amérindiennes micmaques de l'Acadie ancienne.

Ainsi le lecteur peut maintenant suivre de génération en génération l'ascendance métisse de notre très lointaine parente, Marie-Ursule Labauve. Savait-elle qu'elle était, par l'ascendance matrilinéaire de sa mère, Anne LeJeune dit Briard, la petite-fille (**Tableau II**) de l'Indienne micmaque *Marie-Jeanne Kagigconiac*? A-t-elle connu sa grand-mère? Probablement pas, car à sa naissance en 1711, si cette date est exacte, sa grand-mère Marie-Jeanne était décédée depuis au moins une douzaine d'années. Et sans doute encore, Marie-Ursule n'a peut-être jamais su qu'elle était peut-être [...] *l'arrière-arrière-petite-fille du Grand Sagamos Mi'kmaque Henri Membertou* [...].

L'ascendance patrilinéaire de Marie-Ursule, cependant, n'est point aussi limpide. À suivre celle de sa mère, Marie-Ursule serait la petite-fille de Pierre LeJeune dit Briard<sup>27</sup>, marié vers 1654 à ladite « fille Doucet » dont l'ascendance demeure un mystère. Certes, maints historiens et généalogistes de l'Acadie ancienne y sont allés de leurs hypothèses. Mais les incertitudes de leurs avancées ont plutôt eu comme effet d'obscurcir davantage le mystère que d'en dénouer les fils...

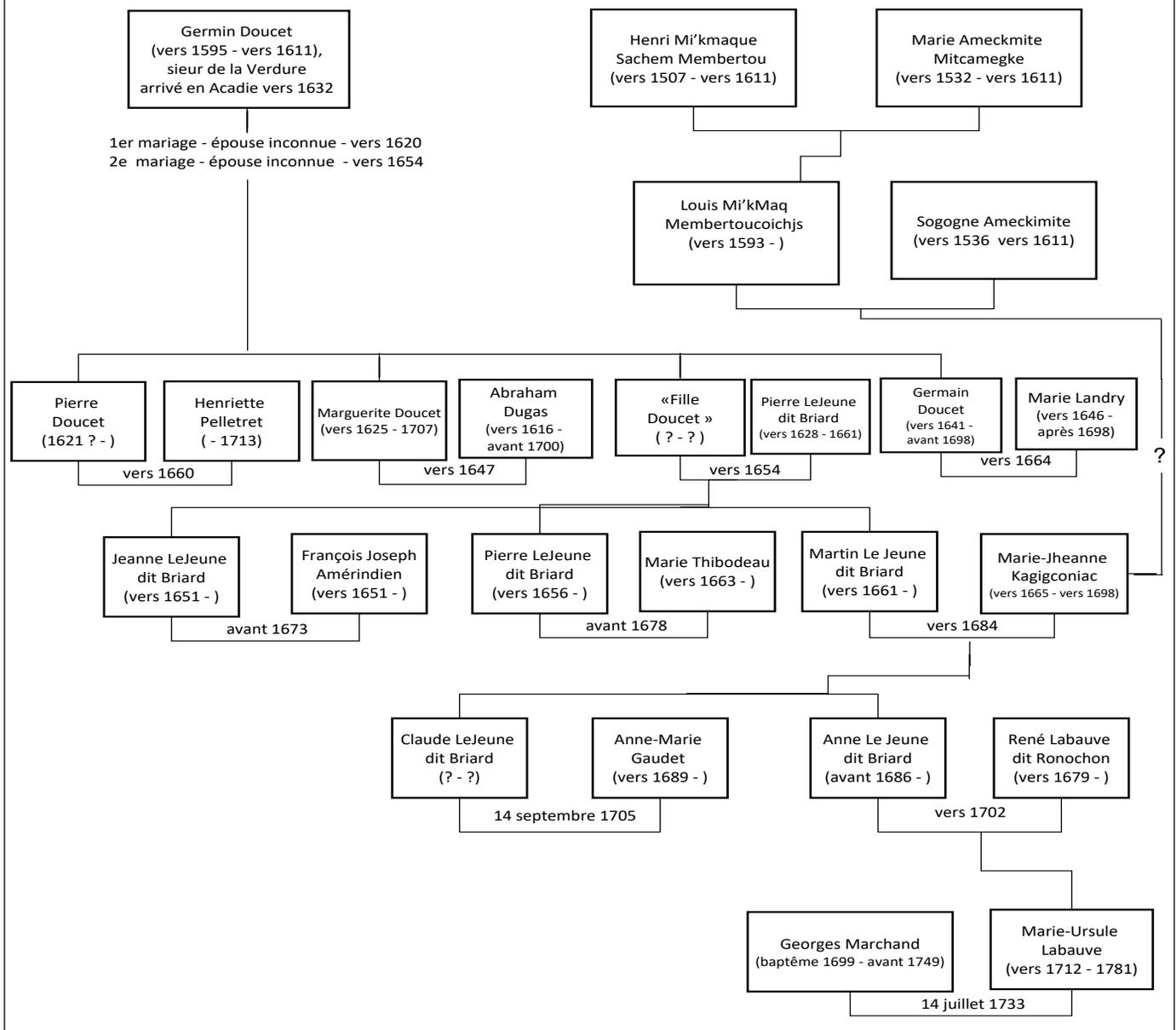
24. Né vers 1510 selon Marc Lescarbot, mais vraisemblablement beaucoup plus tard si l'on tient compte de la date avérée de son décès, Henri Membertou était le *Sagamo* (Chef) d'une famille (bande) de la nation micmaque occupant un territoire près de Port-Royal, établissement fondé en 1605 et devenu la capitale de l'Acadie jusqu'à 1710. Sur sa vie et ses relations avec les Français, voir CAMPEAU, Lucien. « MEMBERTOU », *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/).

25. Sur la vie et la descendance de Claude LeJeune dit Briard : WHITE. *Op. cit.*, p. 1048-1049.

26. Bien que tirée des Archives publiques du Canada (voir note 15), il semblerait que la version des recensements de l'Acadie (1671-1763) mise en ligne par le Centre d'études acadiennes ne soit pas tout à fait conforme à celle conservée dans les *Archives des Colonies*, Série G1, vol. 466-1.

27. Sur les origines françaises de Pierre LeJeune dit Briard et son séjour en Acadie, voir la note 15.

TABLEAU II  
LA MÉMOIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES ACADIENNES DOUCET ET LEJEUNE DIT BRIARD



Continuons quand même! Cette « fille Doucet » serait prétendument l'un des quatre enfants (**Tableaux II et III**) d'un certain Germain Doucet<sup>28</sup> dit La Verdure arrivé

vraisemblablement en Acadie au cours de l'année 1632. Y était-il arrivé accompagné d'une épouse<sup>29</sup> et de trois de leurs enfants: Pierre, Marguerite et Germain? Peut-être! Mais aucune source

28. Germain Doucet, dit sieur de La Verdure, serait né vers 1595. Avant son départ pour l'Acadie au cours de l'année 1632, il résidait — mais rien n'est certain — en la paroisse ou commune de Basseville, ou celle des Couperans en Brie, situées l'une et l'autre dans la région de la Brie champenoise, département de la Seine-et-Marne. Germain Doucet arrive en Acadie probablement à titre de capitaine d'armes du sieur Isaac de Razilly (1587-1635), nommé alors gouverneur (1632-1635) de l'Acadie par le Cardinal Richelieu.

29. Germain Doucet dit La Verdure se serait-il marié deux fois? Le nom de sa première épouse demeure inconnu; c'est, du moins, l'avis général des généalogistes de l'Acadie ancienne. Un fait historique est néanmoins attesté: Germain Doucet était le beau-frère d'un nommé Jacques Bourgeois (n 1618-1621—d 1701), lieutenant de la garnison à Port-Royal. Aussi, est-il possible que Germain Doucet ait épousé en secondes noces la sœur de Jacques Bourgeois; mais il est encore possible que Germain Doucet ait épousé en secondes noces une fille de Guillaume Trahan qui ne lui aurait donné aucun enfant survivant. À propos de ces mariages de Germain Doucet dit Laverdure, voir les publications suivantes: CORMIER, Clément. « BOURGEOIS, JACQUES (Jacob) », *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/); PERRON, F. René. « De Germain Doucet à Jacques Bourgeois », *Les Cahiers de La Société historique acadienne*, vol. 22, n° 4, octobre-décembre 1991, p. 86-114.

historique ou généalogique ne le prouve vraiment. Plus encore, les recensements de 1671 et de 1686 se contredisent quant au lieu et date de naissance de ces trois enfants. Ainsi, au premier recensement de 1671, Pierre est âgé de 50 ans ; il serait alors né en France, en 1621, soit donc onze ans<sup>30</sup> avant le départ de son père pour l'Acadie. Il en est de même au recensement de 1686 : il lui est donné 55 ans, ce qui le fait naître en 1631, soit cette fois moins d'un an avant le départ de son père pour l'Acadie !

TABLEAU III			
Enfants nés d'un 1 <sup>er</sup> mariage (?) de Germain Doucet dit La Verdure, nom de l'épouse inconnu			
Noms	Naissance	Date du mariage	Époux/épouse
1. Pierre	en France vers 1621 ?	vers 1660	Henriette Pelletret
2. Marguerite	en France vers 1625 ?	vers 1647	Abraham Dugas
3. une fille	en Acadie n... ?	vers 1654	Pierre LeJeune dit Briard
4. Germain	en Acadie vers 1641	vers 1664	Marie Landry

Il en est de même de Marguerite. Au recensement de 1671, on lui donne 46 ans ; elle serait ainsi née en France, elle aussi, vers l'année 1625. Au recensement de 1686, on la retrouve âgée de 50 ans ; elle serait alors née en Acadie vers 1636 ! Quant à son frère Germain, le recensement de 1671 lui donne 30 ans ; il serait par conséquent né en Acadie vers 1641. Nous voilà encore assez loin du dénouement de notre énigme...

Mais qu'importent tous ces dates et lieux, peut-être vrais ou douteux, des naissances de ces trois enfants de Germain Doucet dit La Verdure. Les recensements ne donnent jamais toutes les réponses aux interrogations de l'historien ou du généalogiste. D'autres champs ou avenues de recherche peuvent les conduire à bien d'autres intéressantes hypothèses, voire à des découvertes. C'est notamment le cas des relations de parenté<sup>31</sup> à partir desquelles se mesurent les degrés de consanguinité entre deux parents descendant d'une même lignée ou d'une ligne collatérale. Voilà l'avenue que nous voulons finalement explorer.

Ainsi, prenons les filiations maternelles de Marguerite Doucet. Par deux fois, nous retrouvons des unions consanguines de ses arrière-petits-enfants (**Tableau IV**) : la première fois lors du mariage, le 18 avril 1746, de son arrière-petite-fille Anne Le Blanc à Claude Trahan, lui-même arrière-petit-fils de Pierre LeJeune dit Briard, marié entre 1650 et 1654 à ladite fille Doucet ; Marguerite Doucet est encore l'arrière-grand-mère d'Anne-Marie Dugas, mariée le 27 janvier 1749 à Pierre Doucet dit Maillard, petit-fils de Germain Doucet.

Nous voilà devant un phénomène de filiation de parenté génétique aux conséquences habituelles. Les liens de parenté de ces futurs époux et épouses remontent en lignes collatérales du quatrième au premier degré de génération acadienne des Doucet et des LeJeune dit Briard. Aussi, ces deux mariages vont-ils à l'encontre du code de droit canonique de l'Église catholique. Conséquemment, ils n'auront lieu qu'à une seule condition : que l'Église accorde aux futurs époux et épouses une *dispense de consanguinité* ; à Claude Trahan et Anne LeBlanc, une dispense de *quatrième degré de consanguinité*<sup>32</sup> ; à Pierre Doucet dit Maillard et Anne-Marie Dugas, une *dispense du troisième au quatrième degré de consanguinité*<sup>33</sup>. Voilà autant de termes juridiques, et bien d'autres encore, tels filiation génétique, degrés de générations consanguines, etc., inscrits dans le droit canonique de l'Église et dans les codes de droit civil des sociétés. Il s'agit de termes qui définissent l'interdiction de contracter un mariage en raison d'un ascendant commun.

Mais, que pourraient révéler de plus au généalogiste ces mariages consanguins ? Une certaine certitude quant à la filiation unilinéaire entre Marguerite et Martin Doucet. En effet, un regard attentif sur le lignage (**Tableau IV**) qui va de Pierre Doucet dit Maillard et d'Anne-Marie Dugas à leur ancêtre respectif, nous donne la quasi-certitude que Germain et Marguerite étaient frère et sœur. Sinon, pourquoi le missionnaire Jean-Baptiste de Gay Desenclaves devant officier le mariage de Pierre Doucet et d'Anne-Marie Dugas leur aurait exigé de payer une dispense du *troisième au quatrième degré de consanguinité* ?

La même déduction semble évidente quant à la parenté sororale entre Marguerite et ladite « fille Doucet » : elles sont, ou étaient, toutes deux sœurs ou demi-sœurs ! La dispense de quatrième degré de consanguinité accordée à Claude Trahan et Anne Leblanc lors de leur mariage en l'église de Grand-Pré le 18 avril 1746 nous le suggère fortement. Mieux encore, si cette dite fille Doucet est bel et bien l'arrière-grand-mère de

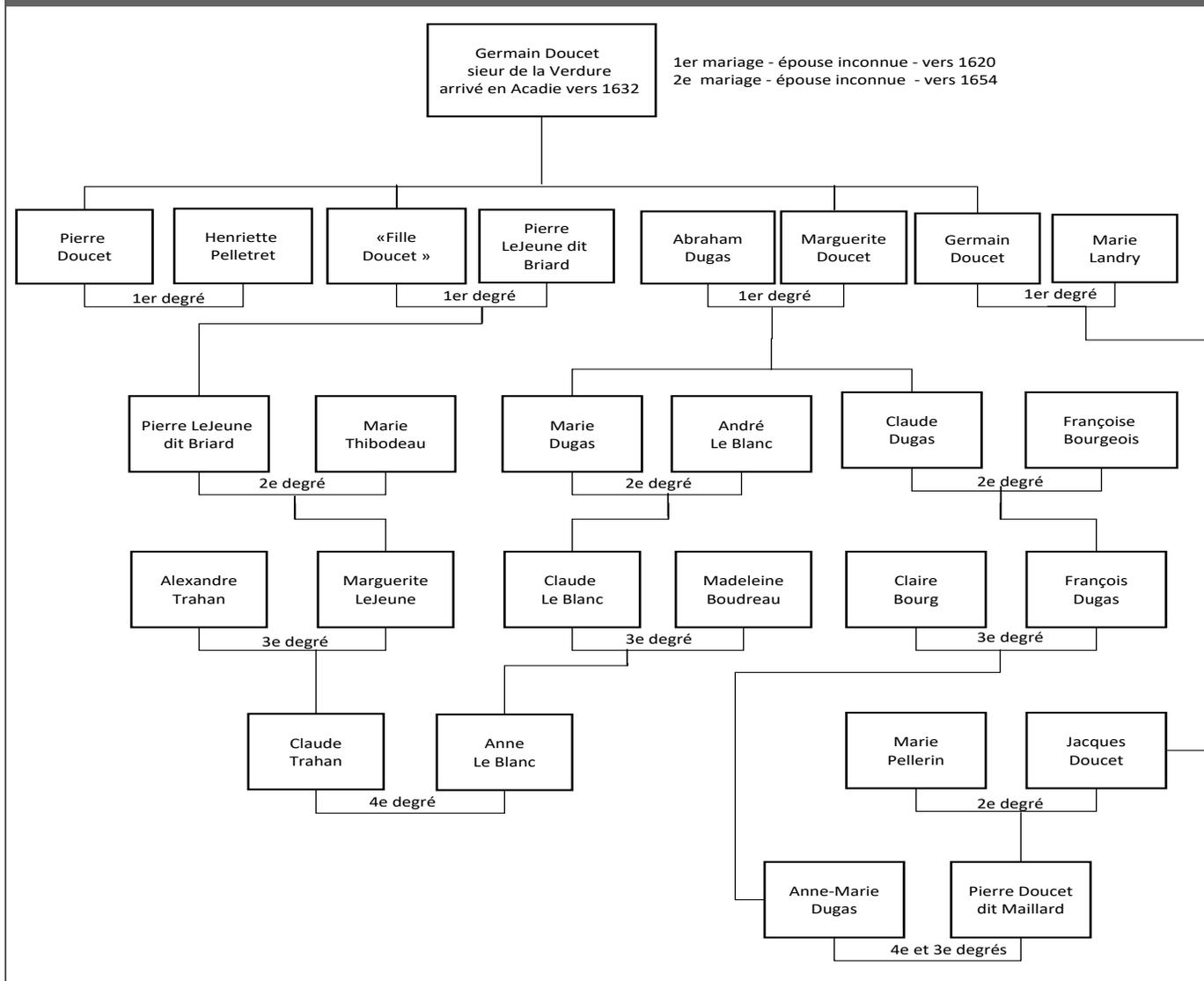
30. Dans son article « Généalogie des familles Doucet : souche acadienne », *Mémoires*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, vol. 8, n° 8, p. 373, M<sup>me</sup> Louise-Joseph Doucet affirme que Pierre, alors âgé de 11 ans, aurait accompagné son père en Acadie.

31. À propos des « apparentés par consanguinité », voir JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 37-71.

32. Le mariage de Claude Trahan et d'Anne LeBlanc n'eut lieu le 18 avril 1746 qu'à la condition qu'ils obtiennent une « *dispense de parenté au 4<sup>e</sup> degré* » (voir : *Ancestry*, « Registre des mariages de la paroisse Saint-Charles-des-Mines de Grand-Pré », 1709-1748, image 243/266).

33. Le mariage, le 27 janvier 1749, de Pierre Doucet dit Maillard et d'Anne-Marie Dugas, arrière-petite-fille de Marguerite Doucet, a aussi nécessité une dispense du *troisième au quatrième degré* de consanguinité (voir le registre de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal, vol. 26, p. 221).

**TABLEAU IV**  
**LES DEGRÉS DE CONSANGUINITÉ DANS LA FILIATION PARENTALE**  
**DE MARGUERITE DOUCET FILLE DE GERMAIN DOUCET DIT LAVERDURE**



Claude Trahan, il faut encore en déduire qu'elle était aussi la sœur<sup>34</sup> ou la demi-sœur de Pierre et de Germain Doucet.

Il nous faut conclure cette sous-partie. Il nous tarde de reprendre notre récit sur Marie-Ursule Labauve. Aussi, regrettons-nous de ne pouvoir continuer plus longuement notre enquête sur les origines métisses de cette « fille Doucet », l'arrière-grand-mère de Marie-Ursule. Poursuivre une pareille

enquête nous entraînerait dans un domaine de recherches qui, pour le moment, dépasse nos compétences: le recours à la signature génétique de l'ADN<sup>35</sup> amérindien. Mais les lecteurs et les lectrices ne perdent rien au change ; depuis quelques années, la présence de gènes amérindiens dans le lignage des familles Doucet et LeJeune dit Briard de l'Acadie ancienne a fait l'objet de maintes études et publications disponibles sur

34. Le généalogiste Stephen A. White arrive à la même conclusion, à savoir que la femme de Pierre LeJeune dit Briard [...] était la sœur de Marguerite Doucet (*Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, vol. I, p. 527).

35. Le recours à l'ADN à des fins généalogiques est aujourd'hui très répandu, voire à la mode. Ce qu'il est convenu d'appeler « la signature génétique de l'ADN » permet en effet de remonter aux lointaines lignées ancestrales pour y retracer la signature du chromosome Y (ou « ADN<sub>Y</sub> »), pour les lignées paternelles et de l'ADNmt (ou « mitochondrial ») pour les lignées maternelles et, ainsi la possibilité d'identifier quels gènes porteurs ont été transmis à une population donnée ou à un simple individu. Voir à ce propos les recherches et les publications de l'équipe de chercheurs dirigée par Damian Labuda, Hélène Vézina et autres, accessibles sur leur site Web sous le titre: « Épidémiologie et génétique et des populations du Québec » (<http://www.quebecgenpop.ca/>). Voir encore l'excellente étude d'Hélène Vézina (et coll.), « L'apport des données génétiques à la mesure généalogique des origines amérindiennes des Canadiens français », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 41, n° 1, printemps 2012, p. 87-105.

le Web. Aussi leur suggérerons-nous d'aller lire ces études ou ces enquêtes<sup>36</sup>, dont plusieurs ne sont toutefois que de simples hypothèses d'interprétation.

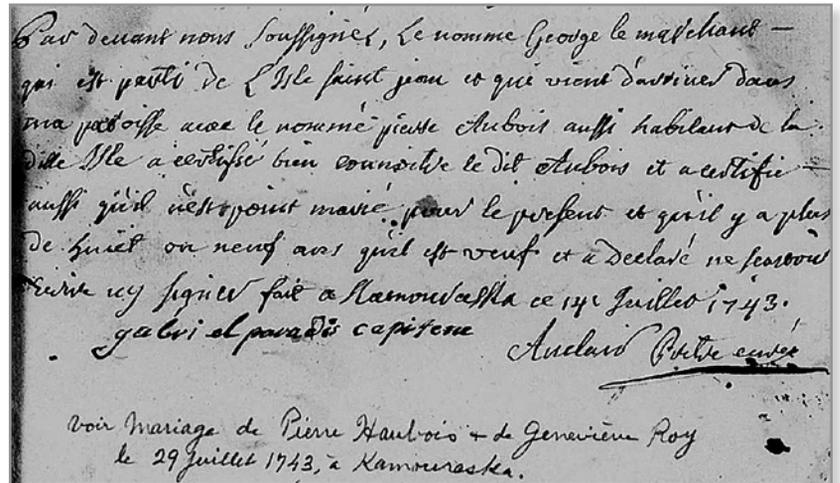
Quant à nous, nous concluons en suggérant au lecteur de retourner aux données de notre **Tableau II**. En suivant bien la descendance maternelle — issue des deux épouses inconnues<sup>37</sup> de Germain Doucet dit La Verdure —, une donnée généalogique se dégage, qu'il faudrait confirmer: à savoir la transmission continue de mères en filles de l'ADNmt (ou mitochondrial). Comme quoi toutes ces Amérindiennes et Métisses d'origine micmaque seraient porteuses de gènes d'origine amérindienne. Il en serait ainsi de notre lointaine ancêtre Marie-Ursule Labauve. Ces gènes, elle les aurait reçus de sa mère, Anne Le Jeune dit Briard qui, elle-même, les aurait hérités de sa mère, l'Indienne micmaque Marie-Jeanne Kagigoniac. Sans doute, Marie-Ursule Labauve ne pensait guère — voire jamais — à son lignage. Le bonheur de ses trois premiers enfants lui importait bien davantage. Sans doute, encore, fut-elle pleinement d'accord avec son époux, George Marchand, de quitter cette Acadie incertaine des années 1740, pour trouver ailleurs un meilleur avenir pour elle et sa famille.

### Le voyage de Georges Marchand et de Marie-Ursule Labauve: de l'Acadie à Kamouraska

L'arrivée à Kamouraska de Georges Marchand et de Marie-Ursule Labauve est un exploit! Mais sans doute ne furent-ils pas non plus les premiers ni les derniers Acadiens à accomplir un tel voyage. Partis de l'une des deux paroisses de l'Isle Saint-Jean (Port-La-Joie ou Saint-Pierre-du-Nord), ou encore de Saint-Charles-des-Mines, Grand-Pré, Georges Marchand, son épouse et leurs trois premiers enfants<sup>38</sup> arrivent à Kamouraska au cours de l'été 1743.

La découverte d'une note manuscrite insérée le 14 juillet 1743 dans l'un des registres de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska nous le confirme. La note est du curé Étienne Auclair (1682-1748) qui exerce cette année-là son ministère à

Kamouraska. Le contenu de la note porte sur l'éventuel mariage du compagnon de voyage de Georges Marchand, le Métis Pierre Auboïs dit Dubois<sup>39</sup>, avec Marie-Geneviève Roy Desjardins (1697-1771), veuve depuis trois ans de son premier époux, Charles Tardif (1688-1740). Or, comme le curé Auclair ne connaît point le Métis Pierre Auboïs, il demande donc à Georges Marchand de certifier que son compagnon de voyage est bel et bien veuf comme il le prétend et qu'il peut, comme il le demande, se remarier avec la veuve Marie-Geneviève Roy Desjardins. La note manuscrite du curé Étienne Auclair se lit comme suit:

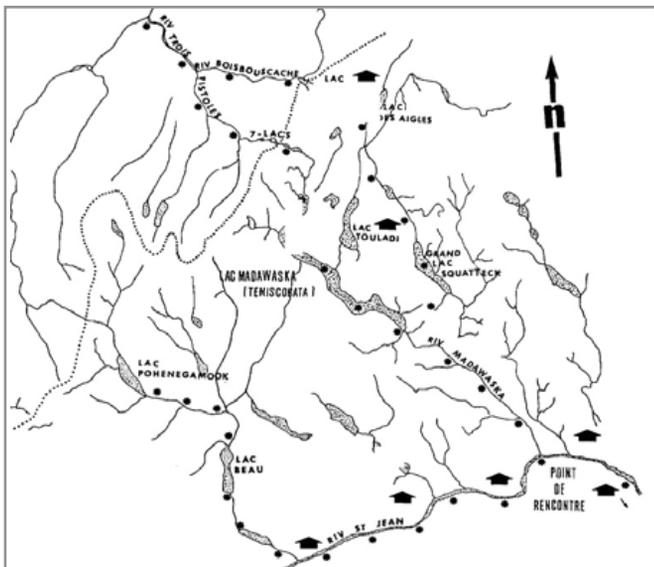


Par devant nous soussigné, le nommé Georges le Marchant qui est parti de l'Isle Saint-Jean et qui vient d'arriver dans ma paroisse avec le nommé pierre Auboïs aussi habitant la dite Isle a certifié bien connaître le dit Auboïs et certifier aussi qu'il n'est point marié pour le présent et qu'il y a plus de huit à neuf ans qu'il est veuf et à déclarer ne savoir écrire ny signer fait à Kamouraska ce 14 juillet 1743.

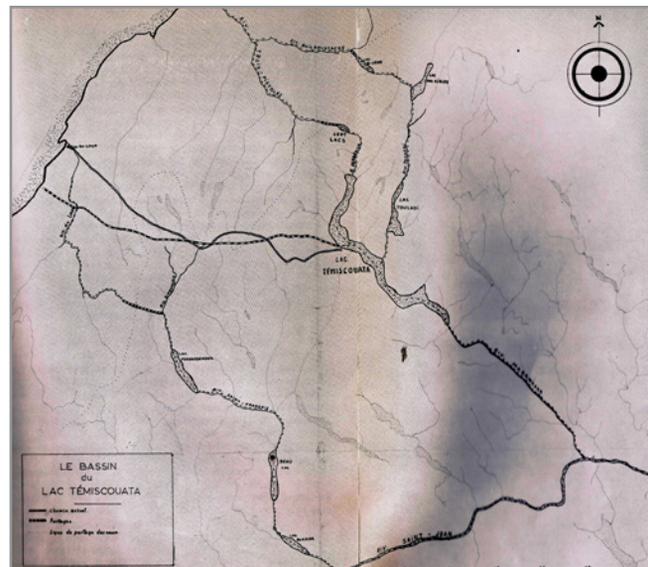
Source : FamilySearch : Registre de la paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska, 1728-1748, image no 73/897.

Aussi périlleux qu'il fût, le voyage de Georges Marchand et de Marie-Ursule Labauve de l'Acadie à Saint-Louis-de-Kamouraska s'inscrit dans une très longue tradition de communication entre l'Acadie et la Nouvelle-France. Un toponyme en résume à la fois toute la signification et l'importance historique. Il a comme nom *Le Portage de [du] Témiscouata*. L'appellation est résolument d'origine amérindienne. Ce sont les indiens malécites, l'une des nations de la grande famille

36. Les origines amérindiennes de la descendance des Doucet de l'Acadie ancienne ont fait l'objet de maintes publications sur le Web. En voici quelques-unes: ESTES, Roberta. *Native Heritage Project*: « Germain Doucet Haplogroup C3b » dans <https://dna-explained.com/>; LECLAIR, Suzette. « Les Doucet d'Acadie: conflit entre la généalogie et la génétique » dans <http://geninfo.org/blog/les-doucet-dacadie/>, 17 p.; RUNDQUIST, Marie et Keith DOUCET. « Confirmed C3b-y DNA test result test the heritage of Cajun Keith Doucet » dans [http://familyheritageresearchcommunity.org/doucet\\_dna.html](http://familyheritageresearchcommunity.org/doucet_dna.html); FAMILY TREE DNA: « Doucet Surname Project Classic Chart » dans <https://www.familytreedna.com/public/>.
37. C'est l'hypothèse que soutient plus ou moins Stephen A. White (*Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, vol. I, p. 526-527), à savoir que Germain Doucet dit LaVerdure aurait eu des relations conjugales — ou extraconjugales — avec une femme micmaque. De ces relations serait née une fille — cette fille Doucet — mariée vers 1654 à Pierre LeJeune dit Briard.
38. À propos des trois premiers enfants (Antoine, Pierre, Joseph) de Georges Marchand et Marie-Ursule Labauve, voir « Annexe I » dans **L'Ancêtre+**.
39. Le Métis Pierre Auboïs dit Dubois a bel et bien existé. Fils de Julien Auboïs, dit Saint-Julien et Jeanne-Aimée, il est né vers 1691. Le 11 janvier 1717, il épouse en l'église Sainte-Anne de Port Royal Élisabeth (Isabelle) Dugas (fille de Claude et Marguerite Bourg). Au début de juin 1733, Élisabeth se noie accidentellement à Port-Royal avec six de ses huit enfants. Quelque temps après son arrivée à Saint-Louis-de-Kamouraska, Pierre Auboïs épouse en secondes noces, le 29 juillet 1743, Marie-Geneviève Roy Desjardins, veuve de Charles Tardif.



**Carte II :** Carte du Témiscouata de Guillaume de Rosier (1699).  
Source : BÉRUBÉ, Pierre. *Op. cit.*, p. 8.



**Carte III :** Carte du Témiscouata de Nive Voisine.  
Source : Carte dessinée par Nive Voisine, reproduite dans l'ouvrage *Le Portage : le retour Notre-Dame-du-Lac*, publié sous le patronage du comité du Centenaire de Notre-Dame-du-Lac, 1969, p. 49.

abénaquise, qui ont sans doute été les premiers à donner le nom de « *Madawaski* » au lac Témiscouata<sup>40</sup>. Quant au grand bassin hydrographique dudit lac, les Malécites le désignaient également par le vocable *Pays Madawaski*, qui englobait pour eux tout un réseau de lacs, de rivières, de portages susceptibles de les conduire depuis les rives du fleuve Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, jusqu'aux abords du fleuve Saint-Laurent (**Carte II**). C'était en quelque sorte une partie de leur vaste territoire d'habitation et de transhumance, qui s'étendait même jusque dans l'état du Maine d'aujourd'hui. Attribuée à Guillaume de Rosier<sup>41</sup>, la **carte II** décrit très bien le vaste territoire qu'occupaient les Malécites aux premiers temps de la fondation de l'Acadie.

Ce « *Pays Madawaski* », les Malécites en maîtrisaient tout le bassin hydrographique. Grâce à leurs connaissances ancestrales des rivières, des lacs et des portages, ils pouvaient ainsi entrer en relation avec les autres bandes indiennes de mêmes familles ethniques vivant sur les territoires du Nouveau-Brunswick actuel et sur les bords du fleuve Saint-Jean qui servait comme axe de liaison fluvial. Suivant certains témoignages des débuts de la Nouvelle-France, les Malécites empruntaient même le fleuve Saint-Laurent pour se rendre jusqu'à Tadoussac afin d'y faire des échanges avec les Montagnais des lieux<sup>42</sup>.

C'est ce *Pays Madawaski* (**Carte II**) que Georges Marchand et sa famille traversent pour parvenir en la paroisse de Kamouraska en cette fin de juillet 1733. Mais quel parcours ont-ils emprunté ? Impossible évidemment de le savoir exactement. Deux directions s'offraient cependant à eux. La première, partir, par exemple, du village de Grand-Pré pour rejoindre le fleuve Saint-Jean, remonter ensuite son cours pour atteindre la rivière Madawaska, puis remonter ladite rivière (37 km) pour accéder au lac Témiscouata, long de 45 km ; remonter alors celui-ci d'est en ouest ; poursuivre par la suite leur voyage au moyen de portages et de canotages sur des rivières secondaires (Ashbérish, Boibouscache, etc.) pour atteindre la région des « Sept Lacs » et, enfin, le lac Trois-Pistoles et, à son embouchure, descendre dans la rivière Trois-Pistoles qui mène finalement aux abords du fleuve Saint-Laurent. Et de là, remonter la route bordant le fleuve pour atteindre finalement la paroisse de Kamouraska.

Georges Marchand et sa famille auraient pu aussi emprunter une autre route de portage (**Carte III**). D'abord, atteindre une fois encore le fleuve Saint-Jean, en remonter cette fois le cours pour, après quelques lieues de portage, accéder aux

40. Quelques autres noms ont été donnés au lac Témiscouata ; citons entre autres : *Cecemiscouata*, *Madawaska*, etc. Voir à ce propos BÉRUBÉ, Pierre. « Le Témiscouata en toute justice », Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, Université du Québec à Rimouski, n° 13, 1983, p. 6-10 ; VOISINE, Nive. *Le Chemin du Portage de Témiscouata, de 1783-1830*, Québec, Université Laval, mémoire de maîtrise (histoire), 1958, 101 p.

41. Attribuée au voyageur ou cartographe français Guillaume de Rosier, cette carte manuscrite du Madawaska fut probablement publiée à Paris en 1699. Mains géographes ou historiens la reproduisent ou la citent dans leurs monographies sur le vaste territoire du Madawaska au temps de la Nouvelle-France. Citons entre autres : BURKE, Adrian L. « Temiscouata : Traditional Maliseet Territory and Connection between the St. Lawrence Valley and the St. John Valley » dans NICHOLS, J. D., sous la dir. de. *Actes du Trente-Deuxième Congrès des Algonquistes*, Winnipeg, Université de Manitoba, 2001, p. 65 ; du même auteur : « L'Archéologie des Malécites : passé, présent et futur », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 39, n° 3, 2009, p. 16.

42. Sur l'histoire des Malécites, voir MICHAUD, Ghislain. *Les gardiens des portages : L'histoire des Malécites du Québec*, Québec, Les Éditions GID, 2003, 304 p.

lacs Glazier et Beau Lac qui leur permettaient de rejoindre la rivière Saint-François, grâce à laquelle il leur était possible de pénétrer dans le lac Pohénégamook (9 km), reprendre encore en aval la même rivière Saint-François qui alimente ledit lac Pohénégamook. Enfin, après un assez long portage, retracer la rivière du Loup, y mettre à l'eau leur canot d'écorce, descendre ainsi le cours de la rivière, pour finalement atteindre les bords du Saint-Laurent. Georges Marchand et sa famille n'avaient alors qu'à prendre la route qui mène au village de Kamouraska.

Nive Voisine propose un troisième portage que Georges Marchand et sa famille auraient pu emprunter et qui permettait de passer du lac Témiscouata à la Rivière-du-Loup. Voisine le décrit ainsi :

*en quittant la rive droite du lac [Témiscouata], à 15 milles environ de sa décharge, ce sentier suivait les hautes terres pour aboutir à la Rivière-du-Loup à une dizaine de milles du Saint-Laurent. Seul ce dernier portage est appelé « Portage de Témiscouata »<sup>43</sup>, écrit certainement avec justesse Nive Voisine<sup>44</sup>.*

## La vie de Georges Marchand et de Marie-Ursule Labauve à Kamouraska

Georges Marchand et Ursule Labauve vécurent la deuxième partie de leur vie à Kamouraska. C'est également dans cette paroisse que sont nés et baptisés leurs trois derniers enfants<sup>45</sup>.

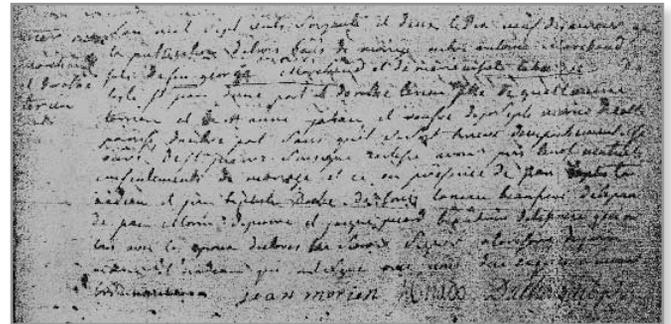
Quelle fut la vie de Georges Marchand et d'Ursule Labauve à Kamouraska? Comme la majorité de ses compatriotes, Georges Marchand n'avait qu'un seul choix : cultiver un lot de terre. Près d'un an après son arrivée à Kamouraska, le seigneur des lieux, Louis-Joseph Morel de La Durantaye<sup>46</sup>, lui concède un lot de 4 arpents de front dans le second rang de Kamouraska. Or, il semble bien que Georges n'ait guère réussi à défricher convenablement ce lot de terre. À peine trois ans plus tard, il est forcé d'en vendre la moitié à un autre habitant de Kamouraska, Philippe Jouvin, qui l'acquiert pour la somme de quatre-vingts livres. L'acte de vente est passé devant le notaire Joseph Dionne (1740-1779) le 25 juin 1747. En première page de l'acte<sup>47</sup>, il est notamment écrit que Georges Marchand a reçu ce lot de terre du seigneur de La Durantaye le 14 mai 1744.

Georges Marchand a sans doute trouvé un tel travail de défrichage au-dessus de ses forces. Aussi aurait-il alors préféré pratiquer d'autres métiers tels ceux de pêcheur de marsoins, de marin ou de navigateur, ou encore celui de charpentier. On sait que quelques petits chantiers navals étaient

en activité à la Pointe-Sèche et sur les bords de la Rivière-des-Caps. Peut-être Georges Marchand y a-t-il travaillé à titre de charpentier? Qui sait?

## La disparition de Georges Marchand

On ne sait ni quand ni où est décédé et a été inhumé Georges Marchand. Aucun des registres paroissiaux de Saint-Louis-de-Kamouraska ou de Saint-André-de-Kamouraska n'en fait mention. Fut-il inhumé aux côtés de son fils Pierre décédé le 20 avril 1748, à l'âge de 10 ans, et inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Kamouraska? Ou, peut-être fut-il enterré dans le lot actuellement dénommé le *Berceau de Kamouraska*, où reposent les ossements des premiers habitants de l'endroit? On sait néanmoins qu'il est encore vivant le 25 juin 1747, journée au cours de laquelle il se présente devant le notaire Joseph Dionne qui lui fait la lecture du contrat de vente de 2 arpents de sa terre à l'habitant Philippe Jouvin. Georges Marchand est encore vivant au baptême de son dernier fils, Jean-Léon-Baptiste, le 5 septembre 1747. Après cette journée, c'est le mystère... Le nom de Georges Marchand réapparaît une dernière fois en date du 19 novembre 1749. Cette journée-là, c'est son épouse, Ursule Labauve, qui se présente devant le même notaire Joseph Dionne, lequel lui lit l'énoncé suivant d'un contrat de vente de terre : *Vente par Ursule Labauve épouse de feu George Le Marchand à Jacques Michaud, 19 nov. 1749.*



La mention du décès de Georges Marchand se trouve à la 3<sup>e</sup> ligne de l'acte de mariage de son fils Antoine.

Source : *Ancestry* : Registre de la paroisse Saint-Pierre-du-Sud (baptêmes, mariages, sépultures. 1727-1771), 19 janvier 1762 : image 93/180.

Ainsi sait-on approximativement la période au cours de laquelle Georges Marchand est disparu ou décédé, soit entre le 5 septembre 1747, jour du baptême de son fils Jean-Léon

43. C'est ce *Portage du Témiscouata* que mon arrière-grand-père Apollinaire Rousseau (1833-1920), navigateur à Saint-André-de-Kamouraska, prenait vers les années 1880 pour aller à Saint-Éleuthère-de-Pohénégamook y défricher son lot à bois et y bâtir sa future demeure.
44. Nive Voisine appuie ses dires sur le contenu d'une lettre que le chevalier de Lévis envoie le 4 septembre 1757 au maréchal de Mirepoix. Le contenu de la lettre porte surtout sur les possibilités de la Nouvelle-France d'entreprendre une expédition militaire en Acadie. Source : « Lettre de Lévis au maréchal de Mirepoix (1699-1757), 4 septembre 1757 », *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, Montréal, 1889-1895, t. II, p. 148.
45. Voir l'Annexe I dans [L'Ancêtre+](#).
46. Louis-Joseph Morel, sieur de La Durantaye (1671-1756), est le 5<sup>e</sup> seigneur de Kamouraska. Il devint propriétaire de la seigneurie le 15 septembre 1723 quand il la rachète du marchand, seigneur et notaire royal Henri Hiché (1672-1758).
47. La notice est résumée ainsi : *Vente d'une terre située dans la seconde concession de Camouraska, par Georges Lemarchant, habitant, et Ursule Labauve, son épouse, de la seconde concession du Grand Camouraska, à Philippe Jouvin, du Camouraska.* Source : BAnQ Rimouski. « Archives des notaires du Québec des origines à 1936 », minutier de Joseph Dionne, 1741-1779, CN104.S26.

Baptiste, et le 19 novembre 1749, journée au cours de laquelle Ursule Labauve se présente devant le notaire Joseph Dionne pour y entendre la lecture de la vente de ses deux derniers arpents de terre. Georges Marchand est encore dit décédé dans l'acte de mariage de son fils aîné, Antoine, avec Dorotheé Therrien en l'église de Saint-Pierre-du-Sud, le 19 janvier 1762.

## Le sort misérable de Marie-Ursule

La vie de Marie-Ursule à Kamouraska ne fut qu'une suite de malheurs et de misères. La disparition ou la mort de Georges quelque quatre ans après leur arrivée est certainement pour elle un premier malheur qui sera suivi de bien d'autres. Elle et ses six enfants sont dans un état d'indigence quasi indescriptible. En voici une bien triste description tirée du contrat de vente des 2 derniers des 4 arpents de terre qu'elle et Georges avaient reçus du seigneur de La Durantaye. Passé devant le notaire Joseph Dionne, le contrat est intitulé: *Vente par Ursule Labauve épouse de feu George LeMarchand à Jacques Michaud, 19 novembre 1749*. La deuxième page du contrat de vente débute ainsi :

[...] fut presente en sa personne ursule labauve Veuve de georges Lemarchand demeurant à camouraska au deceds de son mary restée chargée de sept enfans en bas age, et étant embarrassé a soutenir sa famille, n'ayant aucun parent pour la soulager à luy aider à soutenir sa famille ; et pour y parvenir a la pourvoir soutenir et entretenir a par les présentes vendu, cédé quitté délaissé et transporté, des maintenant et pour toujours avec garantie de tous troubles [...], à Jacques Michaud demeurant aussy audit Camouraska [...], scavoir deux arpents de terre de front sur quarante arpents de proffondeur laquelle estaient dépendante de la communauté d'entre lad[ite]. Vendresse et led [le dit] deffunt georges le marchand [...] <sup>48</sup> ;

Le notaire Dionne sait bien dans quel état de misère se trouvent Ursule et sa famille. À preuve, la façon dont il rédige les conditions de vente auxquelles l'acquéreur Jacques Michaud doit se plier s'il veut entrer en possession desdits 2 arpents de terre. Les 100 livres que lui coûte en effet ces 2 arpents, il doit les payer à Ursule de la façon suivante : 60 livres en nourriture et chauffage pendant six mois, à compter dudit 19 novembre 1749 jusqu'au 31 avril de l'année suivante ; puis, une autre somme de 20 livres, encore en marchandises ; et, finalement, la somme de 20 livres en argent, payable à Ursule au cours du mois de mai 1750.

D'autres épreuves frappent encore Ursule, dont le décès de quatre de ses six premiers enfants avant qu'elle ne décède elle-même, le 10 avril 1781. En voici les noms :

TABLEAU VI ENFANTS DE GEORGES MARCHAND ET MARIE-URSULE LABAUVE DÉCÉDÉS ENTRE 1748 ET 1767			
Noms	Naissance	Décès	Lieux De Décès-Sépulture
Pierre	Acadie n... b 15-12-1738	20-04-1748 âge : 10 ans	Saint-Louis-de-Kamouraska
Joseph	Acadie vers 1741-1744	avant 1791 âge : 47 ans ?	Saint-Louis-de-Kamouraska ?
Marie-Ursule	Kamouraska 1743	08-06-1778 âge : 35 ans	Saint-Louis-de-Kamouraska
Angélique	Kamouraska 1745	06-07-1767 âge : 22 ans	Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte
<b>Note :</b> Pour un tableau généalogique détaillé des six enfants de Georges Marchand et Marie-Ursule Labauve, voir l'Annexe I dans <b>L'Ancêtre+</b> .			

## Le décès de Marie-Ursule Labauve

Qu'en est-il, finalement, du décès de Marie-Ursule Labauve ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, elle est d'abord dite décédée dans l'acte de mariage de son troisième fils, Joseph, le 19 octobre 1767, à Marie-Thérèse Aiyotte (Ayotte), en l'église de La-Visitation-de L'Isle-Dupas. Voici la transcription des cinq premières lignes de l'acte de mariage <sup>49</sup> :

*Le dix-neuf octobre mil sept-cent soixante-sept après la publication de troy bancs de mariage faits au prône de nos trois grandes messes de paroisse entre Joseph Marchand fils de deffunt Antoine [Georges] Marchand et de la deffunte ursule Labauve ses père et mere de la paroisse de L'sle St-Jean en Acadie, diocèse de Québec d'une part, et Thérèse aiyotte fille de Joseph aiyotte et de Marie-Josephthe Beaufort ses père et mere de cette paroisse d'autre part...<sup>50</sup>*

En fait, Marie-Ursule Labauve est inhumée le 11 avril 1781 dans le cimetière de la paroisse Saint-André-de-Kamouraska. L'acte de sépulture ne précise pas le jour de son décès. Le curé de la paroisse, Joseph-Amable Trutault <sup>51</sup>, lui administre, peut-être la veille, les sacrements des malades.

Aucun parent ne semble avoir assisté aux funérailles d'Ursule. En marge de l'acte, le curé Joseph-Amable Trutault a écrit : *Inh. de Marie George veuve Marchand*.

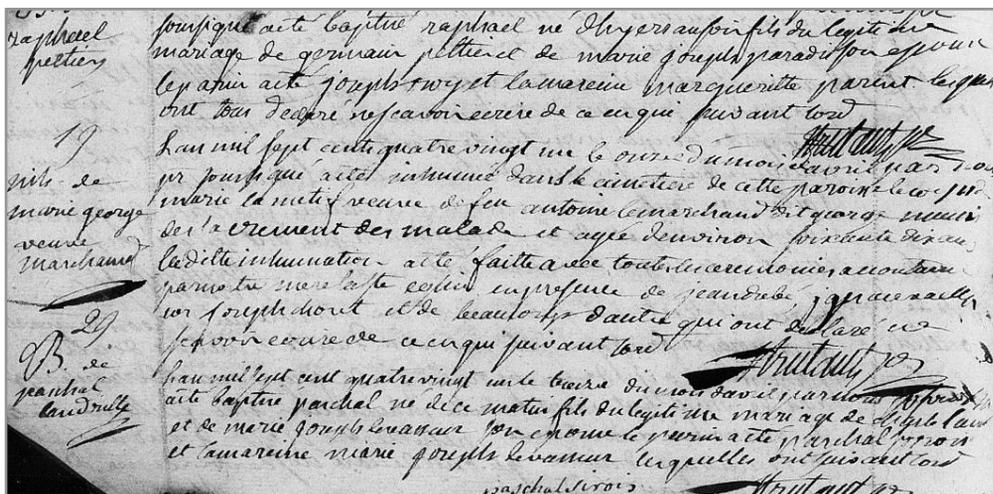
Dans l'acte lui-même, il omet d'inscrire le prénom et le nom de famille d'Ursule, comme si cela n'était pas à propos ;

48. BA nQ Rimouski. Minutier de Joseph Dionne ; vente du 19 novembre 1749, CN104, S26.

49. Comme il est fait mention dans cet extrait, il se peut que Georges Marchand ait aussi porté le prénom Antoine au cours de sa vie.

50. Registre de la paroisse de La-Visitation-de-L'Île-Dupas, années 1704-1835, image n° 138.

51. L'abbé Joseph-Amable Trutault (1755-1800) desservait à l'époque les paroisses de L'Isle-Verte, Cacouna, Notre-Dame-du-Portage, Trois-Pistoles, Rimouski et même la partie de l'Acadie limitrophe. Voir sa courte biographie dans le *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, 1908, vol. I (les Anciens), p. 524.



L'an mil sept cents quatre vingt un le onze du mois d'avril par moi prêtre soussigné a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse le corps de **marie la métisse**, veuve de feu antoine le Marchand dit Georges munie des Sacremens des malades avec inhumation avec toutes les cérémonies accoutumées par notre mère, la Sainte église, agée d'environs soixante et dix ans en présence de mess Jean Dubé, Ignace Vaillancour, Joseph Choret [Charest] et de beaucoup qui ont tous déclaré ne savoir écrire de ce enqui suivant. A. Trutault, prêtre

Source : FamilySearch, registre de la paroisse Saint-André-de-Kamouraska, 1772-1804, image n° 105/633. Le caractère gras est de nous.

il se contente d'écrire: [...] le corps de *marie la métisse*... Connotation péjorative? Identité métisse méprisante? Sans doute. Sans doute encore doit-on pardonner au curé Trutault cette façon de faire. Il partage l'opinion de son temps, à savoir que les familles d'ascendance métisse n'ont aucun statut historique et juridique ; elles n'existent que si elles portent un nom de Blancs! Voilà la façon dont il faut comprendre et interpréter l'abrégi du curé: *Inh. de Marie George veuve Marchand*... Ce n'est point le corps de Marie-Ursule Labauve qui est inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-André-de-Kamouraska. C'est celui de *marie la métisse*!

## Conclusion

C'est ainsi que nous concluons cette étude. L'acte de sépulture de notre lointaine ancêtre métisse est à nos yeux une sorte de résumé de sa condition de vie. Si bref que fut rédigé cet acte de sépulture, Ursule Labauve y apparaît comme un personnage secondaire. Et pourtant, ce n'est point ainsi que nous avons raconté sa vie. Son ascendance métisse est d'une origine autochtone des plus illustres: elle est l'arrière-arrière-petite-fille du grand Sagamos micmac Henri Membertou. À l'âge de 22 ans, elle épouse l'émigré breton Georges Marchand (34 ans). Elle lui donne six enfants: trois nés en Acadie et trois nés à Kamouraska. Marie-Ursule Labauve a-t-elle reçu de la part de

Georges Marchand tout le soutien nécessaire à son bien-être et à celui de ses six enfants? Nous en doutons un peu. La vente, le 25 juin 1747, de 2 de ses 4 arpents de terre à l'habitant Philippe Jovain nous laisse croire que le travail de la terre était pour Georges Marchand un pénible fardeau. Sa disparition entre le 6 septembre 1747 et le 18 novembre 1749 reste néanmoins un mystère. Mais une explication demeure possible. Il serait peut-être bel et bien décédé et aurait été inhumé dans le cimetière de Kamouraska. Mais les registres de la paroisse comptent de si nombreuses lacunes d'enregistrement des actes entre les années 1749 et 1767 qu'il est impossible d'y repérer les dates de décès et d'inhumation de notre ancêtre breton et acadien<sup>52</sup>.

Cette étude, nous la devons au départ à feu M<sup>me</sup> Lucille Marchand-Nadeau<sup>53</sup>: l'une des nièces de feu notre grand-mère Marie-Bernadette Marchand-Boucher (**Annexe II** dans **L'Ancêtre+**). Elle fut la première à établir avec exactitude les origines bretonnes et la descendance<sup>54</sup> de Georges Marchand et Marie-Ursule Labauve. Nos très sincères remerciements vont aussi à notre feu sœur aînée Chantal. Sa longue amitié avec feu notre petite-cousine germaine Lucille m'a permis de consulter une partie des archives de celle-ci sur notre ancêtre commun Georges Marchand. Un dernier mot à propos de Marie-Ursule Labauve. Sans doute, quelques séquences de son bagage génétique se retrouvent-elles dans bien d'autres lignées ancestrales acadiennes et québécoises ; notre étude ne visait nullement à identifier le nombre de ces lignées parentales. Un seul objectif nous tenait à cœur: reconstituer « la mémoire généalogique » de deux grandes familles de l'Acadie ancienne, les Doucet et les LeJeune dit Briard, dont la double descendance s'est jointe, un cours des années 1740, à l'une des grandes familles micmaques de l'Acadie amérindienne.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [gh.rousseau@lenavigateur.ca](mailto:gh.rousseau@lenavigateur.ca)

52. Autre information importante: les registres de Kamouraska pour les années 1749 à 1767 manquent au greffe de la Cour supérieure du district de Kamouraska. Source: FamilySearch, Registres de la paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska, 1728-1748 et 1767-1808, image n° 112/897.
53. Fille d'Alcime Côté et Marie-Élisabeth Marchand, Lucille Marchand-Côté est née le 19 juin 1916 à Saint-François-Xavier-de-Madawaska, Nouveau-Brunswick ; décédée le 2 février 2015, elle est inhumée le 6 à Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil.
54. Une partie des recherches généalogiques de feu Lucille Marchand-Côté sur les descendants de Georges Marchand et Ursule Labauve a paru sous le titre « Documentation fournie par M<sup>me</sup> Lucille Côté-Nadeau », *La Parentèle: Bulletin de l'Association des Familles Marchand*, vol. 5, n° 2, automne 1995, p. 9-13 ; à consulter encore un document intitulé « Nos ancêtres Breton: Jean Le Marchant [et] Mathurine Dumoulin », [s. d.], déposé en 2017 dans le « Fonds d'archives Yvette-B-Rousseau 1950-1988 », Université du Québec à Montréal, fonds 126P.



## La vie de Charles Genest dit Labarre

René LaBarre (7463)

Né à Deschailions-sur-Saint-Laurent en 1946, l'auteur a obtenu une maîtrise en orientation de l'Université Laval en 1970. Il a travaillé à la Commission scolaire de Thetford Mines, tant auprès des jeunes du dernier cycle du secondaire qu'à l'éducation des adultes comme responsable des services aux étudiants, professeur de psychologie et conseiller d'orientation. À la retraite, il a poursuivi ses recherches en généalogie sur la vie de son ancêtre, Jacques Genest dit Labarre, commencées en 1980. Depuis trois ans, il s'est surtout intéressé à la vie de Jacques en France.

### Résumé

*Charles Genest dit Labarre a vécu toute sa vie à Saint-Jean, île d'Orléans, et est devenu un membre important de sa communauté.*

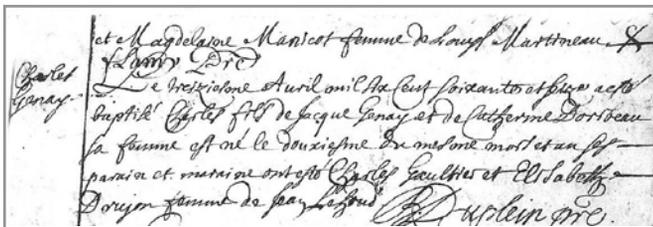
### Naissance, adolescence et mariage de Charles

Charles est né le 12 avril 1676 à Sainte-Famille de l'île d'Orléans et a été baptisé le lendemain.

Sur son certificat de baptême il est écrit :

*Le treiziesme Avril mil six cent soixante et seize a esté baptisé Charles fils de Jacque Genay et de Catherine Doribeu sa femme est né le douxiesme du mesme mois et an ses parain et maraine ont esté Charles Gaultier et Elisabeth Doryon femme de Jean Lahoud*

*B. Duplein pre.*



Certificat de baptême de Charles Genest.

À remarquer que le seigneur Charles Gaultier était le parain de Charles. Il s'agit du même seigneur qui avait rétrocedé ses biens à Jacques, le père de Charles, tout comme Renée de Conquessac, épouse du seigneur de Grugelin, avait été la marraine de son père, Jacques, à Juigné-sur-Loire. Il est le quatrième enfant et le second fils de la famille. Il suivait les jumelles, Marie et Marie-Anne, nées le 3 novembre 1670, dans la première année de mariage de ses parents, Jacques Genest dit Labarre, maître taillandier, taillandier-soldat du Régiment de Carignan-Salières, et Catherine Doribeu, Fille du roi, ainsi qu'un frère, Jacques, né le 24 janvier 1674, puis Charles, le 12 avril 1676. Ensuite, il y a eu Marie-Anne (la première étant décédée), née le 18 novembre 1677, François le 28 décembre

1679, Gentien le 28 juin 1683, Anne le 21 avril 1685 et Augustin, né en France vers 1689. Voilà pour la fratrie de neuf enfants.

Charles, jeune adolescent, commence à apprendre le métier de taillandier dans l'atelier de son père. D'ailleurs, on peut dire sans crainte de se tromper que les deux plus vieux suivirent les traces de leur père. En effet, Jacques devint milicien, comme son père, un ancien soldat. Il fit carrière dans la milice et occupa les plus hauts postes, lieutenant et capitaine, pendant plusieurs années, à Saint-Antoine-de-Tilly. Charles, de son côté, compléta l'apprentissage du métier de taillandier avec son père et devint, pendant une bonne période, le seul taillandier-forgeron de Saint-Jean de l'île d'Orléans, en plus d'être un habitant.

Il ne faut pas oublier que Jacques, le père, lorsqu'il vendit sa maison et sa terre le 18 août 1688 à Jean Prémont, garda ses animaux domestiques, sauf un cheval, ses meubles et évidemment ses outils de taillandier et de forgeron. C'est fort probablement avec ceux-ci qu'il continua à enseigner le métier à son fils Charles qui n'avait alors que 12 ans et quelques mois. Jacques père est ensuite demeuré plusieurs années à Sainte-Famille. Puis il est allé vivre chez son fils, Charles, après le mariage de ce dernier avec Marie Morier, le 25 novembre 1699.

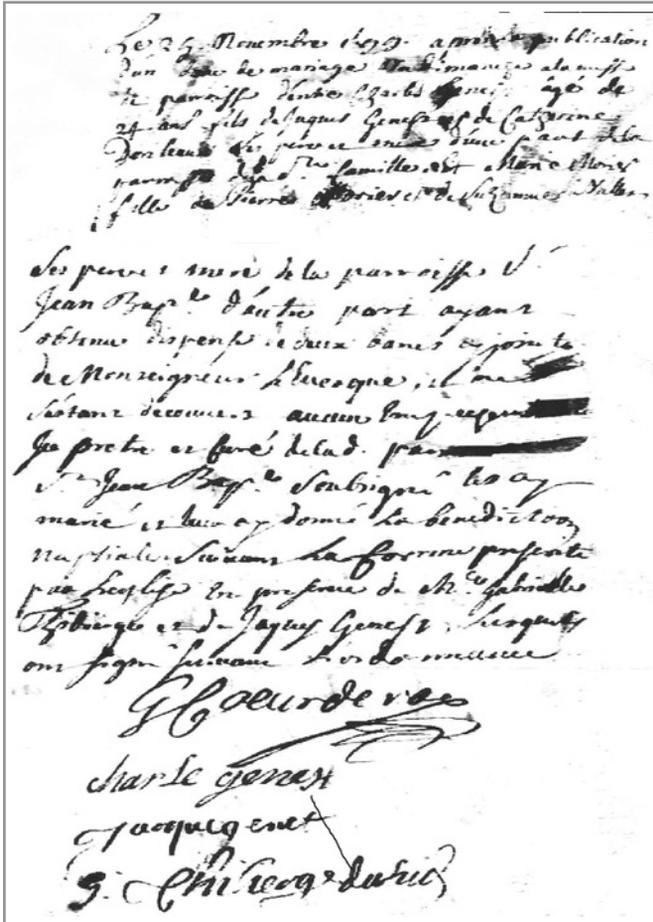
Leur contrat de mariage se lit comme suit :

En marge : *Charles Genets et Marie Morier*

*Le 25 novembre 1699 après la publication d'un banc de mariage le dimanche a la messe de paroisse disant Charles Genets âgé de 24 ans fils de Jaques Genests et de Catherine Doribeu Ses parents d'une part de la paroisse de la Ste-Famille et Marie Morier fille de Pierre Morier et de Suzanne le Vallet ses parents meme de la paroisse St-Jean Baptiste d'autre part ayant obtenu dispense de deux bancs cy joins l'autre de Monseigneur L'Evesque et ne sestans decouvert aucun Empechement Je prêtre et curé de la dite*

paroisse de St-Jean Baptiste Sousigné les ay marié et leur ay donné la benediction nuptiale suivans la forme prescrite par Leglise En presence de Mme Gabrielle Thivierge et de Jacques Genets lesquels ont signé suivans l'ordonnance

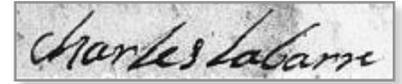
G Coeurderoy ptre  
charles genest  
jacquegenet  
G.Thivierge.



Contrat de mariage de Charles Genest et de Marie Morier.

Ici, apportons quelques précisions. Nous avons la preuve qu'à ce moment-là, en 1699, soit onze ans après la vente de leur maison et de leur terre, Jacques et Catherine demeuraient toujours à Sainte-Famille. Le document indique qu'il y a eu une dispense de deux bans parce que les époux étaient mineurs; Charles avait 23 ans exactement, et Marie, née le 26 octobre 1682, seulement 17 ans. De plus, c'est Jacques, le frère de Charles, qui a signé, son père ne sachant le faire. Il a signé *Jacque* (pas de s), en un seul mot avec *genet* (pas de s), tandis que *charle* (pas de s) a signé *genest* (avec un s). En 1700, on disait indifféremment Charles Genest ou Charles Labarre à Saint-Jean de l'île d'Orléans. Le patronyme Genest pouvait s'écrire tel quel ou encore Gené, Genet, Genets, Genais, Genay, etc. On retrouve l'ajout « dit Labarre », également écrit de diverses façons: dit Labarre, dit LaBarre, dit La Barre ou dit

Labare. Charles lui-même signait souvent Charles Labarre lors de baptêmes ou de mariages auxquels il assistait ou, à l'occasion, sur des contrats. Charles vécut donc toute sa vie adulte à Saint-Jean. Il acheta la maison et la terre de son beau-père, Pierre Morier (Mourier), en 1700, l'année suivant son mariage.



Autre signature de Charles.

Pierre Mourier avait acheté auparavant la terre de Robert Boulay par contrat notarié le 19 novembre 1675. Son frère aîné, Jean Morier dit le père Véron (Mourier dit Verron), s'était marié à l'âge de 48 ans, le 29 octobre 1678, à Marie Mineau, âgée d'à peine 15 ans. Il avait acheté, le 9 septembre 1673, vers midi, chez le notaire Romain Becquet de Québec, 5 arpents de terre à Saint-Jean. Les deux frères Morier dit Véron, Jean et Pierre, se sont retrouvés finalement voisins. Ils étaient nés à Saint-Jean de Chenomet, en Angoulême, département de Charente, en Poitou-Charente, France. Jean est né vers 1631 et est décédé le 15 août 1705 à Saint-Jean, en présence de Charles Genest. Pierre né en 1637 est décédé après novembre 1699. Sur le plan de l'île d'Orléans de 1689 par Villeneuve, ingénieur du Roy, on retrouve Pierre Morier au numéro 34 et Jean Morier, son frère, entre les numéros 34 et 35. On pourrait discuter longtemps des terres des Morier et il y a encore des recherches à faire.

### Maison de Charles

Parlons un peu de la demeure de Charles, connue sous le nom de Larue (ou Larue Gourdeau ou Genest Larue Gourdeau), du nom des propriétaires importants. Ceux-ci étaient Charles Genest, succédant à Pierre Morier, son beau-père, en 1700; son fils Laurent, en 1743; le fils de ce dernier, Jean-Baptiste en 1793; puis les trois générations des notaires Larue, de 1870 à 1955; René Blanchet en 1955 et, finalement depuis 1971, Paul Gourdeau, un riche armateur, décédé le 6 août 2014 à 89 ans. La demeure appartient maintenant à la succession de ce dernier.

La maison ancestrale Morier (Mourier) fut construite entre 1669 et 1678 et compte parmi les plus anciennes, non seulement de l'île d'Orléans, mais aussi de la grande région de Québec, voire de l'Amérique du Nord. Elle a fait l'objet de plusieurs études architecturales. Cette maison solide de quinze pièces était en vente dans les dernières années au prix de quelques millions de dollars. Elle est la pièce maîtresse d'un magnifique domaine de plus de 10 millions pi<sup>2</sup>. On y retrouve, entre autres, un terrain de golf professionnel de neuf trous, cinq lacs artificiels, des terrains de tennis et de badminton, une piscine creusée chauffée, une grange pièces sur pièces, une terre à bois en beaux grands chênes et de superbes jardins. Le terrain a été concédé en 1669 par M<sup>gr</sup> François de Montmorency de Laval, alors seigneur, et la maison a été construite en pierres peu de temps après. Au recensement de 1681, elle était bel et bien complétée, comme aujourd'hui. Cette vieille maison a accueilli un grand nombre de célébrités depuis ce temps. Par exemple,

sur une photo prise devant la maison en 1890, on reconnaît le premier ministre du Québec, l'honorable Honoré Mercier, assis au centre, les bras croisés. Elle a subi de grands travaux de restauration dans les années 1970, sous la gouverne de M. Paul Gourdeau, propriétaire, féru de généalogie et amoureux de la maison canadienne, qui, avec l'aide du gouvernement et d'une équipe multidisciplinaire de professionnels (architecte, ethnologue, historien, ingénieur, archéologue, etc.), lui a redonné son lustre d'antan.



Maison de Charles Genest dit Labarre, aujourd'hui.  
Photo fournie par l'auteur.

Charles, jeune taillandier-forgeron et agriculteur dès le début de son mariage, possédait donc une terre de 5 arpents en bordure du fleuve. Il accumula les surplus qu'il en retirait et se mit à les commercialiser. Non content d'être le seul artisan à travailler le fer à l'intérieur de la paroisse de Saint-Jean, il devint aussi un agriculteur de plus en plus important et, même, un commerçant florissant, l'un des plus prospères de sa communauté. D'ailleurs, d'après l'aveu et le dénombrement de 1725, Saint-Jean ne compte qu'un seul producteur régulier de surplus agricoles, Charles Genest, avec 80 arpents de terre labourable.

C'est dire la progression fulgurante de Charles dans la production et la vente de fruits et légumes. Dans l'année qui suivit le mariage de sa fille Marie-Anne au chirurgien, commerçant et futur seigneur Jean Mauvide, en 1733, le cultivateur divisa sa terre pour en vendre une partie au nouveau couple. Il leur concéda la portion la plus basse de son terrain, accolée au fleuve, où ceux-ci s'installèrent et firent construire leur maison de pierres en 1734, qui devint plus tard le Manoir Mauvide-Genest, encore connu aujourd'hui sous cette appellation.

### **Le seigneur Jean Mauvide et Marie-Anne Labarre (Genest), fille de Charles**

Jean Mauvide est né le 6 juillet 1701 à Tours, en France. Il est le fils de Jean, un simple maçon, et Marguerite Lespérance Buron. Il a commencé sa carrière comme apprenti-chirurgien de navire, les écoles de médecine n'existant pas à cette époque. Il s'établit ensuite comme médecin de campagne en Nouvelle-France en 1720. Il fut alors charmé par l'île d'Orléans où il obtint, au fil des ans, plusieurs attestations de compétence et

où il acquit une grande notoriété. Pas fou le jeune homme, il était demeuré d'abord dans des pensions ! Il épousa plus tard Marie-Anne Genest. Homme très dynamique, il a trouvé à l'île des paysans et des artisans entreprenants qui l'ont soutenu dans son ascension constante, jusqu'à devenir leur seigneur. Nous pouvons constater dans la documentation existante que Jean Mauvide, en comptant sur un groupe d'alliés et de partenaires de plus en plus étendu, a progressé constamment et de façon très marquée, jusqu'à occuper une position centrale et de première place sur toute l'île d'Orléans en 1750.



Le Manoir Mauvide-Genest.  
Photo fournie par l'auteur.

Il possédera dans les années 1750 une bonne partie du village de Saint-Jean, à partir de la forge Genest, à sa résidence de chirurgien et jusqu'au presbytère et l'église. Politiquement, il s'est intéressé à cette époque à la réalisation d'un chemin et de ponts entre toutes les paroisses. Ce faisant, il a damé le pion au capitaine et aux autres officiers de la milice de la paroisse qui en avaient pourtant la responsabilité. Le chemin deviendra le « Chemin Royal ». Marie-Anne, son épouse, s'occupa aussi et régulièrement, en vraie femme d'affaires, de leurs biens, avec des achats ou des ventes, lors des absences ou des voyages prolongés de son mari. Cependant, plusieurs années plus tard, la fin de la vie du seigneur Mauvide fut moins agréable alors qu'il perdit beaucoup d'argent et une bonne partie de ses biens, tout en gardant son titre de seigneur. On peut tout de même conclure qu'il a secouru et soigné tous les habitants de l'île d'Orléans, et même des gens de l'extérieur, et qu'il a sûrement été un exemple de détermination et de dévouement auprès de ses concitoyens, tout comme Marie-Anne qui remplit avec grand soin son rôle d'épouse du seigneur auprès des employés du manoir et pour toute sa famille, en étant souvent marraine et en les aidant régulièrement. Selon le livre paru en 1979 *Un visage de l'île d'Orléans*, de l'abbé Létourneau, ancien curé, le seigneur Jean Mauvide, décédé en 1782, son épouse, Marie-Anne Genest dit Labarre, en 1781 et leur fille Marguerite, en 1800, sont enterrés sous la chaire, dans la nef de l'église de Saint-Jean.

## Enfants de Charles et Marie Morier

Charles et Marie Morier (Mourier) eurent onze enfants :

- 1 **Marie**, née le 28 septembre et baptisée le 2 octobre 1700. Elle s'est mariée le 3 octobre 1718 à François Langlois et eut sept enfants : Charles-François, né le 10 mars 1720 ; Marie-Louise, née le 10 avril 1728 ; Marie-Joseph, née le 19 octobre 1729 ; Louis-Chrysostome, né le 22 février 1732 ; Marie Marguerite, née le 11 avril 1733 ; Marie-Françoise, née le 7 juin 1736 ; Charles, né le 3 mars 1741. Marie a été inhumée le 20 avril 1765 à 65 ans.
- 2 **Charles**, né le 9 mai 1702 et baptisé le lendemain. Aucune autre information n'est disponible.
- 3 **François**, né et baptisé le 29 avril 1704. Il a été inhumé le 1<sup>er</sup> mai 1704, le surlendemain de son décès.
- 4 **Pierre**, mon ancêtre, né et baptisé le 6 août 1705, épouse Rose Marchand le 16 janvier 1730. De cette union sont nés huit enfants : Pierre-Marie, né le 7 novembre 1730 ; Marie-Louise, née le 28 juillet 1732 ; Pierre, né le 21 mai 1734 ; Louis, né le 6 juillet 1736 ; Marie-Anne, née le 10 octobre 1738 ; Marie-Joseph (Josette), née le 11 juin 1740 ; Jean-François, mon ancêtre, né le 27 février 1742 ; Marie-Madeleine, née le 4 avril 1744. Pierre est décédé le 16 août 1759, à 54 ans.
- 5 **Marie-Anne**, née et baptisée le 14 septembre 1707. Sur son certificat de baptême, il est indiqué *Marie-Anne Labarre fille de Charles Labarre* ; son parrain est sieur Gabriel *Thibierge* (sic). Elle épousa le chirurgien et futur seigneur Jean Mauvide le 26 octobre 1733. Marie-Anne devint ainsi propriétaire, avec son mari, de la moitié du territoire de l'île d'Orléans. Le couple eut cinq enfants : Marie-Jean-René-Philippe, né en août 1734 ; Anne, née le 12 décembre 1736 ; Marie-Marguerite, née le 8 septembre 1738 ; Laurent, né le 7 mai 1740 ; Marie Madeleine, née le 1<sup>er</sup> juin 1742. Marie-Anne mourut le 14 juillet 1781, à 72 ans. Jean Mauvide l'a suivie rapidement, et mourut le 12 mai 1782, à l'âge de 80 ans et 10 mois.
- 6 **Gentien (Jansien)**, né le 22 et baptisé le 23 février 1711. Il fut parrain au baptême de Pierre *Labare* (sic), fils de Pierre Labare (Genest) et Rose Marchand, le 21 mai 1734. Il est décédé après cette date.
- 7 **Jacques**, né et baptisé le 15 avril 1713, sous le nom Jacques Genest dit Labarre, soit le même nom que celui de son grand-père et de son oncle. Décès le 13 février 1715 et inhumé le lendemain.
- 8 **Marie-Louise**, née et baptisée le 13 mai 1715. Elle s'est mariée le 31 juillet 1747 à Barthélémy Terrien. Elle a été inhumée le 13 mai 1748, âgée de 33 ans exactement, après une seule année de mariage, à la suite d'un accouchement difficile, alors qu'elle avait donné naissance aux jumelles Marie-Anne et Marguerite Archange, nées le 4 mai 1748.
- 9 **Laurent**, né et baptisé le 10 août 1717. Il a épousé, le 10 février 1749, Marie-Louise Riopelle qui lui donna douze enfants : Louis-Laurent-Marie, né le 25 août 1751 ;

Joseph-Marie, né le 25 août 1753 ; Marie-Louise, née en 1754 ; Marianne, née le 13 juin 1755 et inhumée le 21 septembre suivant ; Marianne, née le 13 octobre 1756 ; Marie-Joseph, née le 23 juin 1758 ; Marguerite, née le 17 octobre 1759 et décédée le 11 août 1760 ; Jean-Baptiste, né le 5 mars 1760 ; Charles (il porte le nom de son grand-père), né le 2 juillet 1761, ordonné prêtre le 25 mars 1787, curé à Saint-Constant pendant de nombreuses années, mort à Saint-Jean le 8 septembre 1827 et inhumé dans le sanctuaire de l'église ; François-Marie, né le 11 septembre 1763 ; Marguerite, née le 17 mai 1765 ; Jacques Genest dit Labarre (un autre qui porte le nom complet de son arrière-grand-père), né le 1<sup>er</sup> février 1771. Laurent est décédé le 13 juin 1799, à 82 ans.

10 **Josèphe (Marie-Joseph)**, née et baptisée le 31 mai 1720. Elle s'est mariée le 25 mars 1747 à Joseph Jahan. Le couple eut cinq enfants : Marie-Josèphe, née le 8 mars 1748 ; Joseph, né le 24 janvier 1750 et décédé le 31 juillet 1751 ; Joseph, né le 2 mai 1752 ; Laurent, né le 14 juin 1755 ; Antoine, né le 5 juin 1757 et décédé deux mois plus tard. Josèphe mourut le 22 novembre 1810, à 90 ans.

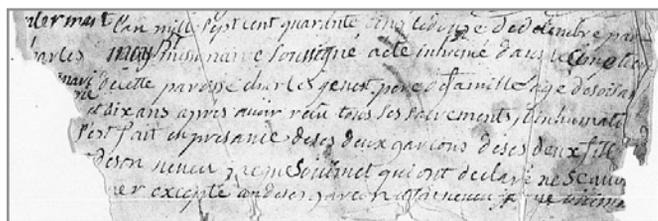
11 **Madeleine**, née le 3 et baptisée le 4 décembre 1722. Célibataire, elle a été inhumée le 25 novembre 1749 à Saint-Jean, à l'âge de 26 ans. Ses parents, Charles et Marie, étaient alors décédés.

Charles connut très certainement une vie bien remplie avec son épouse et ses enfants dans sa grande maison du Chemin Royal, à Saint-Jean. Il est décédé le 12 décembre 1745, à 69 ans, soit trois ans après son épouse, Marie, décédée le 26 août 1742, à l'âge de 60 ans. L'acte de sépulture de Charles indique :

En marge : *Charles Genest veuf Marie Moré*

*L'an mille sept cent quarante cinq le douze de décembre par moy missionnaire soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse Charles genest père de famille âgé de soixante et dix ans après avoir reçu tous les sacrements d'inhumation. C'est fait en présence de ses deux garçons de ses deux filles de son neveu Jacques ouimet qui ont déclaré ne scavoit signer excepté un de ses garçons et son neveu*

*f Guillory missionnaire.*



Acte de sépulture de Charles Genest.

Au moment de son décès, quatre enfants demeuraient encore à la maison avec lui, soit Marie-Louise, Laurent, Josèphe (Marie-Joseph) et Madeleine. C'est pourquoi on le décrit *père de famille*. Ils mangeaient autour de la grande table de la cuisine, une vraie table de réfectoire, maintenant plutôt dégarnie, dans la seule immense pièce du premier étage.

Le service religieux de Charles Genest dit Labarre eut lieu dans la nouvelle église en pierres de Saint-Jean, dont la construction avait commencé en 1734 pour se terminer en 1737, en remplacement de la petite chapelle en bois construite dans les années suivant la fondation de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste en 1679 et qui fut démolie. Il repose dans le nouveau cimetière « marin » de Saint-Jean, entouré d'un muret de pierres datant de 1734. Aucun monument ni plaque n'existant à cette époque, rien n'indique l'emplacement exact de son inhumation sauf, peut-être, une petite croix en bois depuis longtemps disparue. Cependant, tel qu'écrit dans le livre de l'abbé Létourneau, nous retrouvons dans le sanctuaire une plaque avec le nom de Charles Genest dit Labarre, un prêtre missionnaire enterré le 8 septembre 1827. Il s'agit du fils de Laurent et Louise Riopel (Riopelle), donc le petit-fils de Charles Genest dit Labarre. L'église de Saint-Jean, disons-le, demeure l'une des dix plus vieilles églises du Québec. Elle est d'une beauté remarquable.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [renelabarre@hotmail.ca](mailto:renelabarre@hotmail.ca)



Église de Saint-Jean et son cimetière. Photo fournie par l'auteur.



## Capsule clio-généalogique : La grippe espagnole : à qui l'honneur ?

Dans une récente capsule publiée dans **L'Ancêtre**, M. Jean-Marie Lebel mentionne que le premier cas de grippe espagnole, à Québec, serait apparu en juin 1918. La ville de Victoriaville revendique pourtant cet « honneur », mais fin août début septembre.

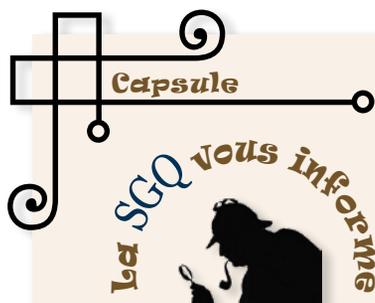
Peut-être la différence tient-elle à ce que

M. Lebel signale que les cas de Québec sont le fait de marins, donc peut-être étrangers, tandis que dans le cas de Victoriaville, ce sont des citoyens de la ville. Quoi qu'il en soit, le résultat final est sensiblement le même : près de 14 000 de nos précurseurs ont connu une fin abrupte.

**L'Ancêtre**, numéro 323, volume 44, p. 254, été 2018.

<https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1994-v48-n1-haf2360/305317ar.pdf>

\* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



## Service de recherche

La Société de généalogie de Québec offre un service de recherche d'actes de baptême, de mariage ou de sépulture. Pour chaque acte, nous fournissons les noms des parties, le lieu et la date de l'événement et, si désiré, une copie du document.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Service de recherche » : [www.sgq.qc.ca/service-de-recherche](http://www.sgq.qc.ca/service-de-recherche)



## Petite histoire des frères Chaperon

Nigel Bradbury (7626)

Né en Angleterre, Nigel immigré au Canada avec sa famille à l'âge de 4 ans. Après des études en mathématiques à l'Université de Waterloo, il entre au service de Bell Canada où il passera 28 ans avant de prendre sa retraite en 2004. Il poursuit des recherches généalogiques sur sa famille et sur celle de son épouse depuis une dizaine d'années. Il travaille aussi comme indexeur bénévole pour l'organisation *FamilySearch*.

### Résumé

*Courte histoire des deux frères Chaperon, issus de la communauté huguenote de Londres, arrivés à Québec peu après 1763, ainsi que celle de leurs descendants.*

Dans le volume 2 de son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Cyprien Tanguay présente Georges et Louis Chaperon comme étant deux frères huguenot[s], de Berne, Suisse. Leurs origines suisses sont également mentionnées dans le *Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH)*. L'auteur du présent article est toutefois d'avis que les deux frères venaient plutôt de la collectivité huguenote de Londres, en Angleterre<sup>1, 2</sup>.

### Les Chaperon à Londres

Il est impossible dans le cadre du présent article de rendre justice à l'histoire des huguenots. Disons simplement que leur répression en France connaît des hauts et des bas sur une période d'environ 150 ans, soit jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685, qui oblige les huguenots restants à faire un choix : se convertir au catholicisme ou quitter la France. Ceux qui choisissent d'émigrer sont généralement des artisans ou d'autres personnes possédant des compétences qui leur permettent de trouver du travail ailleurs. Beaucoup se rendent en Angleterre où se trouvent des collectivités huguenotes depuis le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. La plus grande partie des réfugiés s'établissent dans deux principaux quartiers de Londres : Spitalfields, dans l'est, où se concentrent les tisserands, plus nombreux, et Soho/Westminster (près des édifices actuels du

Parlement), qui attire les commerçants, bijoutiers, tailleurs, ébénistes et autres professionnels plus prospères.

Heureusement pour les généalogistes, la Société huguenote de Londres a préservé une documentation importante sur cette collectivité<sup>3</sup>, dont des registres paroissiaux (mariages, baptêmes, témoignages, reconnaissances) qui révèlent la présence de plusieurs Chaperon à Londres à partir de la fin des années 1680. Ces registres comprennent les actes de baptême de neuf enfants de Pierre Chaperon et Marie Benoit, nés entre 1708 et 1729. Peu après leur mariage, Pierre et Marie déménagent de Spitalfields à Soho, ce qui suggère une certaine ascension sociale.

Louis, quatrième enfant et deuxième fils de Pierre et Marie, est baptisé le 6 juin 1714 à l'église dite le Tabernacle dans Milk Alley, à Westminster<sup>4</sup>. Le 23 août 1737, Louis épouse Ann Trosler à l'église St. James de Piccadilly<sup>5</sup>. Louis et Ann auront six enfants nés entre 1741 et 1757, dont Lewis (né le 31 octobre 1746), leur quatrième enfant et troisième fils, et George (né le 21 avril 1753), leur plus jeune et quatrième fils<sup>6</sup>. En tant que fils cadets, Lewis et George auraient eu à faire face à la coutume anglaise de la primogéniture.

### Lewis Chaperon (1746-1805)

Il est presque certain que Lewis soit le premier de sa famille arrivé au Nouveau Monde. Des registres de recensement

1. L'auteur tient à remercier les personnes suivantes pour leur assistance et leur soutien : Michèle Bradbury, descendante à la septième génération de Lewis Chaperon ; Rosaire Tremblay, un historien de Baie-Saint-Paul qui a fourni des renseignements utiles sur l'histoire des Chaperon dans cette ville ; Jean-Pierre Gendreau-Héту, qui l'a encouragé à publier le fruit de ses recherches ; Maurice Germain, qui a formulé des commentaires instructifs et a déniché le contrat de mariage de Michel Chaperon ; ainsi que divers descendants des deux frères Chaperon qui ont communiqué avec lui via *Ancestry.ca*.
2. La mention de l'origine suisse des frères Chaperon a été supprimée des registres du *PRDH*.
3. La Société huguenote de Londres a notamment publié un ouvrage en 10 volumes contenant des actes de baptême et de mariage, et d'autres documents. À la connaissance de l'auteur, cet ouvrage n'est pas disponible en ligne à l'heure actuelle.
4. Registres de la Société huguenote de Londres.
5. [www.familysearch.org/](http://www.familysearch.org/). (Louis est inscrit sous le nom de Lewis Chapron).
6. *Ibid.*

indiquent qu'il loge dans une famille de Boston en 1765, après son arrivée par bateau en provenance de l'Angleterre<sup>7</sup>. Comme il est alors âgé de 18 ans et cadet des frères, il est fort plausible qu'il espère bâtir sa fortune outre-mer. Cette période voit d'ailleurs l'arrivée de nombreux hommes d'affaires américains dans la province de Québec, alors décrite dans la presse de Londres comme une terre de possibilités. Lewis étant protestant et probablement bilingue, la ville de Québec aurait été un choix logique.

Lewis débarque à Québec vers 1770. Le 25 février 1773, il épouse Jane Shadforth (1750-1826) à l'église anglicane de Québec. Les témoins de son mariage sont Robert Lester, homme d'affaires, futur député et lieutenant-colonel de milice, et John Aitkin, commerçant<sup>8</sup>. L'identité des témoins semble indiquer que Lewis est déjà bien établi dans le milieu des affaires anglophone. Les origines de Jane sont inconnues, mais les registres du Yorkshire, en Angleterre, font état d'une certaine Jane Shadforth née en 1750. Rien, toutefois, n'explique comment elle se serait retrouvée à Québec. Elle connaissait peut-être Lewis, ou bien le mariage aurait été arrangé par les parents des deux familles en Angleterre.

Lewis et Jane auront neuf enfants : Lewis (1774), George (1775), Jane (1776), Susannah (1779), Mary (1782), Ann (1783), Nicholas (1783), Peter (1787) et Thomas (1791)<sup>9</sup>.

Des documents juridiques révèlent qu'en 1774 Lewis est président d'un jury dans un litige civil<sup>10</sup>. Le droit à un procès devant jury et une assemblée élue sont alors des exigences clés de la collectivité commerçante protestante anglaise dont Lewis fait partie. Privés de ces droits par l'*Acte de Québec*, les commerçants anglais adressent une pétition au roi contre cette loi. Lewis est l'un des nombreux hommes d'affaires à signer cette pétition en 1775<sup>11</sup>. Malgré ces protestations, l'*Acte de Québec* restera en vigueur jusqu'en 1791.

En 1775, un conflit armé éclate entre la Couronne britannique et ses colonies américaines. L'armée continentale américaine attaque et assiège Québec vers la fin de l'année 1775. Ravagée par la petite vérole, elle doit se retirer en mai 1776

après l'arrivée des renforts navals britanniques. Lewis et Jane font baptiser leurs deux premiers enfants, Lewis et George, peu après leur naissance, mais leur troisième enfant, Jane, née en octobre 1776, ne sera baptisée qu'en 1797. C'est donc sans doute pour échapper au siège de la ville que Lewis et Jane quittent Québec pour s'établir à Baie-Saint-Paul vers la fin de l'année 1775. En 1779, Lewis et son frère George sont copropriétaires de deux navires de cabotage<sup>12</sup>.

Lewis s'établit à Baie-Saint-Paul pour y gérer ses divers intérêts commerciaux. En 1790, il figure dans un répertoire des hommes d'affaires de la province de Québec (devenue le Bas-Canada en 1791), qui mentionne son rôle de commissaire adjoint pour l'approvisionnement en fournitures de guerre dans les années 1780<sup>13</sup>. Comme nous l'expliquons plus loin, il doit assumer la triste tâche d'établir un régime de tutelle pour la veuve et les enfants de son frère George. Lewis est aussi directeur du scrutin pour le comté de Northumberland, lors des élections de 1796 à la Chambre d'assemblée provinciale<sup>14</sup>.

C'est durant cette période que Lewis et plusieurs autres hommes d'affaires prêtent serment contre la transsubstantiation, le dogme selon lequel l'hostie reçue lors de la communion se convertit en corps du Christ ; ce serment ressemblait à celui requis par les *Test Acts*, lois britanniques en vertu desquelles seuls les membres de l'Église d'Angleterre étaient admissibles à des emplois dans la fonction publique<sup>15</sup>. On ne sait pas exactement pourquoi les signataires jugent nécessaire de poser ce geste qui pourrait toutefois accroître leurs chances d'être nommés au Conseil législatif établi par la *Loi constitutionnelle* de 1791. L'empressement de Lewis à prêter serment pourrait aussi refléter son héritage huguenot et l'importance qu'il accorde à sa religion.

Lewis meurt le 15 janvier 1805 à l'âge de 58 ans. Sa femme, Jane, lui survivra pendant de nombreuses années, s'éteignant le 27 mars 1826 à l'âge de 76 ans<sup>16</sup>. Les fortes convictions religieuses de Lewis ne semblent pas avoir été partagées par tous ses enfants : deux mois après son décès, son fils Thomas est baptisé selon les rites de l'Église catholique<sup>17</sup>.

7. *A Report of the Record Commissioners of the City of Boston, Containing the Selectmen's Minutes from 1764 through 1768*, Boston, Rockwell and Churchill, 1889, p. 162. Lors d'une réunion du conseil municipal de Boston tenue le 12 juin 1765, une dénommée Elizabeth Coburn informe le conseil qu'elle a accueilli comme pensionnaire un certain Lewis Chaperon qui est arrivé à bord du navire du capitaine Jarvis en provenance de l'Angleterre.

8. Registres de l'église anglicane métropolitaine de Québec.

9. Des actes de baptême existent pour Lewis et George (église anglicane métropolitaine de Québec), Jane, Susannah, Mary, Peter (cathédrale anglicane *Holy Trinity* de Québec) et Thomas (dans l'église catholique en 1805, peu après la mort de son père). Nicholas et Ann sont mentionnés dans des recherches effectuées par Robert St. Gelais (<http://wc.rootsweb.ancestry.com>).

10. Un fichier PDF trouvé sur Internet mentionne les problèmes juridiques d'un certain Jean-Baptiste Ariail (<http://ariailfamily.com>).

11. SHORT, Adam, et Arthur G. DOUGHTY. *Documents Relating to the Constitutional History of Canada 1759-1791*, Ottawa, S.E. Dawson, 1907, p. 415.

12. BOILY, Raymond. *Le guide du voyageur à la Baie-Saint-Paul au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1979, p. 44.

13. BRUNET, Michel. « La conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne (1760-1793) », *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 84.

14. *Journaux du Conseil législatif de la province du Bas-Canada*, Québec, John Neilson, 1796.

15. WHITE, W.J., publié sous la dir. de. *Canadiana*, vol. 1, Montréal, Gazette Printing Company, 1889, p. 154.

16. Enregistrement du nouvel enterrement de plusieurs membres de la famille Chaperon à Baie-Saint-Paul en 1891.

17. Les registres paroissiaux indiquent que Thomas a été baptisé le 13 mars 1805 à Baie-Saint-Paul.

## George Chaperon (1753-1787)

Le premier document confirmant la présence de George au Québec concerne sa propriété, conjointement avec Lewis, de deux navires, en 1779. Le 4 novembre 1782 à Québec, George épouse Mary Wardel (1767-1841) âgée de 15 ans et fille d'un sergent du 47<sup>e</sup> Régiment de fantassins des forces britanniques<sup>18</sup>. Nous ne savons pas comment George et Mary se sont rencontrés, mais nous pouvons déduire que George était appelé à se rendre à Québec pour affaires et qu'il aurait été logique pour lui d'y chercher une épouse protestante. Après avoir aidé à défendre Québec en 1775, le 47<sup>e</sup> Régiment de fantassins participe à la bataille de Saratoga (dans le nord de l'État de New York) où beaucoup de ses membres sont capturés et emprisonnés jusqu'en 1783. Il n'est pas rare à l'époque de voir certains soldats amener leur famille avec eux (en partie pour les tâches ménagères telles que la préparation des repas et la lessive). La période d'affectation outre-mer tirait à sa fin et le régiment s'apprêtait à retourner en Angleterre. Il se peut que Mary ait eu à faire un choix : se marier et rester au Canada quitte à ne jamais revoir sa famille, ou renoncer à épouser George pour retourner en Angleterre avec son père. En août 1782, George et Mary deviennent respectivement parrain et marraine d'un fils de Jacob Bettez, un commerçant protestant suisse vivant à Baie-Saint-Paul, ce qui donne à penser que le mariage était déjà prévu à ce moment-là<sup>19</sup>.

George et Mary auront trois enfants : Mary (1783), George (1785) et Lewis (1786)<sup>20</sup>.

George jouit probablement d'un certain statut social dans la collectivité, car il est appelé à participer à l'enquête sur une mort accidentelle survenue en 1786<sup>21</sup>. En avril 1787, il meurt noyé lors du naufrage de son navire dans une tempête près de Baie-Saint-Paul<sup>22</sup>. Comme Mary n'a pas encore 20 ans, Lewis aide à établir un régime de tutelle pour elle et ses enfants<sup>23</sup>. L'acte de tutelle est mis à jour en 1788, 1794 et 1804. Mary restera veuve pendant plus de 50 ans et s'éteindra le 10 février 1841<sup>24</sup>.

## Les neuf enfants de Lewis Chaperon et Jane Shadforth

- Le fils aîné, aussi nommé Lewis (1774-1833), est commerçant à Québec. En 1811, il épouse Emily Oliva (1788-?), âgée de 22 ans et fille d'un homme d'affaires allemand, en la cathédrale anglicane de Québec. Les affaires de Lewis l'amènent à sillonner le Bas-Canada. Ses sept enfants voient le jour à Québec, Trois-Rivières, Nicolet et Montmagny. Mentionnons

en passant que la sœur d'Emily, Marie-Louise, est mariée à Louis Panet, notaire, sénateur canadien, lieutenant-colonel de milice et président de la Société Saint-Jean-Baptiste du Bas-Canada.

- George (1775-1862) ne se mariera jamais et passera sa vie à Baie-Saint-Paul. Membre apparemment respecté de la collectivité, il est major de milice et actif dans l'administration locale (il est membre d'une commission qui fait construire une route entre Baie-Saint-Paul et Saint-Joachim dans les années 1840).
- Jane (1776-1844) et Mary (1782-1859) demeurent aussi à Baie-Saint-Paul sans se marier.
- En 1823, Susannah (1770-1825), alors âgée de 43 ans, épouse Laurent Lavoie, un veuf d'une vingtaine d'années son aîné. Elle rend l'âme un jour après avoir donné naissance à un fils qui la suivra un mois plus tard.
- Ann (1783) et Nicholas (1783) meurent tous deux en bas âge.
- Peter (1787-1820), un autre commerçant, épouse Ann Wagner (l'acte de mariage n'a jamais été trouvé). Ils auront un fils, Peter, né en 1815. En 1820, Peter (père) — *lunatic and distracted* selon l'acte d'inhumation — se suicide par noyade dans le Saint-Laurent. En 1844, Peter (fils) épouse Isabelle Lavoie en la cathédrale anglicane de Québec, lors de la dernière cérémonie protestante dans la famille avant sa conversion à la religion catholique.
- Thomas (1791-1869) est lui aussi commerçant, d'abord à La Malbaie, puis à Baie-Saint-Paul. Curieusement, bien que baptisé dans la religion catholique à l'âge de 14 ans, il épouse Julia Reinhart (1799-1821), la fille d'un marchand, en la cathédrale anglicane de Québec en 1817. Thomas et Julia auront deux fils : l'un mourra en bas âge et l'autre ne se mariera jamais. Après la mort de Julia, Thomas épouse Marie-Josephte Rousseau en 1826. Ils auront deux enfants, dont une seule, Adèle (1827-1900), survivra à l'enfance. Thomas semble être un membre respecté de la collectivité (il détient le grade de major de milice). Il s'éteint à l'âge de 77 ans, un an après le décès de sa deuxième épouse.

En 1847, Adèle épouse Léandre Gobeil (1819-1881), juge de paix et agriculteur prospère. Adèle et Léandre finiront par hériter de tous les biens immobiliers de la famille Chaperon à Baie-Saint-Paul. Léandre et Adèle auront un enfant, une fille nommée Éloïse. En 1880, à l'âge de 18 ans, Éloïse épouse Arthur Samson, le plus jeune fils d'un marchand de Québec. Elle meurt en 1883, environ trois mois avant sa seule fille, Marie-Louise. En 1891, Adèle obtient le consentement de

18. Registres de l'église anglicane métropolitaine de Québec.

19. Acte de baptême de Frédéric Bettez, daté du 28 août 1782, dans la paroisse de Baie-Saint-Paul. Jacob Bettez avait épousé Geneviève Laparre lors d'une cérémonie catholique en 1768.

20. Des actes de baptême ont été trouvés pour Mary et George (église anglicane métropolitaine de Québec) et pour Lewis (cathédrale anglicane *Holy Trinity* de Québec).

21. Renseignements fournis par Rosaire Tremblay, un auteur de Baie-Saint-Paul.

22. BOILY. *Op. cit.*, p. 51.

23. Les documents de tutelle sont accessibles sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec <http://pistard.banq.qc.ca/>.

24. Enregistrement du nouvel enterrement de plusieurs membres de la famille Chaperon à Baie-Saint-Paul en 1891.

l'évêque de Chicoutimi pour faire enterrer à nouveau plusieurs Chaperon, dont Lewis, son épouse Jane et sa belle-sœur Mary, dans un lot spécial au cimetière de Baie-Saint-Paul. Adèle décède en 1900 à l'âge de 73 ans, laissant sa fortune et ses terres à plusieurs œuvres de bienfaisance locales.

## Les trois enfants de George Chaperon et Mary Wardel

- En 1810, Mary (1783-1842) épouse, en la cathédrale anglicane de Québec, Lewis Dame, un commerçant né aux États-Unis. Ils auront un enfant, Sophie (morte en bas âge) avant le décès de Lewis en 1814. Mary ne se remariera pas et vivra plus tard avec sa mère à La Malbaie.
- George (1785-1846) devient commerçant à Québec. Il se mariera deux fois selon le rite catholique; en 1818 à Charlotte Migneron (ils n'auront pas d'enfants); en 1836 à Natalie Darveau, la fille d'un maçon, de 22 ans sa cadette. Ils auront six enfants, dont un futur prêtre et un futur notaire de Québec.
- On sait peu de choses sur le plus jeune fils, Lewis (1786-?). En 1797, il est baptisé à la cathédrale anglicane de Québec à l'âge de 11 ans. Aucun autre registre n'a été trouvé. La date et le lieu de son décès sont inconnus.

## Le mystère de Michel Chaperon

Qui est Michel Chaperon et qui sont ses parents?

Michel (1796?-1851) est censé être le dernier enfant de Lewis et Jane. D'après Tanguay, le père de Michel serait George, ce qui est manifestement inexact puisque George est décédé en 1787. Les registres indiquent que Michel avait 26 ans au moment de son mariage avec Constance Simard (1792-1865), à la cathédrale anglicane de Québec en novembre 1822. Il devait être important pour Michel de se marier dans une église protestante, car le trajet de La Malbaie à Québec était un déplacement d'envergure à l'époque. On peut se demander pourquoi Michel a choisi d'épouser Constance, une fille d'ouvrier

illettrée et plus vieille que lui. Il est à noter que le premier de leurs trois enfants est né cinq mois après le mariage.

Michel a des intérêts commerciaux variés. En 1826, il loue une scierie à Rivière-Mailloux et, en 1840, il est propriétaire d'une goélette. Il est capitaine de milice et membre d'un comité formé en 1827 pour construire une nouvelle école à La Malbaie. Il reçoit également des gens en visite dans la région; des écrits font état de visiteurs venus dans la région pour la chasse et la pêche dans les années 1830 et logés chez les Chaperon. Il est qualifié de *bourgeois* dans son acte de décès.

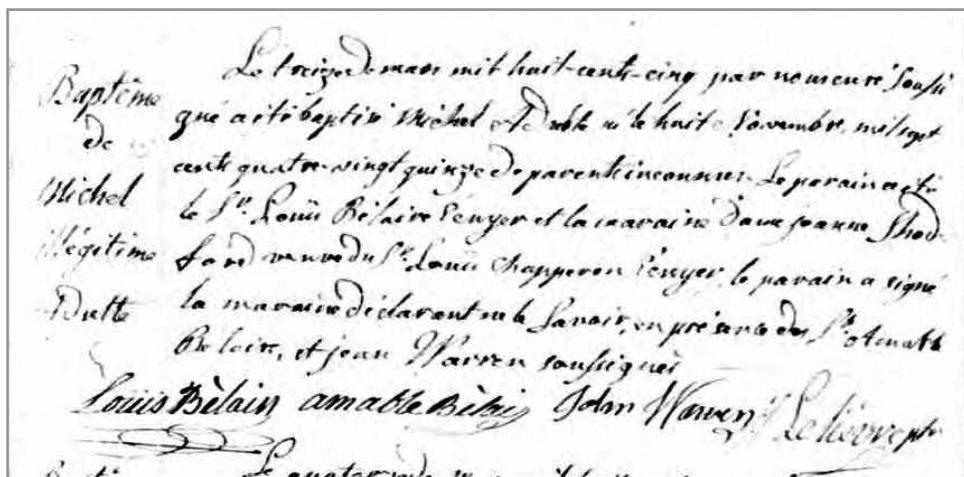
L'examen du contrat de mariage entre Michel Chaperon et Constance Simard révèle un mystère. Dans l'extrait figurant ci-dessous, Michel indique que ses parents sont feu George Chaperon et Marie Wardel. Comme il est noté plus haut, George Chaperon ne pouvait pas être le père biologique de Michel, puisqu'il est décédé neuf ans avant la naissance de ce dernier. Par ailleurs, si Michel avait été le fils de Lewis Chaperon et Jane Shadforth, cela aurait été indiqué dans le contrat de mariage.

Un événement sans rapport apparent pourrait jeter un peu de lumière sur le mystère. Le 13 mars 1805, Thomas Chaperon, fils de Lewis et Jane Shadforth, et un autre enfant sont baptisés en même temps dans la religion catholique à Baie-Saint-Paul.

Ce Michel est illégitime et baptisé plus de neuf ans après la naissance. Son parrain et sa marraine sont Louis Bélair (un homme d'affaires de Baie-Saint-Paul) et Jane Shadforth, deux membres respectés de la collectivité. La date de naissance de ce Michel (8 novembre 1795) correspond à l'âge indiqué dans l'acte de mariage de Michel Chaperon.

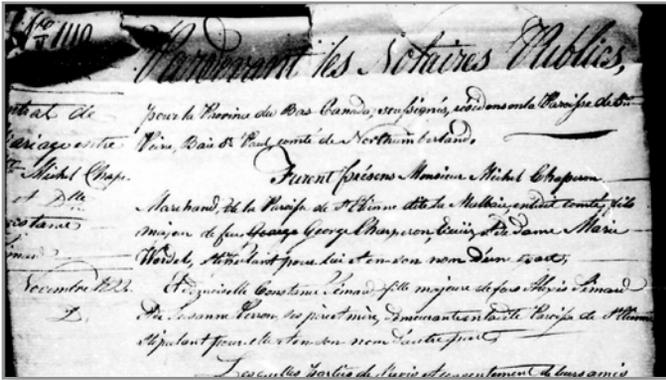
Si ce Michel a pris le patronyme Chaperon, qui sont alors ses parents? Les technologies génétiques actuelles permettent de répondre en partie à cette question. Dans le cadre du Projet Québec ADNy, des tests d'ADNy ont été effectués sur un descendant de Michel Chaperon et un descendant de George Chaperon (l'époux de Mary Wardel). Les résultats indiquent une correspondance ADN exacte. Ils confirment que le père de Michel Chaperon était bien un Chaperon.

Michel ayant été conçu au début de 1795, son père pourrait être Lewis Chaperon (1746-1805), son fils Lewis (né en 1774) ou son fils George (né en 1775). Nous ne connaissons peut-être jamais la vérité, mais l'auteur penche pour l'un des deux fils en raison de deux indices: la date du baptême de Michel (peu après la mort de Lewis) et le fait que Jane Shadforth soit sa marraine. En effet, Jane aurait probablement été plus encline à assumer ce rôle pour un enfant engendré par un de ses fils adolescents et qui aurait été son premier petit-enfant, plutôt que par son mari. Le cas échéant,



Acte de baptême de Michel, illégitime.

Source : Ancestry.ca.



Extrait du contrat de mariage entre Michel Chaperon et Constance Simard.

Source : Archives nationales du Québec, à la demande de M. Jean-Pierre Gendreau-Hétu.

Jane et Mary Wardel auraient peut-être décidé ensemble que la meilleure solution à long terme serait que Mary adopte Michel pour que celui-ci puisse bénéficier des avantages du nom de famille Chaperon.

Et qui était la mère de Michel? Si l'un des fils était le père, la mère était probablement une adolescente de Baie-Saint-Paul (peut-être une servante?). Il est possible que le perfectionnement des tests d'ADN permette un jour de répondre à cette question mais, pour l'instant, le mystère subsiste.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [peternigelbradbury@gmail.com](mailto:peternigelbradbury@gmail.com)



## apsule clio-généalogique : Les Dieux en ont également une !

Une généalogie. Dans le cas des Dieux, on parle cependant de **théogonie**. C'est en fait un récit sur les origines et les généalogies divines. L'exemple le plus célèbre serait la *Théogonie* d'Hésiode (VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère) qui a donné le ton à l'ensemble de la mythologie grecque.

Mais on peut certainement retrouver dans toutes les religions, ce type de récits dont les tenants-aboutissants et les rebondissements sont nombreux. Dans les cieux, on se contente rarement d'une filiation univoque.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Théogonie\\_\(mythologie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Théogonie_(mythologie))

\* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



## Bénévolat

Les bénévoles représentent la première force de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Ils en sont les piliers. Présents dans différents domaines, ils sont regroupés en comités : accueil et aide à la recherche, formation, bibliothèque, Revue *L'Ancêtre*, informatique, publications, conférences et service de recherches. Être actif au sein d'un comité peut s'avérer stimulant et valorisant, procurer la satisfaction de contribuer au succès des grands projets de la SGQ tout en oeuvrant dans un milieu de partage, de fraternité

et d'enrichissement personnel. Grâce aux nouvelles technologies, une partie importante du travail s'effectue dans le confort du foyer et les rencontres se planifient au besoin. Quel que soit votre domaine d'expertise, il y a un comité qui a besoin de vous. Votre contribution est importante pour la SGQ et sera toujours grandement appréciée.

Les personnes intéressées et pouvant consacrer de trois à quatre heures (ou plus) par semaine aux activités de la SGQ sont priées de communiquer avec un représentant à l'adresse suivante : <http://www.sgq.qc.ca/nous-joindre>



## L'ascendance illustre et peu commune de René Fortier

André Saint-Martin (6668)

L'auteur a commencé à s'intéresser à la généalogie au début des années 1990 et ses recherches occupent une grande partie de son temps depuis sa retraite en 2011. Il est de la cinquième génération de deux familles établies dans l'Outaouais dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et, de ce fait, il s'intéresse aussi à l'histoire régionale. Il est l'auteur de plusieurs articles sur la généalogie de sa famille publiés dans *L'Outaouais généalogique* (bulletin de la Société de généalogie de l'Outaouais) et les *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française (SGCF). Il est généalogiste de filiation agréé (GFA) depuis 2016. Il a fait carrière à titre de traducteur agréé et est titulaire d'une maîtrise en littérature française de l'Université d'Ottawa (1971) et d'une maîtrise en administration publique de l'ENAP (1987).

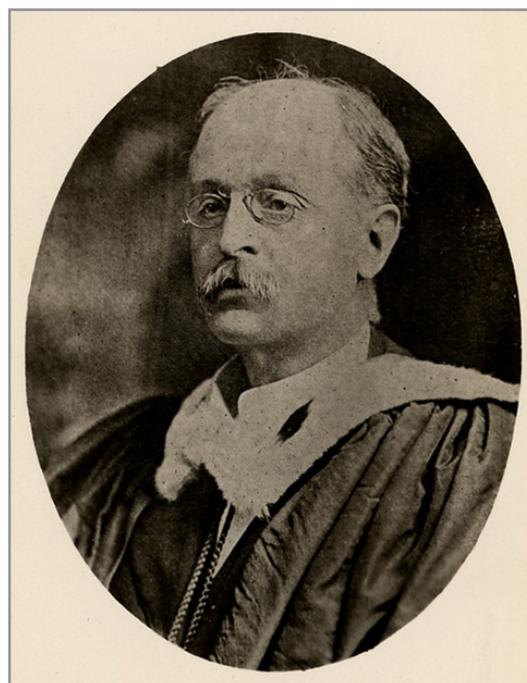
### Résumé

*Si certains d'entre nous peuvent se vanter d'avoir un ou deux personnages plus ou moins marquants parmi leurs ancêtres, très peu peuvent s'enorgueillir d'en posséder des dizaines. C'est pourtant le cas de la personne qui est le sujet du présent article. René Fortier, né à Québec en 1941, est le descendant, du côté paternel, d'une longue lignée de médecins plus ou moins célèbres qui ont presque tous conclu des alliances avec des familles ayant des ascendances nobles ou illustres et, du côté maternel, de tout autant de personnages hors du commun. Voici donc l'inventaire partiel de cette lignée remarquable.*

**R**ené Fortier, né en 1941 à Québec et fonctionnaire fédéral retraité de son état, savait qu'il descendait d'une lignée de médecins et qu'il y avait des traces de noblesse dans son ascendance. Il savait en particulier que sa grand-mère paternelle portait le patronyme emphatique De La Bruère. Mais il ignorait à quel point une grande partie de ses ancêtres, et ce dans presque toutes les branches de sa lignée, étaient des seigneurs, des nobles, des hommes politiques, des juges, des négociants ou marchands et même des découvreurs. Constatation peu étonnante, il n'y a pas de « femmes célèbres », sinon celles qui sont dans l'ombre de leur mari. Chose certaine, il y a certainement peu de personnes qui ont autant d'ancêtres figurant dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. Voici donc l'inventaire d'une ascendance peu commune.

### Lignée patronymique

Le père de René Fortier se prénomme (George-Henri) De la Broquerie<sup>1</sup>. Né en 1904 et décédé en 1994, il avait épousé Marguerite Alleyn en 1937 à Québec<sup>2</sup>. Il a exercé sa profession de médecin pendant plus d'un demi-siècle à titre, notamment, de chef de service dans divers hôpitaux de Québec et de professeur; il a été un des fondateurs de l'hôpital du Christ-Roi et il est l'auteur de plusieurs publications, notamment d'un *Précis de puériculture et de pédiatrie*



René Fortier.

Source : Collection Centre d'archives de Québec, René Fortier, Photographe non identifié, vers 1949, cote P1000,S4,D83,PF40.

1. Ce prénom inusité, qui est son prénom d'usage, a probablement été inspiré par le surnom de l'une des lignées ancestrales, soit les Boucher De la Broquerie, dont il sera question plus loin.
2. Registres numérisés de la paroisse Saint-Cœur-de-Marie de Québec, 28 septembre 1937.

(1957)<sup>3</sup>. Il a ainsi poursuivi dans les traces de son père (George-Émile) René Fortier (1866-1929) lequel bénéficie d'une plus grande renommée encore à titre d'un des premiers pédiatres du Québec, cofondateur de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec et qui figure dans le *Dictionnaire biographique du Canada*<sup>4</sup>. Il était marié à Alice Boucher de la Bruère, issue de la grande famille des Boucher, dont il sera question ci-après. À la génération précédente, nous retrouvons un autre médecin, Joseph-Elzéar Fortier (1838-1913), marié en 1863 à Louise-Joséphine Simard<sup>5</sup> à Québec. Elle est la fille d'un homme d'affaires et politicien, Georges-Honoré Simard<sup>6</sup>. La cinquième génération est celle de Richard-Achille Fortier (1802-1870)<sup>7</sup>, également médecin, marié en 1827 à Julie-Louise Taschereau à Sainte-Marie-de-Beauce<sup>8</sup>, celle-ci étant issue d'une autre grande famille. Richard-Achille avait également un demi-frère, François-Joseph, un des premiers médecins canadiens-français formés pendant la guerre de 1812<sup>9</sup>. Ce sont donc quatre générations de médecins qui se sont succédé dans la famille, sans compter d'autres médecins dans les lignées collatérales, comme Pierre-Claude Boucher de la Bruère (1808-1871)<sup>10</sup>. Signalons, à titre anecdotique, que si le René Fortier issu de cette lignée n'est pas médecin, sa fille est docteure... en psychologie. Il est aussi le cousin germain du D<sup>r</sup> Pierre Grondin, premier chirurgien à effectuer une greffe cardiaque au Canada et le premier à y faire un pontage coronarien.

Pour compléter le dossier de l'ascendance patronymique, signalons qu'il y a encore cinq générations jusqu'au premier Fortier arrivé au Canada; toujours dans l'ordre ascendant, il s'agit des personnes suivantes:

- Jean-François, marié avec Béatrice Poulin le 27 mars 1798 à Verchères;
- Joseph-Marie, marié avec Béatrice Pouliot le 25 novembre 1754 à Saint-Jean de l'île d'Orléans;

- Antoine, marié avec Madeleine Noël le 3 février 1706 à Saint-Laurent, Î.O.;
- Antoine, marié avec Madeleine Cadieux le 21 novembre 1677 à Beauport;
- Noël, marié avec Marthe Gollé le 26 mai 1638 à Dieppe, en France, premier arrivé au Canada avec sa famille, dont leur fils Antoine<sup>11</sup>.

Il existe une association des familles Fortier<sup>12</sup> laquelle a produit un *Dictionnaire généalogique des familles Fortier* disponible sur CD-ROM.

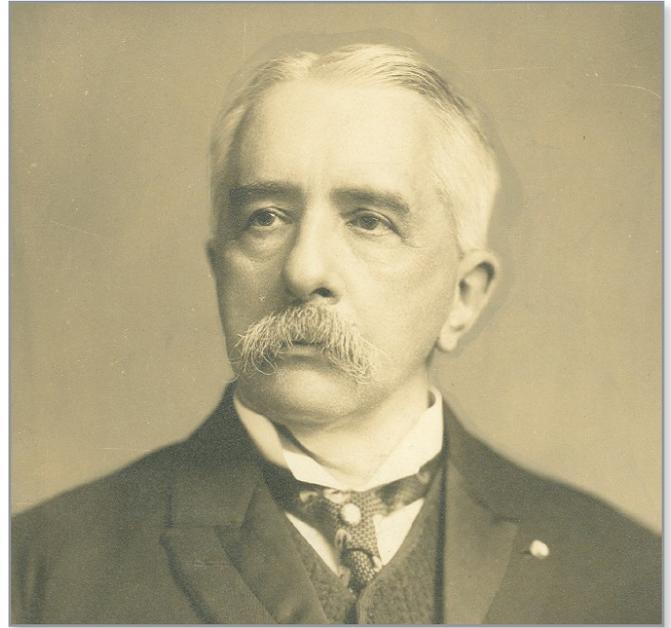
## Ascendance noble et seigneuriale directe

Les premières traces de l'ascendance noble et seigneuriale de René Fortier se trouvent chez sa grand-mère paternelle, l'épouse de son grand-père homonyme. Il s'agit d'Alice Boucher de la Bruère, descendante de la grande famille issue de Pierre Boucher, fondateur et seigneur de Boucherville (voir l'encadré). Elle est la fille de Pierre Boucher de la Bruère (1837-1917) et de Victorine Leclère. Ce dernier, *avocat, journaliste, auteur, fonctionnaire et homme politique*<sup>13</sup> a été notamment surintendant de l'Instruction publique du Québec de 1897 à 1916. Victorine est la fille de Pierre-Édouard Leclère (Leclerc) (1798-1866), *notaire, surintendant de police, homme d'affaires*<sup>14</sup>. Celui-ci s'est illustré en particulier par sa lutte autoritaire à titre de chef de la police de Montréal contre les Patriotes. Signalons comme anecdote que ce Leclère a fait emprisonner en 1838 le père du futur époux de sa fille, le D<sup>r</sup> Pierre-Claude Boucher de la Bruère, réputé Patriote à l'époque.

Le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC) consacre à juste titre un long article<sup>15</sup> à cet illustre pionnier du Canada qu'est Pierre Boucher, de même qu'à plusieurs de ses descendants qui ont laissé leur marque autrement. Pierre Boucher, *interprète, soldat, gouverneur de Trois-Rivières, juge royal,*

3. Pour en savoir davantage, voir la description du Fonds De la Broquerie Fortier dans BAnQ Québec, Pistard, cote P 596. <http://pistard.banq.qc.ca>.
4. JEAN, Frédéric, et Érica BOISVERT. « FORTIER, RENÉ », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval/University of Toronto, 2003. [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 27 octobre 2016. On peut aussi consulter le Fonds René Fortier dans Pistard sous la cote P 265.
5. Registres numérisés de Notre-Dame-de-Québec, le 21 octobre 1863.
6. STELMACK, Carole B. « SIMARD, GEORGES-HONORÉ », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, <http://www.biographi.ca>. Consulté le 16 novembre 2016.
7. ROY, Pierre-Georges Roy. *Fils de Québec*, Troisième série, Lévis, 1933, consulté en version numérique <http://ourroots.ca>.
8. Registres numérisés de Sainte-Marie, comté de Beauce, le 15 octobre 1827.
9. *Ibid.*
10. ROBY, Yves. « BOUCHER DE LA BRUÈRE, PIERRE-CLAUDE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, <http://www.biographi.ca>. Consulté le 16 novembre 2016.
11. Fichier *Origine*, Antoine et Noël Fortier/Forestier.
12. [www.famillesfortier.com](http://www.famillesfortier.com).
13. BERNARD, Jean-Paul. « BOUCHER DE LA BRUÈRE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 16 novembre 2016.
14. ROY, Jean-Louis. « LECLÈRE, PIERRE-ÉDOUARD », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 16 novembre 2016.
15. DOUVILLE, Raymond. « BOUCHER, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 31 octobre 2016.

fondateur et seigneur de Boucherville<sup>16</sup>, après une première union avec une Huronne, élève des Ursulines de Québec, Marie Ouebadinskoue, autrement appelée Marie-Madeleine Chrestienne<sup>17</sup>, qui mourut peu après, a épousé en 1652 une compatriote, Jeanne Crevier, fille du pionnier d'origine rouennaise Christophe Crevier, venue de France avec ses parents; 15 enfants naquirent de cette union<sup>18</sup>. Le DBC poursuit en précisant que les fils adopteront divers noms, la plupart choisis par Pierre Boucher lui-même et inspirés du terroir percheron. Ils formeront les familles Montarville, Montbrun, Grosbois, Grandpré, Montizambert, La Bruère, La Perrière, Boucherville. Les filles s'allieront aux Gaultier de Varennes, Le Gardeur, Daneau de Muy, Sabrevois de Bleury. Par le jeu des alliances, la branche Montizambert deviendra, après la cession de 1763, anglaise et protestante. Une autre lignée, les Montbrun, gagne les Illinois et s'illustrera dans les domaines politique, militaire et médical. D'autres iront s'établir à l'île Maurice, aux Antilles, en Louisiane et en France... La descendance de Pierre Boucher est certainement une des plus considérables laissées par les émigrés venus s'établir en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Pour en savoir davantage sur toute cette descendance, on peut consulter le *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France*<sup>20</sup>.



Pierre Boucher de La Bruère, 1837-1917.  
Source : Archives de la Ville de Montréal.

Nous en arrivons maintenant à la génération précédente, celle de Pierre-Claude Boucher de la Bruère et de Marie-Hyppolite Boucher de la Broquerie. Ces derniers sont effectivement tous deux descendants de la grande famille Boucher, mais font partie de branches différentes, soit, d'une part, De la Bruère, pour la lignée paternelle, et, d'autre part, De la Broquerie et Montizambert Niverville pour les deux branches de la lignée maternelle respectivement, de sorte qu'ils étaient consanguins au quatrième degré, comme le mentionne leur acte de mariage<sup>21</sup>.

À partir de cette génération et à travers de nombreuses ramifications, tous les ascendants descendent de trois des fils du premier Pierre Boucher; il s'agit de :

- Pierre Boucher de Boucherville qui a épousé Marguerite-Charlotte Denys en 1683 à Québec;
- René Boucher de Laperrière qui a épousé Françoise Mailhot en 1705 à Montréal;
- Jean-Baptiste Boucher de Niverville qui a épousé Marguerite-Thérèse Hertel en 1710 à Chambly.

Mentionnons qu'à la fois les Boucher De la Bruère et les Boucher De la Broquerie ont comme ancêtre commun Marguerite Crevier (sœur de Jeanne Crevier, épouse du premier Pierre Boucher) qui a épousé Michel Gamelin en 1661 à Trois-Rivières.



Pierre Boucher de La Bruère en compagnie de ses fils, Montbrun (3 ans et 6 mois), Labroquerie (9 ans), Montarville (14 ans) et Pierre-Édouard (17 ans).  
Source : Archives du Séminaire de Trois-Rivières, 1881.

16. *Ibid.*

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. DROLET, Yves. *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France*, Montréal, 2015, [www.anciennesfamilles.org](http://www.anciennesfamilles.org).

21. Registres numérisés de la paroisse Très-Sainte-Famille de Boucherville, le 3 octobre 1836.

Parmi les autres familles nobles alliées à plusieurs reprises aux Boucher, on peut mentionner les Pécaudy de Contrecoeur. Par exemple, Louise-Renée, fille de François-Antoine et Jeanne Saint-Ours (autre famille noble), petite-fille d'Antoine et Denise Barbe, a épousé René Boucher de la Bruère en 1739 à Boucherville, ancêtre direct de Pierre Boucher de la Bruère (l'époux de Victorine Leclère). Le père et le grand-père de Louise-Renée furent les premiers seigneurs de Contrecoeur. Aussi, Jeanne-Charlotte, sœur de Louise-Renée, a épousé François-Clément Boucher de Laperrière en 1737 à Montréal, également ancêtre direct du même Pierre Boucher<sup>22</sup>.

### Autres alliances nobles de la lignée paternelle

Richard-Achille Fortier (1802-1870), premier médecin de la lignée, a épousé Julie-Louise Taschereau le 15 octobre 1827 à Sainte-Marie (Beauce). Or, celle-ci est la fille de Gabriel-Elzéar et Louise-Françoise Juchereau-Duchesnay qui se sont épousés le 3 novembre 1789 à Beauport. Nous voici encore dans deux lignées nobles. Ce Taschereau est le fils du premier ancêtre canadien de la famille, Thomas-Jacques, à qui a été attribuée la seigneurie de Sainte-Marie en *Nouvelle Beauce* au Canada.<sup>23</sup> Ce dernier était marié à Marie-Claire Fleury, fille de Joseph de Fleury de la Gorgendière, *marchand, seigneur et agent général au Canada de la Compagnie des Indes*<sup>24</sup> et Claire Jolliet, fille de Louis, *explorateur, découvreur du Mississippi, cartographe, hydrographe du roi, professeur au collège des Jésuites de Québec, organiste, commerçant et seigneur*<sup>25</sup>, et Claire-Françoise Bissot. Claire a eu aussi un frère célèbre, Jean-Baptiste Jolliet, *marchand et traiteur, entrepreneur en pêcheries*<sup>26</sup>, et seigneur d'Anticosti et de Mingan. Il était l'ancêtre de Pamela Garneau, grand-mère maternelle de René Fortier, par l'entremise d'une autre famille noble et ayant eu des descendants célèbres, les Taché<sup>27</sup>.

Revenons maintenant à la belle-mère de Richard-Achille Fortier, Louise-Françoise Juchereau-Duchesnay. Celle-ci est la fille d'Antoine et Julie Liénard de Beaujeu. Il s'agit d'une autre famille noble et nombreuse comportant plusieurs



D<sup>r</sup> Pierre-Claude Boucher de la Bruère (1808-1871) et son fils Pierre-René-Joseph-Hippolyte Boucher de la Bruère (1837-1917).

Source : Bibliothèque et Archives Canada e011154391.

lignées originales. Le premier ancêtre de la lignée en question est Nicolas Juchereau de Saint-Denis, *seigneur, colonisateur, commerçant, membre du Conseil de la colonie pour la traite, directeur de la Traite de Tadoussac, militaire*<sup>28</sup>. Quatre générations le séparent d'Antoine. Cette famille est aussi associée aux Liénard de Beaujeu, aux Chartier de Lotbinière et aux Cugnet par la voie des alliances<sup>29</sup>.

### Lignée matrilinéaire

La mère de René Fortier et épouse de De la Broquerie Fortier est Marguerite Alleyn. Elle est la fille de Henry-Richard et Pamela Garneau, et la petite-fille de Richard Alleyn (1835-1883), avocat, professeur de droit, conseiller municipal de la ville de Québec,

22. Les sources originales de tous ces mariages et d'une partie de ceux qui suivent dans les familles dites nobles ne sont pas mentionnées ici étant donné qu'on peut les trouver facilement dans la plupart des bases de données généalogiques. Signalons également que les actes de mariage des personnes célèbres peuvent nous en apprendre beaucoup sur les relations qu'entretenaient leurs familles, étant donné qu'il y a généralement un grand nombre de personnes qui sont présentes aux mariages. En outre, beaucoup apposent leur signature dans le registre, ce qui indique généralement un certain niveau d'instruction.
23. PROVOST, Honorius. « TASCHEREAU, THOMAS-JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 17 novembre 2016.
24. RODGER, Andrew. « FLEURY DE LA GORGENDIÈRE, JOSEPH DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 17 novembre 2016.
25. VACHON, André. « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 17 novembre 2016.
26. RUSS, C. J. « JOLLIET DE MINGAN, JEAN-BAPTISTE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 17 novembre 2016.
27. PAQUIN, Michel « TACHÉ, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 17 novembre 2016.
28. WEILBRENNER, Bernard. « JUCHEREAU DE SAINT-DENIS, NICOLAS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 17 novembre 2016.
29. Au moins un représentant de chacune de ces familles fait l'objet d'un article dans le *Dictionnaire biographique du Canada*.

député à l'Assemblée législative du Québec, juge et lieutenant-colonel de la milice<sup>30</sup>, qui a épousé en secondes noces Louise Chaussegros de Léry<sup>31</sup> (voir le paragraphe suivant), donc la grand-mère maternelle de René Fortier. Son frère, Charles-Joseph, avocat, homme politique et fonctionnaire, a eu droit à une biographie dans le DBC<sup>32</sup>; il était marié à Zoé, fille d'Aubert de Gaspé, avocat et seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, aussi écrivain et auteur du célèbre roman *Les Anciens Canadiens*. Les deux frères Alleyn sont les fils de Richard Israël Alleyn, faisant partie d'une famille réputée d'Irlande et d'Angleterre.



Alleyn, Richard (1835-1883), avocat, député, enseignant, magistrat, militaire.  
Source : Répertoire du patrimoine culturel, BAnQ Québec.



Alexandre-René Chaussegros de Léry.  
Photo : J.E. Livernois Photo, Québec, vers 1870.  
Source : BAnQ Québec.

L'arrière-grand-mère maternelle de René Fortier, Catherine-Louise-Josephite Chaussegros de Léry, est également une descendante d'une famille célèbre du Québec. Ses trois ancêtres patrilinéaires figurent dans le DBC. Ce sont, dans l'ordre ascendant :

- son père, Alexandre-René (1818-1880), *avocat, conseiller législatif et sénateur*<sup>33</sup>;
- son grand-père, Charles-Étienne (1774-1842), *fonctionnaire, seigneur, officier de milice, juge de paix et homme politique*<sup>34</sup>;
- son arrière-grand-père, Gaspard (1682-1756), *officier, ingénieur du roi en Nouvelle-France*, lequel, conclut l'article dans le DBC, *mérite une place importante dans l'histoire de la Nouvelle-France à titre d'architecte des bâtiments publics et*

*des fortifications des villes de la colonie au XVII<sup>e</sup> siècle aussi bien que des forts qui la défendaient*<sup>35</sup>.

Finalement, cette arrière-grand-mère est aussi la fille de Catherine-Charlotte-Éliza Couillard, soit la lignée qui remonte à Guillaume Couillard, époux de Guillemette Hébert, fille du pionnier Louis Hébert.

## Conclusion

Il existe une expression courante en anglais pour parler d'une personne qui fait souvent allusion à des personnes connues dans le but d'impressionner, soit « name dropping ». Le sujet de cette généalogie pourrait à juste titre se prévaloir de ce privilège ! Dans un numéro récent de la revue *Cap-aux-diamants*, l'auteure concluait ainsi son article : *Aujourd'hui, bien peu de Québécois descendent des familles nobles les plus importantes en Nouvelle-France, et combien sont conscients de la gloire de leurs ancêtres*<sup>36</sup>? On peut affirmer que René Fortier constitue une rare exception à cette règle.

## Remarques complémentaires

Les généalogistes seront peut-être intéressés d'apprendre que le D<sup>r</sup> De la Broquerie Fortier a occupé ses loisirs à sa retraite à faire la généalogie de sa famille. Son fils est en possession de trois cartables de 5 × 7 po contenant chacun plusieurs centaines de pages manuscrites dans lesquelles on trouve d'innombrables détails sur une grande partie des descendants de Noël Fortier, le premier ancêtre arrivé au Canada, ainsi que sur sa famille élargie. On y trouve aussi la transcription manuscrite de certains documents, comme le journal du séjour en France de son père lors de ses études et celle du *Journal de voyage de Ludger Têtu en Angleterre: Journal à bord du vaisseau Universe, parti de Québec le 8 juillet 1841* (probablement un parent de sa grand-mère maternelle, Éva Têtu). Il a aussi rédigé une biographie de son père, le D<sup>r</sup> René Fortier, pédiatre.

Il existe aussi dans le Fonds De la Broquerie Fortier<sup>37</sup> à BAnQ des documents sur la musique échelonnés sur plusieurs générations. Ces documents ont fait l'objet d'un article de Louis Brouillette intitulé *Les six manuscrits de musique du fonds De la Broquerie Fortier, 1753-1852 — L'héritage musical de la famille Boucher de la Bruère* dans la *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (numéro 5, 2013)<sup>38</sup>.

30. Voir sa biographie dans [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca).

31. Registres numérisés de Notre-Dame-de-Québec, le 20 novembre 1877.

32. PLOUFFE, Marcel. « ALLEYN, CHARLES JOSEPH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 21 novembre 2016.

33. LESSARD, Claude. « CHAUSSEGROS DE LÉRY, ALEXANDRE-RENÉ », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 21 novembre 2016.

34. DUVAL, Marc, et Rénauld LESSARD. « CHAUSSEGROS DE LÉRY, CHARLES-ÉTIENNE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 21 novembre 2016.

35. THORPE, F. J. « CHAUSSEGROS DE LÉRY, GASPARD-JOSEPH (1682-1756) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Consulté le 21 novembre 2016.

36. GADOURY, Lorraine. « L'impact de la Conquête sur la noblesse dans la Vallée du Saint-Laurent », dans *Cap-aux-Diamants*, n<sup>o</sup> 126, été 2016, p. 10.

37. Voir la note 3.

38. [www.erudit.org](http://www.erudit.org).

## ASCENDANCE ET FILIATION PATRILINÉAIRE DE RENÉ FORTIER

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
<b>FORTIER René</b>		
<b>FORTIER De la Broquerie</b> . . . . . (René; BOUCHER DE LA BRUÈRE Alice)	. 28 septembre 1937 . . . . . Notre-Dame-de-Québec	<b>ALLEYN Margaret</b>
<b>FORTIER René</b> . . . . . (Elzéar; SIMARD Louise Joséphine)	. 12 octobre 1896 . . . . . Notre-Dame-de-Québec	<b>BOUCHER DE LA BRUÈRE Alice</b>
<b>FORTIER Elzéar</b> . . . . . (Richard Achille; TASCHEREAU Julie Louise)	. 21 octobre 1863 . . . . . Notre-Dame-de-Québec	<b>SIMARD Louise Joséphine</b>
<b>FORTIER Richard Achille</b> . . . . . (Jean-François; POULIN Madeleine Béatrice)	. 15 octobre 1827 . . . . . Sainte-Marie	<b>TASCHEREAU Julie Louise</b>
<b>FORTIER Jean-François</b> . . . . . (Joseph-Marie; POULIOT Marguerite)	. 20 novembre 1787 . . . . . Notre-Dame-de-Québec	1. <b>AMIOT Madeleine</b>
	. 27 mars 1798 Verchères	2. <b>POULIN Madeleine Béatrice</b>
<b>FORTIER Joseph-Marie</b> . . . . . (Antoine; NOËL Madeleine)	. 27 novembre 1754 . . . . . Saint-Jean, Î.O.	<b>POULIOT Marguerite</b>
<b>FORTIER Antoine</b> . . . . . (Antoine; CADIEUX Madeleine)	. 3 février 1706 . . . . . Saint-Laurent, Î.O.	<b>NOËL Madeleine</b>
<b>FORTIER Antoine</b> . . . . . (Noël; GOLLÉ Marthe)	. 21 novembre 1677 . . . . . Beauport, Québec	<b>CADIEUX Madeleine</b>
<b>FORTIER Noël</b> . . . . .	. 26 mai 1638 . . . . . Dieppe, France	<b>GOLLÉ Marthe</b>

## ASCENDANCE PATRILINÉAIRE D'ALICE BOUCHER DE LA BRUÈRE

épouse de G.-E.-René Fortier (Elzéar, Louise Simard)  
mariée le 12 octobre 1896 à Québec, grand-mère paternelle de René Fortier

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
<b>BOUCHER DE LA BRUÈRE Pierre</b> . . . . . (Pierre-Claude; BOUCHER DE LA BRUÈRE Hyppolite)	. 8 janvier 1861 . . . . . Saint-Hyacinthe	<b>LECLERC Victorine Alix</b> (Pierre-Édouard; CASTONGUAY Josette)
<b>BOUCHER DE LA BRUÈRE Pierre-Claude</b> . . . . . (Charles-François-René; WEILBRENNER Julie)	. 3 octobre 1836 . . . . . Boucherville	<b>BOUCHER DE LA BRUÈRE Hyppolite</b> (Ignace; BOUCHER MONTIZAMBERT NIVERVILLE Charlotte)
<b>BOUCHER DE LA BRUÈRE Charles-François-René</b> . . . . . (Pierre-René; BOUCHER Charlotte)	. 5 septembre 1806 . . . . . Boucherville	<b>WEILBRENNER Julie</b> (Pierre, RICHARD Louise)
<b>BOUCHER DE LA BRUÈRE Pierre-René</b> . . . . . (René; PÉCAUDY DE CONTRECCEUR Louise-Renée)	. 27 novembre 1765 . . . . . Boucherville	<b>BOUCHER Charlotte</b> (François Clément; PÉCAUDY DE CONTRECCEUR Jeanne-Charlotte)
<b>BOUCHER DE LA BRUÈRE René</b> . . . . . (Pierre; DENYS DE LA TRINITÉ Charlotte-Marguerite)	. 8 novembre 1739 . . . . . Boucherville	<b>PÉCAUDY DE CONTRECCEUR Louise-Renée</b> (François-Antoine; SAINT-OURS Jeanne)
<b>BOUCHER DE BOUCHERVILLE Pierre</b> . . . . . (Pierre; CREVIER Jeanne)	. 25 octobre 1683 . . . . . Québec	<b>DENYS DE LA TRINITÉ Charlotte-Marguerite</b> (Simon; DUTERTRE Françoise)
<b>BOUCHER Pierre</b> . . . . . (Gaspard; LEMAIRE Nicole)	. 9 juillet 1652 . . . . . Québec	<b>CREVIER Jeanne</b> (Christophe; ÉVARD Jeanne)
<b>BOUCHER Gaspard</b> . . . . .	. 12 décembre 1619 (?) . . . . . Mamers, France	<b>LEMAIRE Nicole</b>

## ASCENDANCE PATRILINÉAIRE DE CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY

épouse de Richard Alleyn (Richard, Margaret O'Donovan)  
mariée le 20 novembre 1877 (Québec), grand-mère maternelle de René Fortier

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
<b>CHAUSSEGROS DE LÉRY Alexandre René</b> . . . . . (Charles-Étienne; FRASER Josephe)	12 février 1844 . . . . . Notre-Dame-de-Québec	<b>COUILLARD Catherine</b> (Antoine; WILSON Flore)
<b>CHAUSSEGROS DE LÉRY Charles-Étienne</b> . . . . . (Gaspard; MARTEL BROUAGE Louise)	25 novembre 1799 . . . . . Notre-Dame-de-Québec	<b>FRASER Josephe</b> (John; FLEURY DESCHAMBAULT Claire)
<b>CHAUSSEGROS DE LÉRY Gaspard</b> . . . . . (Gaspard-Joseph; LE GARDEUR DE BEAUVAIS, Renée)	24 septembre 1753 . . . . . Notre-Dame-de-Québec	<b>MARTEL BROUAGE Louise</b> (François; MARIAUCHAU Louise-Madeleine)
<b>CHAUSSEGROS DE LÉRY Gaspard-Joseph</b> (Gaspard; VIDAL Anne)	13 octobre 1717 Notre-Dame-de-Québec	<b>Le Gardeur de Beauvais, Renée</b> (DE BEAUVAIS René; DE SAINT-OURS Barbe)
<b>CHAUSSEGROS DE LÉRY Gaspard</b> . . . . .	. . . . . Avant 1682. . . . . Toulon, France	<b>VIDAL Anne</b>

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[andre.saintmartin@videotron.ca](mailto:andre.saintmartin@videotron.ca)

### In memoriam – Georges Roy

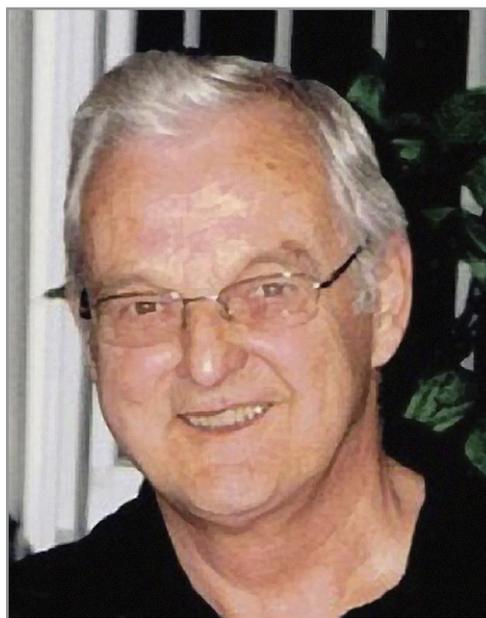
Le 21 août dernier, nous apprenions avec tristesse le décès de notre collègue Georges Roy (3813). La SGQ a perdu un valeureux bénévole. En effet, depuis le 11 novembre 1997, Georges s'est investi dans différentes sphères d'activités : il a été trésorier de la Société (1999-2001), directeur du Service à la clientèle pendant plusieurs années et enfin bénévole à l'accueil et aide à la recherche. Pour son dévouement, sa gentillesse, sa simplicité, Georges était apprécié de tous ses collègues. Toujours prêt à aider, sa bonne humeur était contagieuse. Il était l'ami de tous.

Il y aura désormais un grand vide les mercredis et samedis. Il sera difficile de jeter un regard sur « ta chaise » sans penser à toi!

Georges, sache que l'on ne t'oubliera jamais!

Merci pour tout!

Pour le conseil d'administration,  
*Jeanne Maltais*, présidente





# Activités de formation (hiver 2019)

Société de généalogie de Québec

Formation de base	Local	Dates	Heure	Durée h	Prix
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	19 janvier	9 à 11	2	10 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	26 janvier	9 à 12	3	Gratuit
Initiation à la généalogie I et II	3212	2 et 9 février	9 à 12	6	25 \$
Le Fonds Drouin numérisé	SGQ	2 février	9 à 12	3	15 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	23 février	9 à 12	3	Gratuit
Entraide généalogique	3224	2 mars	9 à 12	3	Gratuit
Initiation à la généalogie (suivi)	3212	9 mars	9 à 12	3	Gratuit
Premiers contacts avec la généalogie	3212	16 mars	9 à 12	3	Gratuit
Choix de logiciels de généalogie	3212	30 mars	13 à 16	3	15 \$
<b>Formation intermédiaire</b>					
Les bases de données informatisées (Intranet)	3212	12 janvier	9 à 12	3	15 \$
Recherche généalogique en France	3212	12 janvier	13 à 16	3	15 \$
Recherche généalogique sur Internet	3212	19 janvier	9 à 11	2	10 \$
Le Régime britannique	3212	26 janvier et 2 février	9 à 12	6	25 \$
Les archives audiovisuelles	3212	26 janvier	13 à 16	3	5 \$
<i>Ancestry</i>	3212	2 mars	9 à 11	2	10 \$
Les Acadiens	3212	6 février	13 à 16	3	5 \$
<i>Heredis</i> (entraide)	3212	9 février	9 à 12	3	Gratuit
Généalogie Québec (Le Lafrance)	3212	16 février	9 à 12	3	15 \$
Les contrats de mariage	3212	20 février	13 à 16	3	5 \$
<i>FamilySearch</i>	3212	23 février	9 à 11	2	10 \$
Les archives photographiques	3212	23 février	13 à 16	3	5 \$
Base de données Ancestry	3212	2 mars	9 à 11	2	10 \$
Initiation à l'héraldique	3212	2 mars	13 à 16	3	25 \$
Québec 1867-1968	3212	9 et 16 mars	9 à 12	6	25 \$
Le logiciel <i>Brother's Keeper</i> I et II	3212	23 mars et 6 avril	9 à 12	6	25 \$
Les Filles du roi	3212	30 mars	9 à 12	3	15 \$
Les journaux	3212	3 avril	10 à 14	3	5 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	6 avril	9 à 12	3	15 \$
Lecture et illustration des armoiries	3212	13 avril	13 à 16	3	15 \$
<i>Brother's Keeper</i> (entraide)	3212	27 avril	9 à 12	3	Gratuit
<b>Atelier spécialisé</b>					
Attestation de compétence en généalogie	3212	19 janvier	13 à 16	3	15 \$
Généalogie et projet Québec ADN	3212	16 mars	13 à 16	3	Gratuit
De la recherche à l'écriture	3212	13 avril	9 à 12	3	15 \$

1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non membres. Le nombre de places est limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca) 418 651-9127 durant les heures d'ouverture.

## Errata

- En page 6 du n° 324 de la revue *L'Ancêtre*, nous avons publié la «Politique de rédaction – Revue *L'Ancêtre*». Par suite d'une erreur de manipulation, c'est l'ancienne version qui a été imprimée. Vous pouvez lire le texte officiel sur le site de la SGQ ([www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier](http://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier)).
- En page 13, sous la photo, on aurait dû lire «Guy Parent et M. Richard Masson» et non Samson. Nos excuses à M. Masson.
- En page 70, «Rencontres mensuelles», on aurait dû lire «Le samedi 8 décembre 2018» et non «Le mercredi 8 décembre 2018». Il ne s'agit pas d'une conférence mensuelle, mais de l'exposé présenté lors du dîner de Noël, un événement payant pour tous.

Les versions numériques de la revue ont été corrigées.

*La rédaction*

## Les colons originaires de l'Yonne

### Correction à : «De nouveaux documents sur Antoine Roy et sa famille en France»

Pierre Le Clercq

Dans le n° 322 de *L'Ancêtre*, paru au printemps 2018, j'ai publié un article qui s'achève par une liste de 56 ressortissants de l'Yonne qui se sont établis au Canada de 1643 à 1756. Ce texte m'a valu plusieurs courriers intéressés de lecteurs canadiens, dont celui de Maurice Germain qui m'a signalé que le ressortissant n° 30, Michel Sarrazin, ne serait pas originaire de Nuits-sur-Armançon, dans l'Yonne, mais de Gilly-lès-Cîteaux, en Côte-d'Or, selon le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC)<sup>1</sup>. L'erreur viendrait du regretté René Jetté qui, dans son *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, avait fait naître Michel Sarrazin le 5 septembre 1659 à Nuits-Saint-Georges, en Côte-d'Or. Comme personne n'avait pu retrouver l'acte de baptême correspondant à la date et au lieu indiqués, des chercheurs canadiens en avaient conclu que la naissance avait eu lieu en fait à Nuits-sur-Armançon, dans l'Yonne, puisqu'il n'y a que deux localités en France portant le nom de Nuits.

Je me suis rangé trop hâtivement à cette hypothèse qu'on ne pouvait pourtant pas vérifier, puisqu'il y a justement une lacune malencontreuse dans les registres paroissiaux de Nuits-sur-Armançon en 1659. Grâce à Maurice Germain qui m'a fourni une autre source, j'ai consulté le premier registre en ligne de Gilly-lès-Cîteaux sur le site électronique des Archives départementales de la Côte-d'Or, où j'ai bel et bien trouvé l'acte de baptême de Michel Sarrazin<sup>2</sup> à la date du 3 septembre 1659 indiquée par le DBC.

Il conviendra donc de rayer ledit Michel Sarrazin de la liste des colons canadiens originaires du département français de l'Yonne. Toutefois, on notera que son parrain était le prêtre Michel Forest, chantre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Tonnerre, dans l'Yonne. Je retombe ainsi sur mes pieds.

1. Notice du *Dictionnaire biographique du Canada* : [www.biographi.ca/](http://www.biographi.ca/).

2. Baptême de Michel Sarrazin : [www.archinoe.net/v2/ark:/71137/g9206f1826b488936600417b65ebd58fc/bb769c1cd53b8125772dec44d03df833/60](http://www.archinoe.net/v2/ark:/71137/g9206f1826b488936600417b65ebd58fc/bb769c1cd53b8125772dec44d03df833/60).



## Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Cette rubrique vise à faire état des recherches réalisées au Québec. On fait ainsi écho à certains articles publiés dans les revues scientifiques ou provenant du milieu universitaire. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'avoir accès aux diverses recherches souvent limitrophes à la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

### Ethnicité et généalogie

L'actualité vient souvent au secours du chroniqueur. Au cours de l'été 2018, certains événements dans le monde des arts ont mis à l'avant-scène, sans jeu de mot, toute la question de la liberté de création et de l'appropriation culturelle. Nous faisons évidemment référence à la polémique entourant les pièces *Slav* et *Kanata* de Robert Lepage. Les pages de *L'Ancêtre* ne sont pas particulièrement un lieu approprié pour discuter de pareilles questions, d'autant plus que le sujet a été abordé *ad nauseam* dans les journaux et les médias.

Par contre, ces événements se sont juxtaposés à la publication de certains documents posant la question de l'interdépendance de la généalogie et du traitement de l'identité<sup>1</sup>.

Deux documents ont retenu notre attention, le premier est un mémoire de maîtrise, et le second, un article publié dans la revue *Les Cahiers des dix*.

**MASSÉ FRANÇOIS, Yves-Emmanuel.** *La classification des Autochtones au Canada: une étude des mouvements catégoriels entre le recensement et l'enquête auprès des peuples autochtones de 2006*<sup>2</sup>.

Au hasard de la lecture des lettres au journal *Le Devoir*, un titre attirait notre attention: *Il y a 1400 façons d'être Autochtone*<sup>3</sup>. Cet article reprenait une information<sup>4</sup> contenue dans le mémoire de M. Massé François qui soulignait les multiples « patrons de

réponses individuelles » qu'utilisaient des individus pouvant d'une façon ou d'une autre s'identifier à des Autochtones.

Afin d'étudier la mobilité ethnique chez les Autochtones, l'auteur a comparé les réponses des mêmes participants autochtones à deux enquêtes différentes (le recensement et une enquête adressée particulièrement aux Autochtones). Cette comparaison montre qu'un peu plus de la moitié des répondants changent leurs déclarations d'une enquête à l'autre. L'auteur est amené à s'interroger par la suite sur la validité et la représentativité des attributs des différentes catégories (indiens, métis, inuits). Il conclut aux ambiguïtés historiques qui habitent les trois catégories et que, pour une partie des personnes autochtones, ces désignations n'ont pas la même signification<sup>5</sup>.

Pour les partisans d'une généalogie *traditionnelle*, cette problématique pourrait probablement se résoudre par le biais d'une recherche approfondie des registres ou, encore de façon plus définitive, par des tests d'ADN. Mais ce serait peut-être aussi réduire la notion de généalogie. Le second document proposé nous transporte sur ces autres rivages.

**DELÂGE, Denys, et Claude HUBERT.** *Disparition des nations amérindiennes dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures: quelle validité*<sup>6</sup>.

Il est important, tout d'abord, de bien situer le contexte de la publication de ce texte. Ainsi, nous comprenons que ce

1. Dans une chronique précédente, nous avons été amenés à aborder un sujet similaire: FORTIER, Daniel. « Au fil des recherches », *L'Ancêtre*, n° 313, vol. 42, Hiver 2016, p. 151-152.
2. MASSÉ FRANÇOIS, Yves-Emmanuel. *La classification des Autochtones au Canada: une étude des mouvements catégoriels entre le recensement et l'enquête auprès des peuples autochtones de 2006*. M. SC. Sociologie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, avril 2016. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/>.
3. SAUVÉ, Mathieu-Robert. Section Idées, *Le Devoir*, 26 juillet 2018.
4. En fait, le chiffre exact inscrit dans la thèse est de 1455. MASSÉ FRANÇOIS. *Op.cit.*, p. 115.
5. Évidemment, le mémoire de M. Massé François est beaucoup plus dense que les simples résultats que nous invoquons. Le lecteur qui voudra lui rendre justice aura avantage à se référer au texte original.
6. DELÂGE, Denys, et Claude HUBERT. « Disparition des nations amérindiennes dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures: quelle validité », *Les Cahiers des dix*, n° 71, Québec, Les éditions La Liberté, 2017, p. 1-31. Ce texte reprend plusieurs éléments déjà présentés en 2010 par les mêmes auteurs. DELÂGE, Denys, et Claude HUBERT. *La mémoire orale contemporaine des Metabenutins Utinini (Algonquins de Trois-Rivières)*. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40 (1-2), 2010, p. 83-101.



Anonyme. Couple d'Algonquins, vers 1750-1780, domaine public. Archives de la Ville de Montréal.  
Source : <https://commons.wikimedia.org/>.

document a servi au dépôt d'un mémoire devant la cour de Trois-Rivières, en décembre 2017, dans une cause visant la reconnaissance du statut légal d'Indien pour les Makwanini-Algonquins ou Magouas.

Ici, il n'est pas de notre propos de discuter de ce litige<sup>7</sup>. Par contre, certains arguments avancés interpellent les limites d'un certain type de généalogie.

L'objectif avoué des auteurs est de démontrer que cette population algonquine est non disparue et que l'on sous-estime son importance. Cette sous-estimation est attribuable, entre autres, au fait :

*que les lacunes dans les registres témoignent non pas de la disparition des Algonquins, mais de la dissonance entre un mode d'enregistrement occidental et catholique appliqué à une société nomade, animique et fondée sur un système de parenté articulé sur l'échange de cousins croisés<sup>8</sup>.*

Aux dires des auteurs, certaines de ces lacunes sont le résultat, entre autres raisons, de la difficulté de transcrire des noms de langues essentiellement orales en une langue écrite. Sans référence précise, et quelquefois avec des missionnaires n'ayant aucune connaissance des langues autochtones, il n'est donc pas surprenant de voir une multiplication du nombre de variantes<sup>9</sup> et un glissement progressif vers des patronymes européens.

Les auteurs abordent d'autres raisons qui expliqueraient, selon eux, la sous-représentation des Algonquins dans les registres.

Ainsi une propension plus grande aux unions libres<sup>10</sup> et à la polygynie concourt à un sous-enregistrement des mariages. De plus, le désir de noms français, ou européens, chez les Amérindiens, associé au fait que le patronyme<sup>11</sup> ne constituait pas un élément majeur pour ceux-ci, aurait également contribué à minimiser leur importance démographique. Les auteurs ajoutent que la discrétion ou l'ignorance de l'officiant a entraîné la disparition de certaines mentions (sauvage, nation d'appartenance)<sup>12</sup>, provoquant un affaiblissement de l'importance numérique apparente des Amérindiens.

D'autres éléments auraient contribué à la déficience des registres. Ainsi les auteurs ajoutent que le caractère nomade de la population algonquine a entraîné une perte d'informations, que l'époux n'étant pas nécessairement le père biologique de l'enfant amenait une déclaration de père inconnu<sup>13</sup> et que

7. Ce contexte particulier fait en sorte que le texte prend parfois une « coloration » de plaider, et certains arguments sont à la limite des jugements de valeur. Par ailleurs, le lecteur intéressé au fond du litige pourra consulter le site suivant : [www.lapresse.ca/actualites/](http://www.lapresse.ca/actualites/).

8. DELÂGE et HUBERT (2017). *Op. cit.*, p. 31.

9. Nous ne pensons pas que c'est un phénomène propre aux populations amérindiennes. Naturellement le phénomène est-il encore plus présent dans les cas où les individus avaient des patronymes dans des langues autres que le français ou lorsqu'il n'y avait pas d'apport écrit des principaux intéressés.

10. DELÂGE et HUBERT (2017). *Op.cit.*, p. 25, les auteurs font deux observations : 1) contrairement à la mode européenne (notre souligné) les mariages arrangés n'existent pas [sic] et 2) le divorce chez les Amérindiens *pratique ancienne et certainement préhistorique* [sic] en est donc facilité. Nous aurions apprécié ici plus de référence.

*Op.cit.*, p. 14, de même, nous avons un certain malaise lorsque les auteurs déclarent que les problèmes de consanguinité n'en sont pas, puisqu'ils existent depuis des temps immémoriaux, et que de toute façon, les peuples nomades avaient tendance à éliminer les nouveau-nés ayant des tares.

11. Les auteurs mentionnent en page 6 que les patronymes étaient inexistant, et que de plus la personne ne pouvait pas dire son propre nom. Ego s'identifiait principalement par ses liens de parenté avec une autre personne ou par un surnom. Finalement, son nom pouvait se modifier au cours de sa vie.

12. BERNARD, Mathilde Ninon. *Les Hurons et les autres : l'intégration de l'étranger à travers les pratiques de reproduction familiale au village de la Jeune-Lorette (1761-1801)*. M.A. Histoire, Université du Québec à Montréal. M<sup>me</sup> Bernard mentionnait le même phénomène chez les Wendats de la Jeune-Lorette.

13. Les auteurs notent que souvent c'était à la demande de la mère. DELÂGE et HUBERT. *Op. cit.*, p. 26.

finalement, les cas d'adoption n'étaient pas nécessairement pris en considération dans les registres<sup>14</sup>.

Ces dernières lacunes expliqueraient que les généalogistes se retrouvent avec des mariages ou des sépultures sans naissance antérieure ou des naissances sans autres informations par la suite.

### Les limites de la généalogie ou une généalogie limitée

Dans leur article, les auteurs veulent absolument démontrer que cette communauté n'est pas disparue et qu'elle est en droit de revendiquer un statut d'Indien reconnu.

Pour ce faire, les auteurs désirent démontrer que la structure d'identification, et par le fait même d'identité, des individus, héritée de la société blanche et européenne, est inadéquate et qu'elle sous-estime de façon structurelle la présence amérindienne dans notre société actuelle. Les auteurs notent ainsi que le *PRDH* ne peut pas réaliser la constitution exhaustive de toute la population au Québec<sup>15</sup>. Malheureusement, en aucun moment, les auteurs quantifient l'impact de ces biais et nous déplorons souvent l'absence de marqueur temporel.

L'histoire récente nous a montré que les questions d'identité et d'appropriation culturelle provoquent des réactions émotives prononcées. Le sujet est délicat, et non seulement pour des groupes minoritaires<sup>16</sup>.

Par contre, à moins de considérer la généalogie comme essentiellement une affaire de laboratoire, le texte de Delage et Hubert a l'avantage de relativiser certaines notions en généalogie et d'en démontrer les contours culturels.

Ainsi, la sacro-sainte recherche de paternité biologique, dans l'Occident d'aujourd'hui, n'est peut-être qu'un cas, parmi tant d'autres, dans la construction d'un arbre généalogique. La filiation génétique ne semble pas toujours avoir été d'un intérêt prédominant dans d'autres populations. Il s'ensuit évidemment que la désignation des liens de parenté (père, mère, frères, sœurs, etc.) est différente et que les tabous liés au mariage sont autres<sup>17</sup>.

L'intérêt de ce genre de lecture est qu'elle nous amène à nous interroger sur la fonction sociale et culturelle de la généalogie et nous fait espérer que cette dernière ne soit pas limitée à la recherche exclusive d'un patronyme ou de marqueurs d'ADN. De plus, elle nous interpelle sur la place que pourraient avoir les citoyens qui « n'ont pas nécessairement la chance » d'être de « souche » et de préparer l'avenir de la pratique généalogique dans une société qui n'est pas nécessairement monolithique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [fortierdanielsq@gmail.com](mailto:fortierdanielsq@gmail.com)



14. *Ibid.*, p. 19.

15. Nous considérons cependant que les auteurs ne distinguent pas deux problèmes différents, celui de la limitation du *PRDH* et celui du dénombrement d'un groupe en particulier.

16. Pensons aux réactions indignées concernant les commentaires de Lahontan sur les Filles du roi.

17. Les auteurs parlent d'une parenté classificatoire. Ainsi, chez les Algonquins, pour l'Ego, sont une mère, toutes les sœurs du père (soit l'équivalent des tantes dans un système occidental), et sont un père, tous les frères de la mère (donc nos oncles). Le mariage était permis pour les cousins croisés (enfants issus d'un frère et d'une sœur) mais interdit entre les descendants de deux frères ou de deux sœurs. Il faut rappeler que ces pratiques étaient faites dans un contexte où lors d'un mariage, l'époux migrerait dans la communauté de sa femme qui pouvait être d'une autre bande, nation ou ethnie. Les auteurs mentionnent que ce système de parenté aurait reculé au cours des années sous l'action des prêtres et des médecins.

## Hommage

### Marc Beaudoin élu membre associé de l'Académie internationale d'héraldique (AIH)

Lors de l'assemblée générale de l'Académie internationale d'héraldique (AIH), Marc Beaudoin, notre collègue et collaborateur à la revue *L'Ancêtre*, a été élu membre associé de cette académie fondée en 1949. L'événement a eu lieu à l'occasion du XXXIII<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique à Arras, Nord-Pas-de-Calais, en octobre 2018. L'AIH est une société savante regroupant des spécialistes de l'héraldique représentant les différentes aires culturelles du monde. Elle a pour but de centraliser les études et recherches scientifiques dans le domaine de l'héraldique sur la base de la plus large coopération internationale possible et d'en faire la diffusion. Elle se propose de définir la place de l'héraldique dans l'organigramme moderne des sciences humaines, d'étudier les corrélations interdisciplinaires, de coordonner les recherches, de définir les tendances, de doter les chercheurs d'instruments de travail appropriés.

Les membres de l'académie sont choisis en regard de leurs compétences et de la qualité de leurs travaux dans le domaine de l'héraldique. L'AIH comprend des membres actifs, des académiciens, et des membres associés. Ces derniers peuvent être promus au rang d'académicien lorsqu'un fauteuil devient vacant.

Toutes nos félicitations.



## La Bibliothèque vous invite...

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

### À lire sur le thème des Basques

#### MIMEAULT, Mario. *Destins de pêcheurs. Les Basques en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2011, 203 p.

Divisé en trois parties de trois chapitres chacune, le livre *Destins de pêcheurs* se veut la référence québécoise en ce qui concerne les Basques en Nouvelle-France. Débutant en 1492, avant l'existence de la Nouvelle-France, l'histoire se termine en 1760, trois ans avant la fin malheureuse que nous lui connaissons. La présentation, les longues notes qui suivent la conclusion et la bibliographie constituent entre le quart et le tiers de l'ouvrage, 56 pages au total. L'auteur puise ses informations à de nombreuses sources documentaires, entre autres : les archives manuscrites de BANQ et de BAC ; les anciens imprimés de Nicolas Denys, Chrétien LeClerq et Sixte Le Tac ; les inventaires, les livres et les articles de Pierre-Georges Roy ; le répertoire de Jean-Claude Paronnaud ; la thèse de doctorat, le mémoire de maîtrise et huit articles de Laurier Turgeon ; quatre livres de Jacques Mathieu ; vingt-deux articles de Selma

Barkham, en anglais et en castillan ; les livres et les articles de Robert Grenier, Nicolas Landry et une douzaine de ses propres écrits. L'historien commence son récit des premiers Basques en partant du livre de René Bélanger et il continue en présentant la biographie et la chronologie. Les dates gravitent autour des anciens personnages, et vice versa, ces derniers étant cités dans un index des noms de personnes. Cependant, le grand érudit oublie un important constat de l'historien et généalogiste Bona Arsenault, dans *Les registres de Paspébiac 1773-1910* (p. 33-47-57-68) publié en 1987 ; ainsi qu'une réalité encore actuelle et clairement affirmée à l'été 2002, par André Desmartis, dans la revue *Le Naturaliste canadien* (p. 101). Dans la conclusion, les propos de l'auteur passent nettement sous silence cette réalité palpable (p. 143) : « Ils ne reconstituèrent pas non plus de communautés culturelles le long du Saint-Laurent ou sur les côtes de la Gaspésie. »

Lucie Delarosbil (6588)

### À bouquiner en 360°

- BÉLANGER, René. *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent 1535-1635*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, 162 p. (cote 8-4500 bas).
- BERNATCHEZ, Jean-Claude. *Jean-Baptiste 1700-1765 — Premier Bernatchez en Amérique*, [s. l.], [s. é.], 2006, 24 p. (cote 1-Bernatchez-1).
- BROTHERTON, Gérald. *Les Chapados de l'Anse-aux-Gascons*, [s. l.], [s. é.], 1986, 31 p. (cote 1-Chapados-1).
- BROTHERTON, Gérald. *Castilloux de Port-Daniel/Gascons*, [s. l.], [s. é.], 2004, 39 p. (cote 1-Castilloux-1).
- DAVID, L.O. *Le Héros de Chateauguay*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, 1883, 107 p. (cote 1-Salaberry-1).
- DELAROSBIL, Lucie. *Tout sur Bertrand ou presque. L'ancêtre pionnier des Delarosbil de Paspébiac Baie des Chaleurs*, [s. l.], [s. é.], 2018, 98 p. (cote 1-Delarosbil-1).
- DELAROSBIL, Lucie, et Mariette PARENT. *Les Basques au Québec et en Amérique*. Recueil de textes, [s. l.], [s. é.], 2018, 45 p. (cote 8-4500-Del).
- DERASPE, Raymond. *Roue de paon — Nathanel et Alma Galibois*, [s. l.], [s. é.], 2000. (1-Deraspe-1).
- DESMARTIS, André. « Mais qui donc était ces Basques? », *L'Île aux Basques*, [s. l.], Société Provencher d'histoire naturelle du Canada, 1997, chap. II, p. 178-191. (2-0800-Rivière-du-Loup-24).
- BARKHAM, en anglais et en castillan ; les livres et les articles de Robert Grenier, Nicolas Landry et une douzaine de ses propres écrits. L'historien commence son récit des premiers Basques en partant du livre de René Bélanger et il continue en présentant la biographie et la chronologie. Les dates gravitent autour des anciens personnages, et vice versa, ces derniers étant cités dans un index des noms de personnes. Cependant, le grand érudit oublie un important constat de l'historien et généalogiste Bona Arsenault, dans *Les registres de Paspébiac 1773-1910* (p. 33-47-57-68) publié en 1987 ; ainsi qu'une réalité encore actuelle et clairement affirmée à l'été 2002, par André Desmartis, dans la revue *Le Naturaliste canadien* (p. 101). Dans la conclusion, les propos de l'auteur passent nettement sous silence cette réalité palpable (p. 143) : « Ils ne reconstituèrent pas non plus de communautés culturelles le long du Saint-Laurent ou sur les côtes de la Gaspésie. »
- D'IRUMBERRY de SALABERRY, Thérèse. *Regards sur la famille D'Irumberry de Salaberry*, Paris, Éditions de l'Orantel, 1953, 175 p. (cote 1-Irumberry-2).
- GIRAUD-HÉRAUD, Janine, et Gilbert PILLEUL. *Ces villes et villages de France, berceau de l'Amérique Française : Aquitaine – Midi-Pyrénées*, Paris, CFQLMC, 2009, 263 p. (cote 2-F1000-46).
- LAMANT-DUHART, Hubert. *Armorial du Pays Basque*, Biarritz, Éditions J&D, 2000, 438 p. (cote 2-0400-Bonaventure-32).
- PARONNEAUD, Jean-Claude. *Basques et Gascons en Amérique septentrionale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, [s. l.], Centre généalogique des Pyrénées-Atlantiques, 1959, 610 p. (cote 3-France-F1000-53).
- ROBERT, Normand. *Nos origines en France, des débuts à 1825 : Béarn et Gascogne*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 1984, 95 p. (cote 8-4600 fra-14).
- TRUDEL, Marcel. *Chiniquy*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1955, 339 p. (cote 1-Chiniquy-1).

**Prochain thème : Les Acadiens**



### Un baptême communautaire à Trois-Pistoles en 1819

Denis Leblond (1475)

À la recherche du baptême de mon arrière-arrière-grand-père Macaire Leblond, je me suis procuré une copie du registre de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles à la date du 10 octobre 1819. J'y retrouve sa date de naissance, le 2 octobre, le nom de ses parents, Nicolas et Marguerite Côté, et le nom de ses parrain et marraine, Martial Rioux et Justine-Salomée D'Amour.

Au moment d'une publication familiale, sur Facebook, je refais la lecture de l'acte de baptême de ce Macaire Leblond qui vous a déjà été présenté dans L'Ancêtre<sup>1</sup>. Quelle n'est pas ma surprise de découvrir que, le 10 octobre 1819, il y a eu, non pas un, non pas cinq (comme écrit dans cet article<sup>2</sup>), mais huit baptêmes dans la paroisse de Trois-Pistoles. Je reproduis ici la transcription de ces actes de baptêmes, la lecture en étant un peu difficile.

*Le dix octobre mil huit cent dix neuf par nous Curé soussigné ont été baptisés les enfants suivants.*

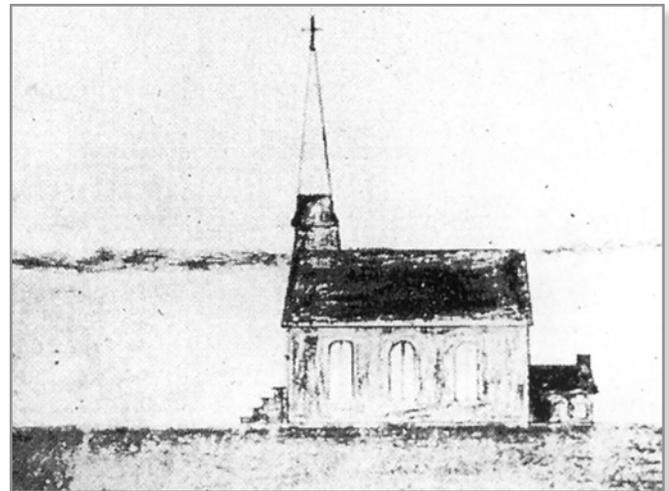
1– Marie Susanne née le deux d'octobre du légitime mariage de Joseph Bargeron cultivateur et de Josephte Santerre de cette paroisse parrain Jean Baptiste Rioux marraine Susanne Coté qui n'ont su signer.

2– Marie Geneviève née le trois du courant du légitime mariage de Jean Larivé cultivateur et de Justine Lepage de cette paroisse parrain Joseph Rioux Ecuyer marraine Luce Levasseur qui n'ont su signer.

3– Eloi né le vingt sept septembre du légitime mariage de Eloi Rioux meunier et de Euphrosine Plourde de cette paroisse parrain Ambroise Damour marraine Susanne Rioux qui n'ont su signer.

4– **Macaire** né le deux du courant du légitime mariage de **Nicolas Leblond** cultivateur et de **Marguerite Côté** de cette paroisse parrain Martial Rioux marraine Justine Salomé Damour qui n'ont su signer.

5– Ambroise né le vingt cinq septembre du légitime mariage d'Abraham Gaudreault cultivateur et d'Angélique Théberge de cette paroisse parrain Louis



Deuxième église, sur la pointe, à Trois-Pistoles.  
Source : Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles<sup>3</sup>.

*Christophe Caron marraine Marie Euphrosine Thi-beau qui n'ont su signer.*

6– Marie Céleste née le vingt neuf septembre du légitime mariage de Joseph St-Laurent cultivateur et de Elisabeth Côté de cette paroisse parrain Célestin Rioux marraine Marie Céleste Dubé qui n'ont su signer.

7– Marie Edesse née avant-hier du légitime mariage de Thomas Bélanger cultivateur et de Marie Côté de cette paroisse parrain Jacques Bérubé marraine Julienne Lavoie qui n'ont su signer.

8– Marie Catherine née le premier jour du courant du légitime mariage de Joseph Caron cultivateur et de Catherine Gagnon parrain Prosper Caron marraine Tarsille St-Laurent qui n'ont su signer.

*P Z Gagnon ptre*

Comment expliquer que ces huit enfants ont tous été baptisés le même jour? Ils sont nés entre le 25 septembre et le 8 octobre et sont tous baptisés le 10 octobre. Était-ce un baptême « communautaire » ou une suite de baptêmes individuels?

1. LEBLOND, Denis. « Macaire Leblond, l'horloger-menuisier », *L'Ancêtre*, Société de généalogie de Québec, vol. 21, n° 8, avril 1995, p. 283-294.  
2. *Ibid.*  
3. La construction de la première église a débuté vers 1700 et une requête pour sa démolition est demandée le 14 mars 1817. L'évêque de Québec émet, le 5 août 1801, un décret permettant la construction de la deuxième église. Elle brûle le 2 juillet 1848.

Le curé officiant était-il parti en mission en région, comme il était habituel à cette époque? À la lecture des noms des gens présents, soit les parents, soit les parrains et marraines, peu de liens familiaux transparaissent. Est-ce que le curé Gagnon<sup>4</sup> a tout simplement célébré séparément tous ces baptêmes et n'en a fait l'enregistrement qu'à la fin de toutes les cérémonies?

C'est la première fois que je rencontre une telle situation dans les registres paroissiaux que j'ai eu à consulter. J'ai déjà vu plusieurs funérailles célébrées le même jour, particulièrement lors d'épidémies. Belle curiosité de nos archives.

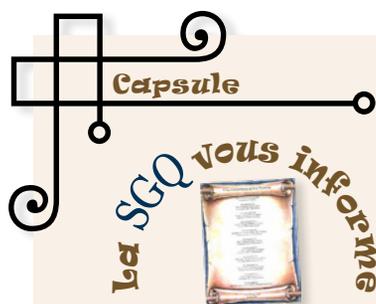
#### BIBLIOGRAPHIE:

- BAnQ Québec, Microfilm des registres paroissiaux de Trois-Pistoles, année 1819.
- BEAULIEU, J.-François, Gilles GAUDREAU, et Langis LAGACÉ. *Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles : Histoire et Architecture/History and Architecture*, Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 1997, 34 p.

4. Prosper-Zacharie Gagnon, né le 16 décembre 1789, fils de Pierre et Marie-Angèle Taillon, fut ordonné à Québec par M<sup>gr</sup> Plessis le 18 octobre 1812. Il est curé de Trois-Pistoles de 1813 à 1822, avec desserte du Bic et de Rimouski pour la même période. Il décède à Lanoraie le 6 juillet 1833.

- *Répertoire des naissances et baptêmes Trois-Pistoles (1713-1962) Rivière-Trois-Pistoles (1906-1988)*, Trois-Pistoles, Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, n° 1, 1999, 606 p.
- *Répertoire des décès et sépultures Trois-Pistoles (1713-1962) Rivière-Trois-Pistoles (1906-1988)*, Trois-Pistoles, Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, n° 8, 2001, 232 p.
- RIOUX, Emmanuel, sous la dir. de. *Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997*, Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 1997, 702 p.
- ROY, Jean-Guy, et Michel BEAULIEU. *Répertoire des mariages, Série Rivière-du-Loup et Témiscouata*, vol. 3, MRC Les Basques (1713-1986), Sainte-Foy, Société de généalogie de Québec, n° 61, 1989, 505 p.
- TANGUAY, Cyprien. *Répertoire général du Clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie*, C. Darveau Imprimeur-Éditeur, 8, rue de la Montagne (Québec), 1868, 321 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [d.leblond@videotron.ca](mailto:d.leblond@videotron.ca)

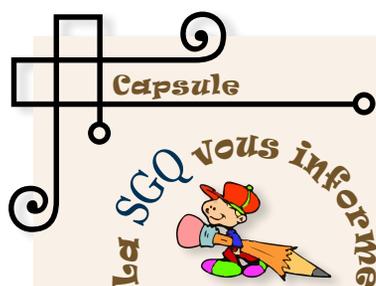


### Émission de lignées ascendantes officielles sous forme de parchemins

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un service de recherche permettant de réaliser une ou des lignées ascendantes. La recherche consiste à établir le lien, de génération en génération, entre un individu et ses premiers ancêtres paternels ou maternels arrivés au Québec. Une lignée ou même deux peuvent être présentées sous forme de parchemin arborant les armoiries, le

sceau et la signature du président de la SGQ. Les données généalogiques sont présentées selon la *Norme* officielle de la SGQ.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet **Service de recherche** : [www.sgq.qc.ca/service-de-recherche](http://www.sgq.qc.ca/service-de-recherche).



### Comment écrire ses références bibliographiques

Les références bibliographiques qui accompagnent les articles publiés dans la revue *L'Ancêtre* sont d'un grand intérêt pour le lecteur qui souhaite consulter les sources citées par l'auteur ; elles doivent donc être faciles à retrouver. Les protocoles de présentation des bibliographies sont nombreux et varient selon les disciplines, les éditeurs, les revues spécialisées. La revue *L'Ancêtre* a opté pour un protocole simple,

largement inspiré de celui de l'Office québécois de la langue française. Nous invitons les auteurs à consulter ce protocole sur le site de *L'Ancêtre*.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Revue L'Ancêtre » puis cliquez sur « Publier ».



## Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

### Les familles Raclot à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) (2<sup>e</sup> partie)

#### Complément à l'article sur Bon Raclot

La poursuite de la lecture des minutes notariales aux Archives départementales de Haute-Marne pour la décennie 1660 n'a rien révélé concernant Bon Raclot (dont la trace disparaît, comme on l'a vu dans l'article précédent, à partir du 26 août 1661). La décennie 1650 terminée a, pour sa part, livré un assez grand nombre de documents qui n'ajoutent cependant rien de nouveau aux activités de l'homme: on le voit signer des contrats touchant le droit de 60 sols sur chaque muid de vin avec des hôteliers, cabaretiers ou taverniers<sup>2</sup>, ou établir des comptes avec des marchands redevables du droit; il agit encore en tant d'*admodiateur* (administrateur) des terres labourables de la seigneurie de Buxières [-lès Villiers-le-Sec, sans doute].

#### Les familles Raclot à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne), deuxième partie

Il sera question ici des générations représentées par Argily et son fils François, par Jacques, fils de François et époux de Marie-Martine Leclerc, et leur fils François, marié à Marie-Anne Fouin en 1694.

#### Maîtres ou marchands tanneurs

Maguelonne Toussaint-Samat écrit dans son *Histoire technique et morale du vêtement* à propos des tanneurs:

*Les conditions si pénibles de l'exercice de cette profession demandaient à l'époque des corporations une initiation de sept années (...): cinq ans d'apprentissage et deux ans de compagnonnage<sup>3</sup>.*

On peut s'étonner de ne pas trouver le terme de maître tanneur associé aux Raclot, pas plus d'ailleurs qu'à la plupart des autres noms de tanneurs cités dans les textes vus. Pourtant, le 17 mars 1655<sup>4</sup>, François Raclot, marchand tanneur donc, reconnaît avoir reçu d'autres marchands de Chaumont quatre lettres de maîtrise *en l'art et métier de tanneur* accordées par la

Reine, à cause de la Régence, le 14 mai 1654 (pour trois d'entre elles) et le 2 mars de *Lad(ite) année* (donc 1655) (pour la quatrième) et scellées de cire rouge. Raclot les remettra aux marchands présents lorsqu'ils le requerront

*pour Les distribuer et en disposer (...) ainsy quilz adviseront bon estre attendu que Le prix desd(ites) Lettres a este payé entre tous les Susnommes egalle(men)t et ch(acu)n pour Leur part en huit.*

Sans doute ces marchands étaient-ils maîtres, mais la plus grande part de leur activité correspondait sans doute à cette description extraite du *Dictionnaire universel de commerce...*:

*Tanneur: Ouvrier qui travaille à la Tannerie, & qui prépare les cuirs avec la chaux & le tan. Les Tanneurs ne sont proprement que des Artisans, cependant on les nomme ordinairement Marchands Tanneurs, & ils méritent en quelque sorte ce nom, puisqu'ils achètent [sic] les cuirs à poil provenant des abbatis des Bouchers, & qu'ils les revendent quand ils les ont préparés par la chaux, & achevés avec le tan<sup>5</sup>.*

Le 31 mai 1677, cependant, Antoine Parisot, dont le nom a déjà été cité dans le premier article consacré aux familles Raclot, est bien dit maître tanneur: il est vrai que le terme est tout à fait approprié puisqu'il prend en apprentissage un garçon de 16 ans pour lui montrer *Lart et Mestier de Tanneur bien et deurement*; le contrat est de deux ans et il est signé pour le prix de 90 livres (pour les deux ans) et *La livre de Cire deue à La Confratrie St Crespin Erigée en Leglise St Michel<sup>6</sup>.*

#### Les peaux

Un tanneur doit d'abord s'approvisionner en peaux. Pour cela, les Raclot signent des marchés exclusifs avec des bouchers qui s'engagent à livrer les peaux des bêtes qu'ils abattent, depuis Pâques jusqu'au premier jour de carême de l'année suivante,

1. BELLEAU, Romain. « Bon Raclot à Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 323, été 2018, p. 288-292.
2. Un article du *Bulletin* n° 125 du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2<sup>e</sup> trimestre 2018, p. 23, donne ces précisions intéressantes: à l'auberge, on accueille hommes et bêtes pour manger et dormir, au cabaret, on sert le vin à *l'assiette* (avec un plat), à la taverne, on vend le vin *au pot* sans repas...
3. TOUSSAINT-SAMAT, Maguelonne. *Histoire technique et morale du vêtement*, préface d'Yves Saint-Laurent, Paris, Bordas, coll. Cultures, 1990, p. 145.
4. Archives départementales de Haute-Marne (dorénavant ADHM), 4 E 59, Minutes tirées de la série B.
5. SAVARY des BRUSLONS, Jacques, continué par Philémon-Louis SAVARY. *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle, & des arts et métiers...*, 6<sup>e</sup> éd., t. 3, P-Z, Genève, Cramer frères et Claude Philibert, 1750, (par Internet).
6. ADHM, notaire Pillot 4 E 13/73.



Le Val des tanneries vu du donjon.

Photo fournie par l'auteur.

*tant de bœuf Vaches harmaux<sup>7</sup> veaux et moutons.* Dans les contrats vus, les prix sont donnés soit à la douzaine ou à la centaine de peaux, soit au poids. On distingue généralement les peaux qui font entre 20 et 25 livres (en poids), celles qui font jusqu'à 40 livres, les plus grosses; pour les cuirs de moins de 20 livres, il est précisé dans un acte que *les parties s'en accommoderont à l'amiable*. Les peaux de veau et mouton valent plus que les autres<sup>8</sup>.

### Le tan

On obtient le tan en hachant et broyant l'écorce de chêne, d'où des marchés avec un laboureur, un charbonnier ou un chauxfournier pour fourniture de *fagot descorce de bois de chesne et propre a Rougir des cuirs<sup>9</sup>*, fagots de 3 pi de long et 3 pi de tour *du pied du Roy*. Certains marchés sont exclusifs, le vendeur s'engageant à ne vendre à personne d'autre que l'acheteur désigné<sup>10</sup>.

### La chaux

Pour faciliter l'extraction des poils, on laisse séjourner les peaux dans un bain de chaux, dans des cuves appelées *pelains<sup>11</sup>*, d'où l'existence de marchés de fourniture de peaux, tel celui qui est signé le 19 décembre 1661 avec des habitants de Rolampont (21 km environ de Chaumont) pour livrer aux marchands tanneurs de Chaumont pendant un an, de six semaines en six semaines, *toutte la chaux dont Ils auront necessite pour*

*Leur art et mestier de tanneurs, Lad(ite) chaulx Bonne Loyale et marchande propre aud(it) mestier.* Le contrat est renouvelé aux mêmes conditions pour un an le 19 décembre 1662<sup>12</sup>.

### La marque des cuirs et le droit de sol et de prudhomme

Après avoir été traitées et avant d'être mises en vente, les peaux sont marquées, c'est-à-dire contrôlées et identifiées. Un document d'avril 1624 indique qu'en juin 1622, des marchands de Chaumont, dont François Raclot (lui marchand tanneur), se sont engagés sous seing privé à prendre par admodiation du sieur Verton, conseiller et secrétaire du roi, le contrôle de la marque des cuirs de la ville<sup>13</sup>. Cet engagement, qui paraît simple, est pourtant la source de poursuites et condamnations, que les documents ne permettent pas d'éclaircir tout à fait, et qui dépassent le cadre de la ville de Chaumont!

Voyons un peu: François Raclot a chargé Mathieu Jobard, l'un des marchands, de négocier le bail avec Verton pour trois ou neuf ans pour la somme de 380 ou 400 livres, et s'est engagé pour la moitié de cette somme. Jobard a négocié au prix de 400 livres pour six ans par acte au Châtelet de Paris, le 16 juillet 1622; la caution est payée par Jean Caillot, un bourgeois de Paris (qui serait le beau-frère de Jobard), et Raclot est sollicité pour confirmer et assurer cette caution et payer aussi 20 livres pour les frais engagés par Caillot pour ce travail. Raclot n'ayant pas répondu à la demande de Jobard, sous prétexte qu'il ne jouissait pas encore du bail, il est poursuivi devant le prévôt de Paris. Le 7 février 1624, la sentence du prévôt déclare exécutoire le contrat sur Raclot comme sur Jobard, et le premier est condamné à payer la moitié des sommes engagées. Raclot en appelle du jugement; cependant, pour terminer ce différend, les parties s'accordent sur les points suivants: Raclot renonce à son appel, le bail lui est mis en mains et il s'engage à payer à Jobard 250 livres, 50 incessamment, 100 dans un an et les 100 dernières dans l'année qui suivra. Intervient alors Argely Raclot qui se porte *pleige* (garant, caution) et principal preneur avec son fils et promet d'indemniser et dédommager Jobard et Caillot. Jobard s'engage à faire agréer le présent traité par Caillot, ce que celui-ci fait à Paris le 10 avril 1625. L'affaire n'est cependant pas terminée et s'embrouille... Il est question d'un sieur de La Pérouse, à qui Raclot doit 200 livres, et de difficultés que je n'ai pas pu déchiffrer précisément mais qui semblent liées à la fois au retard pris par le commissionnaire pour aller à Paris et au retard pris une fois sur place pour exécuter le

7. Écrit aussi *armeaux*. LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé, Aumaille*: bêtes à cornes comme bœufs, vaches, taureaux.
8. 7 mars 1658, marché entre Fontaine et Jacques Raclot, ADHM, notaire Pillot 4 E 13 42; 28 mai 1694, marché de peaux Ducret et François Raclot avec la veuve Cochon, notaire Pillot 4 E 13 95.
9. Acte du 20 avril 1685 cité dans l'inventaire du 28 avril 1685 fait à la demande d'Antoine Parisot avant son mariage, ADHM, notaire Pillot 4 E 13 88.
10. Actes vus: 30 avril 1638, ADHM 4 E 49 Minutes de la série B; 16 mai 1648, notaire Devaux 4E 13 26; 1<sup>er</sup> mai 1667, notaire Pillot 4 A 13 51.
11. BELLEAU, Romain. « Les familles Raclot à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) (1<sup>re</sup> partie) », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 324, automne 2018, p. 55.
12. ADHM, notaire Laborne 4 E 12 16.
13. LACHIVER. *Op. cit.*, *Droit de marque*: droit perçu par le roi, par un seigneur ou une commune sur une marchandise dont l'origine et les qualités ont été contrôlées et qui peut alors circuler librement.

paiement, délais qui font que celui-ci n'a pas été fait comme convenu, Verton étant décédé entre-temps à Lyon<sup>14</sup>.

Ce droit de contrôle sur les cuirs fabriqués dans la ville semble être constamment une source de conflits entre les tanneurs. Argely, et sans doute François, en ont joui jusqu'en 1636, peut-être 1638.

En janvier 1642, François Raclot est dit fermier et admodiateur du contrôle des cuirs et de celui du *sol pour livre* (sans doute un autre impôt), contrôles établis sur les cuirs dans la ville de Chaumont; il crée une association avec sept autres marchands tanneurs (dont une veuve) pour jouir du droit rétrospectivement, à compter du 3 octobre 1641 pour le contrôle et de juillet 1641 pour le droit de sol. Deux marchands seront désignés à tour de rôle pour marquer les cuirs de chacun des associés aux tanneries. Raclot dit avoir acquis cette *ferme* au prix de 250 livres par an *aux Termes d'une promesse du sieur berthault nen Ayent aucun bail*, se chargeant du coût supplémentaire s'il y en a.

Or, en janvier 1654, Anselme de Giey, messenger ordinaire de la ville de Chaumont à Paris, agissant au nom de Laurent Berthault, bourgeois de Paris, propriétaire de l'office de vendeur de cuir de la ville et des faubourgs de Chaumont, et propriétaire avec Ambroise Mailly, aussi bourgeois de Paris, du droit de prudhomme<sup>15</sup> pour les marques du cuir pour les mêmes lieux, baille pour cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet suivant l'office et le droit de *sol pour livre* qui y est rattaché à Étienne Girard et François Besançon — deux des marchands associés en 1642 —, au prix de 700 livres par an. Avant le 1<sup>er</sup> juillet, de Gyé doit remettre à Girard et Besançon *Les marteaux de marques, edictz et declarations de sadicte majesté comme aussy La commission moyennant la Somme de dix Livres* à payer lors de la *delivrance* de ladite commission. En juillet, François Raclot et sept autres marchands (dont son fils Jacques et l'un des associés de 1642) contestent cette attribution au prétexte que les marchands tanneurs se sont justement associés en 1642 pour la perception de ce droit; ils proposent aux tanneurs concernés par l'acte de janvier de rembourser les frais qu'ils ont engagés, à quoi il leur est répondu que l'accord de 1642 n'était qu'une association et que Raclot n'était pas détenteur du droit de marque puisque Jean-Baptiste Paillard en a été le bénéficiaire pendant quatre ans sans que les associés ne s'y opposent. Un accord intervient le 14 juillet 1654: Girard et Besançon reconnaissent les termes de l'acte de 1642 (confirmés par un jugement de la veille rendu en l'élection de Chaumont<sup>16</sup>) et *pour le bien de leur Communaulté nourir paix*

*esvitter aux fraudes Confiscations et proces* associant à la jouissance du droit les autres tanneurs (dont les deux Raclot).

Suit une description détaillée de la procédure de marque et contrôle. Un bureau est établi dans la maison de Senault, l'un des marchands, qui devra fournir un *cellier* où tous les tanneurs devront porter ou faire porter leurs cuirs pour y être marqués les lundis, mercredis et vendredis à partir de midi; trois tanneurs, *desputez* ou *Jecttes au Sort* de trois mois en trois mois, devront se trouver dans ce bureau pour marquer et contrôler les cuirs; si les marchands veulent vendre leurs peaux lors des foires et marchés d'autres lieux, ils doivent aussi les faire marquer et contrôler, sauf ceux qui sont destinés à Troyes et Paris,

*le commerce desquelles Villes estant plus difficil et de plus grande despence les Cuirs qui s'y transporteront demeureront francs et descharges dudict droit de sol pour livres seulement;*

mais ils devront rapporter le certificat du bureau où les cuirs auront été marqués, et ceux qui ne seront pas vendus devront être présentés à nouveau pour l'être. Il en sera de même pour les peaux qu'ils achèteraient ailleurs et ramèneraient dans la ville. En 1654, les bourreliers sont associés au droit de marque.

En avril 1656, un autre tanneur est accueilli dans l'association. Le bail est renouvelé pour trois ans en juillet 1659 par la veuve de Verton. Le nombre d'associés s'accroît encore en mai 1662 et un document d'août 1665 montre que le bail est encore prolongé (pour six ans à ce moment), assorti cependant d'une contestation suivie d'un accord pour éviter *de grands proces*. En février 1677 arrivent de nouveaux associés; les mégisiers sont mentionnés comme en étant aussi partie prenante; il est précisé qu'à cette époque les marchandises destinées à la vente dans les villes voisines, y compris celles destinées à la Bourgogne, sont exemptes du droit de *sol pour livre*. Je note qu'à cette dernière date (1677), on ne trouve aucun Raclot signataire ou partie au « traité ». D'ailleurs, en 1672, le nom des Raclot n'est déjà pas cité dans un contrat de constitution de rente établi par des marchands tanneurs de la ville en faveur d'un maître pâtissier: l'argent emprunté doit servir à payer des sommes dues *sur les droitz de controole Vendeurs prudhommes et marques de cuire de Termes escheües*; l'emprunt est réalisé parce que les marchands *N'ont aucun argent pour payer Leur paye(ment) de La(dite) Somme...* Mais peut-être que les Raclot ont réglé leur part...<sup>17</sup>

#### **Autre «subvention»**

En 1643, la Ville de Chaumont ajoute aux tanneurs un nouvel impôt, une *subvention*, sur chaque douzaine de vaches *entrant*

14. ADHM, II avril 1624, notaire Devaulx 4 E 13 7; 21 août 1629, notaire Piétrequin 4 E 12 III.

15. ANDRIEUX-REIX, Nelly. *Ancien français. Fiches de vocabulaire*, p. 118: Le mot désigne à l'origine un homme preux, vaillant; il s'applique ensuite à un ensemble de qualités du comportement chrétien; à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, un sens en dérive en référence à une valeur éminente; il est ensuite affecté à un type de qualification professionnelle puis à un statut juridique, désignant « un homme expert dans un métier (...), et enfin un artisan nommé comme représentant de sa profession pour régler des contentieux ».

16. LACHIVER. *Op. cit.*, *Élection*: tribunal jugeant sur le fait de la taille, des aides, etc.

17. ADHM, notaire Devaulx 4 E 13/7 pour 1624, 4 E 13/21 pour 1642; notaire Labonne 4 E 12/14 pour 14-07-1654 et 01-08-1654; 4 E 59 Minutes tirées de la série B pour 01-07-1654; notaire Delaborne 4 E 12/101 pour 1665; notaire Pillot 4 E 13/65 pour 1672; 1677 à la fin de l'acte du 14-07-1654.

et sortant de leurs tanneries ; en cas de non-paiement, des poursuites pourraient être engagées ; les tanneurs (ils ne sont pas dits ici *marchands*) estiment que cette nouvelle taxe pourrait *ruiner le peu de profit qu'ils pourroient faire* et les empêcher de payer les droits déjà dus au roi ; ils s'engagent à

*Se Joindre tous ensemble à La poursuytte qui se fera Contre Lung deulz fournir de toutes Sortes descriptures qui Seront necessaires pour Empescher La Levee dud(it) droict (...) comme aussy tous Les fraiz (...) a Lad(ite) poursuytte y Contribuer chac(un) deulz mesmes Jusques a arrest diffinitif.*

Une « action de groupe », en somme... Je n'ai pas trouvé d'autre mention de cet impôt local. Peut-être la décision des tanneurs a-t-elle fait reculer le maire et les échevins<sup>18</sup>.

### Prix d'une tannerie en 1673 et en 1702

J'ai indiqué dans l'article précédent sur la famille Raclot à Chaumont que François Raclot, fils de Jacques et Marie-Martine Leclerc, vend en 1702 la tannerie dont il était devenu propriétaire par héritage pour 2300 livres<sup>19</sup>. Dans le partage des biens d'un autre marchand tanneur, acte du 23 février 1673, il est écrit que

*denis Brulefert père ayant Jugé que les tanneries qui luy appartenoient seize au Val des tanneries de Chaumont ne se pouvoient partager entre ses enfans Sans Une perte Considerable a de son vivant et pendant la maladie dont Il est decedé (...) trouvé a propos de les vendre audict Simon Brulefert son fils pour La somme de Mil Six cent Soixante livres;*

il s'agissait en fait de deux tanneries, avec des jardins en dépendant, et la vente comportait aussi *les pierres creuses et meubles qui y [étaient]*, mais pas les cuirs et les écorces. Trente ans séparent les deux ventes, mais on peut cependant juger par la différence des montants de l'importance, à tout le moins de la valeur, qu'avait l'entreprise des Raclot<sup>20</sup>.

### Autres activités

Les Raclot apparaissent dans des actes touchant des familles apparentées. Cela nous permet d'ajouter des éléments à la généalogie familiale.

En avril 1624, Argely Raclot rend compte de gestion de la tutelle qu'il a exercée pour les enfants de Marguerite de Brienne, épouse de Nicolas Le Vosle. Argely est l'oncle de François Vosle (Le Vosle), praticien à Chaumont, et de Claire le Vosle, épouse de Claude Vignot (Vinot), apothicaire à Bar-sur-Aube. Marguerite de Brienne est donc la sœur d'Antoinette, épouse d'Argely Raclot. Un partage des biens est effectué.

Claude Vinot et Claire Le Vosle ont contracté mariage le 28 mai précédent.

En décembre 1629 a lieu l'inventaire des biens de feu Jean Cuny, époux d'Élisabeth de Brienne. Argely Raclot est oncle et curateur de Marguerite Cuny, l'une des filles du couple. Élisabeth de Brienne est la sœur de Marguerite, épouse de Nicolas Le Vosle, et d'Antoinette, épouse d'Argely Raclot<sup>21</sup>.

### Présence aux contrats de mariage

Des Raclot sont témoins lors de divers contrats de mariage dont les futurs n'ont pas toujours de liens de parenté avec eux (ou il n'a pas été possible de les établir). Le 1<sup>er</sup> décembre 1628, Argely Raclot est témoin pour le contrat entre Denis Blanchard, marchand, et Simone Ragot. Le 24 janvier 1655, François Raclot est présent au contrat entre Claude Champion, huissier au grenier à sel de Chaumont, et Marguerite Rosse, fille de feu Nicolas, maître *tixier* en toile [tisserand], et Claire Raclot. Le 29 mai suivant, il signe à celui entre Nicolas Vinot, huissier audienier au bailliage et siège criminel de Chaumont, fils de feu Claude (le notaire avait commencé à écrire le prénom Nicolas, qu'il a rayé, mais c'est sans doute le bon) et Claire Le Vosle, et Catherine Chicoilet, fille de feu Jean-Baptiste, commis à la recette du grenier à sel, et Barbe Page. Il assiste aussi à celui de Claude Lenoir et Anne Richard le 21 septembre 1660. Le 21 mai 1662, c'est Jacques Raclot, désigné simplement comme marchand, qui assiste comme témoin pour la future au contrat entre Jean Pellier, maître *tixier*, et Jeanne Galois. Enfin, François et Jacques sont tous les deux témoins au contrat entre leur parent Nicolas Vinot, fils de Claire Le Vosle, et Anne Mercier, le 28 décembre 1667<sup>22</sup>.

### Actes divers

Des actes de nature différente, ou portant sur des sujets non encore abordés, ont aussi été vus.

### Intermédiaire dans une affaire de cheval

En 1628, Nicolas Charlot, maître des chevaux de relais de Chaumont, a intenté des poursuites contre Claude Vignot, apothicaire, pour lui avoir pris l'année précédente un cheval sous poil bai, *duquel Il auroit dispose*; on comprend que l'animal n'a pas été rendu; des saisies auraient même été faites sur le moulin de Reclancourt (faubourg de la ville) et sur le moulin neuf. Argely Raclot, au nom et comme ayant charge de Claude Vignot, *pour redimer et Empescher les Grandes proceddures quy Se pourroient faire*, en vient à un accord avec Charlot: le prix du cheval ainsi que les dommages et intérêts, Amande prétendue Et autres prétentions du sieur Charlot sont estimés à 10 *pistolles*; 8 sont payées aussitôt, les deux autres devant l'être

18. ADHM, notaire Delaborne 4 E 12/89.

19. BELLEAU. *Op.cit.*, n° 324, automne 2018, p. 56.

20. ADHM, notaire Pillot, 4 E 13/66.

21. ADHM, notaire Devaulx 4 E 13/7 pour 1624; 4 E 69 Minutes tirées de la série B pour 1629.

22. ADHM, notaire Devaulx 4 E 13/12 pour 1628; notaire Cadié 4 E 14/16 pour le 24-01-1655, 4 E 14/20 pour 1660; notaire Pillot 4 E 13/36 pour le 29-05-1655; notaire Leclerc 4 E 14/7 pour 1662; notaire Fagotin 4 E 12/152 pour 1667.

dans un an. On apprend par ce texte que Claire Le Vosle est séparée de biens d'avec son mari<sup>23</sup>.

### Caution

Le 23 mars 1648, le même François se porte caution pour deux laboureurs de Darmannes (8 km de Chaumont) qui achètent d'un marchand de Chaumont un cheval sous poil bai ; prix de l'achat : 48 livres<sup>24</sup>.

### Les Raclot marguilliers

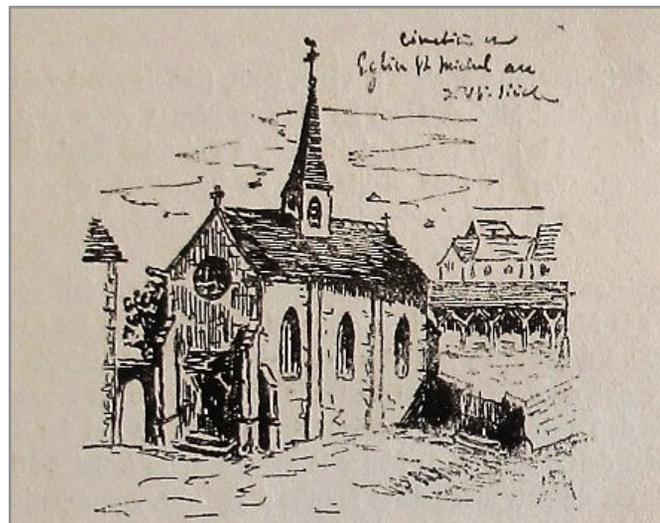
L'église Saint-Michel de Chaumont (détruite après la Révolution) aurait été construite par les tanneurs au xiv<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. On ne s'étonne donc pas de trouver François Raclot comme l'un des marguilliers et contrôleurs de l'église, *fonctions bénévoles et absorbantes (...) attribuées seulement à des hommes considérés dans leurs quartiers*, écrit Émile Magne<sup>26</sup>.

Le 28 novembre 1659, ces marguilliers sont destinataires d'une rente annuelle de III sols I denier créée par un maître boulanger de la ville et sa femme pour 100 livres qu'ils ont reçues, provenant *des dons Aumosnes et charitez faicts à lad(ite) Eglise Saint Michel par aucuns [certains] des paroissiens dicelle*. Les constituants désirent que cette rente soit employée à l'achat d'huiles chaque année *pour ayder a entretenir La lampe qui esclaire devant le Saint Sacrement qui repose en ladicte Eglise*. Le 31 décembre 1664, le beau-père du boulanger rembourse les 100 livres empruntées. On apprend par cet acte que des travaux ont par ailleurs été engagés avec un maître couvreur de toit de la ville pour le *restablisse(men)t* du clocher de l'église<sup>27</sup>.

C'est pourtant au chapitre de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont que François Raclot constitue, en juillet 1662, une rente annuelle de 19 livres 8 sols 10 deniers pour 350 livres qui lui sont prêtées par le chapitre. En marge de l'acte, il est précisé que Pierre Petitot, conseiller au *présidial* (circonscription judiciaire) de la ville, a remboursé le principal et les arrérages de cet emprunt le 24 septembre 1670, sommes dues par la succession dudit François Raclot<sup>28</sup>.

### Chapelle de l'église Saint-Michel

Une assemblée des maîtres tanneurs, collerons<sup>29</sup>, conroyeurs (corroyeurs), membres des confréries de Saint-Crespin, Crepinant et Saint-Michel, érigées en l'église Saint-Michel, se tient le 30 avril 1695. François Raclot (il s'agit du fils de Jacques et Marie-Martine Leclerc) y est présent. On procède au partage



Église Saint-Michel dessin dans PIDOUX de la MADUERE, Vieux Chaumont. Détail.

Extrait fourni par l'auteur.

des meubles, ornements, argenterie, contrats et obligations qui leur étaient communs ; les tanneurs abandonnent la chapelle *qui estoit en commun et ou Ilz se mettoient pendant Les S(ain)<sup>ts</sup> Services qui Se disent en la(dit) e Eglise ausdicts M(aîtr)<sup>es</sup> Cordonniers, Collerons et Conroyeurs avec tous Les Ornemens et aumoire qui Sont dans la dite Chapelle ; a la reserve d'un ornement blanc de satin et le St Michel qui est Sur La porte de Ladicte chapelle*

qu'ils se réservent. Les tanneurs conservent en propre *L'Image de St Michel qui ce met Sur Le baton garny de Son pied, et deux Vases, et Le Chandelier*<sup>30</sup>.

### Dîmes

Le 14 juillet 1658, Jacques Raclot et Nicolas Barotte, sergent royal, s'associent pour l'adjudication des *gros dixmes de grains* du finage de Chaumont appartenant aux moines de Clairvaux (40 km de Chaumont). L'abbaye a des possessions ou des droits sur une large région<sup>31</sup>.

### Jeu de l'arbalète

En juillet 1670, Jacques Raclot est le roi du jeu de l'arc ; avec Simon Louvrier, empereur du même jeu, Jean Louvrier, roi de l'arbalète, et Nicolas Laurent, connétable de ce dernier jeu, ils signent un contrat de maçonnerie à faire aux deux installations.

23. ADHM, notaire Devaulx 4 E 13/11.

24. ADHM, notaire Devaulx 4 E 13/26.

25. JOLIBOIS, Émile. *La Haute-Marne ancienne et moderne. Dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique*, p. 130.

26. MAGNE, Émile. *Images de Paris sous Louis XIV d'après des documents inédits*, p. 88.

27. ADHM, notaire Pillot 4 E 13/44.

28. ADHM, notaire Pillot 4 E 13/48 au 30 juillet 1662.

29. LACHIVER. *Op. cit., Bourreliers* : fabricants de harnais. Les corroyeurs transforment la peau tannée en cuir en la battant pour l'assouplir.

30. ADHM, notaire Maré, 4 E 13/96.

31. ADHM, notaire Pillot 4 E 13/42.

Dessings et plans seront mis entre les mains des maîtres maçons signataires (mais ils ne sont pas joints au contrat)<sup>32</sup>.

### Location de biens appartenant à Jacques Raclot

Jacques Raclot possède au moins deux maisons à Chaumont (en plus de celle qu'il habite, sans doute). Le 19 juin 1682, il loue pour une période de trois ans à Jean Mailley, maître boucher, pour 51 livres par an, une maison située rue de la Voie-de-l'Eau, maison que le boucher occupe *de des y a long temps*. On ne sait pas si le locataire est parti ou décédé, ou s'il s'agit du même bien, mais le 2 juillet 1683, Raclot loue pour six ans à un maître boulanger une maison, rue de la Voie-de-l'Eau aussi, pour 50 livres par an; le loueur s'engage à rendre les lieux à la fin du bail dans le même état

*Avec le plancher au cas qu'il y fasse construire Un four pour Son mestier co(mme) il lui est permis de ffaire) en la Chambre basse sur le devant Sans toucher Aux Gros murs A Condition dud(it) restablissem(en)t en la rendant au mesme estat co(mme) il est dit A la fin des p(resent)es pendant lesquelles Il ne pourra fendre ni faire fendre aucun bois dans la Cour de lad(ite) maison.*

Le 30 septembre 1683, le même Raclot loue pour trois ans, pour 110 sols par an, à Claudine Vinot, veuve d'un cloutier de la ville, une chambre basse d'une maison située dans la ruelle Painperdu, *Avec le puisage commun En la Cisterne dependante de lad(ite) maison*. Ici encore, il s'agit d'un renouvellement de bail. Le 7 février 1683, c'est la chambre haute et le grenier au-dessus d'une maison (la même?) située dans la même ruelle qu'il loue pour un an et pour 7 livres. Le 1<sup>er</sup> juin 1691, Marie Raclot, fille du défunt Jacques, reconnaît cependant au bas de l'acte avoir reçu du locataire et d'un maître cordonnier la somme de 50 livres pour la dernière année du loyer<sup>33</sup>.

### Une fille de Jacques Raclot religieuse

Marie, fille du couple Jacques Raclot et Marie-Martine Leclerc, et légataire de sa grand-tante Colette, reconnaît le 15 mars 1694 avoir reçu de sa mère 2600 livres, pour payer sa dot, et 250 livres pour ce que sa mère lui a donné lors de son entrée en religion et ce qu'elle lui a fourni pendant l'année de noviciat, *mesme pour le present D'autel [hôtel, c'est-à-dire logement] et repas*. La religieuse signe Marie Raclot dit de Saint-Jean-Baptiste<sup>34</sup>.

32. ADHM, notaire Cadié 4 E 14/20.

33. ADHM, notaire Gouriot 4 E 15/2 pour 1682, 4 E 15/3 pour 1683.

34. ADHM, 5 B 285.

## Conclusion

Tous ces actes offrent un panorama assez large et précis de la vie d'une famille et d'une communauté dans une petite ville au xvii<sup>e</sup> siècle. Comme on le voit, ils concernent aussi bien la pratique d'un métier, les relations familiales, des affaires diverses, achats, ventes, locations, que les engagements dans la vie sociale, paroissiale en particulier, ce qui témoigne à la fois de l'activité des membres de la famille et de la reconnaissance sociale dont ils sont l'objet.

Un dernier article sera consacré à Colette Raclot, grand-tante des Filles du roi de 1671.

## SOURCES

- ANDRIEUX-REIX, Nelly. *Ancien français. Fiches de vocabulaire*, Paris, P.U.F., coll. Études littéraires, 8<sup>e</sup> édition, 2006, 250 p.
- Archives départementales de Haute-Marne (ADHM).
- JAMBON, Claudette, et Claudine FILET. « Les auberges au xviii<sup>e</sup> siècle. Entre convivialité et violence », *Bulletin du Cercle d'histoire et de généalogique du Périgord*, n° 125, 2<sup>e</sup> trimestre 2018, p. 19-23.
- JOLIBOIS, Émile. *La Haute-Marne ancienne et moderne. Dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique*, préface de Georges Viard, Paris, Office d'édition du livre d'histoire, coll. Monographies des villes et villages de France, 1995, LXXVI, 564 p. Reprise de l'édition de 1858.
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, seconde édition refondue et augmentée, Paris, Fayard, coll. Les indispensables de l'histoire, 2006, 1438 p.
- MAGNE, Émile. *Images de Paris sous Louis XIV d'après des documents inédits*, avec deux hors-texte et un fac-similé, Paris, Calmann-Lévy, coll. Notre vieux Paris, 1939, 209 p.
- PIDOUX de la MADUÈRE, André. *Le Vieux Chaumont-en-Bassigny, essai historique, artistique et anecdotique*, t. II, *Le bourg et les faubourgs*, Dijon, Imprimerie Bernigaud et Privat, 1933, 208 p.
- SAVARY des BRUSLONS, Jacques, continué par Philémon-Louis SAVARY. *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle, & des arts et métiers...*, 6<sup>e</sup> éd., t. 3, P-Z, Genève, Cramer frères et Claude Philibert, 1750. (Par Internet)
- TOUSSAINT-SAMAT, Maguelonne. *Histoire technique et morale du vêtement*, préface d'Yves Saint-Laurent, Paris, Bordas, collection Cultures, 1990, (2), 470 p.

Vous pouvez contacter l'auteur à l'adresse :

[belleau.romain@gmail.com](mailto:belleau.romain@gmail.com)

## Les chroniques de la capitale

### La construction de la brasserie de Jean Talon

**Le 5 mars [1668]**, au bas de la descente de l'Hôtel-Dieu (côte du Palais), la construction de la brasserie débute sous les ordres de l'intendant Jean Talon.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



# L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, AIH (0751)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## Enquête sur les armoiries d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy

Le court mais néanmoins marquant passage en Nouvelle-France d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, lui a valu le privilège de voir ses armoiries apposées sur deux édifices de Québec: dans un vitrail à la gare du Palais (**Figure 1a**) et sur la façade de l'hôtel du Parlement (**Figure 1b**). Le problème est qu'elles sont très différentes l'une de l'autre. Notre enquête vise donc à déterminer les véritables détenteurs de ces armoiries. Mais avant d'aller plus loin, il est nécessaire de présenter notre personnage.

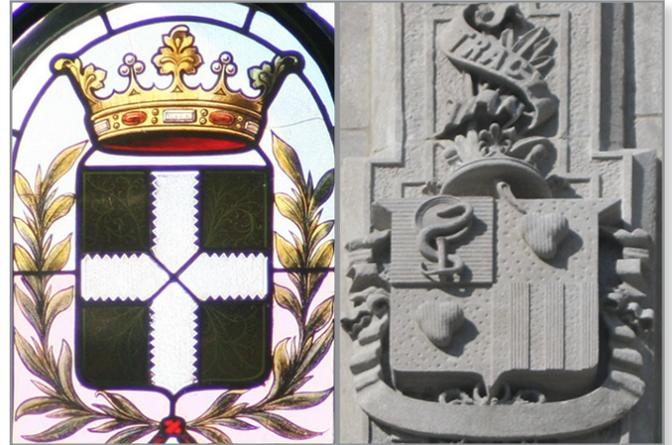
### Alexandre de Prouville, marquis de Tracy<sup>1</sup>

Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, est né vers 1596 (ou 1603). Il serait le fils de Pierre, sergent-major de la citadelle d'Amiens, et Marie Bochart de Champigny<sup>2</sup>. Le seigneur de Tracy-le-Val et de Tracy-le-Mont, en Picardie<sup>3</sup> est un militaire de carrière. Capitaine des cheveu-légers en 1632, il s'illustre en Allemagne sur les champs de bataille de la dernière période de la guerre de Trente Ans (1641–1648). Il dirigea les négociations entre la France, la Suède et l'Électeur de Bavière, qui mèneront à l'armistice d'Ulm le 14 mars 1647. Enfin, il est nommé lieutenant général des armées du roi le 10 juillet 1652.

Tracy reçoit la commission de  
*lieutenant général dans toute l'étendue des terres de notre obéissance situées en l'Amérique Méridionale et Septentrionale, de terre ferme, et des isles, rivières [etc.],*

le 19 novembre 1663. Il a la double mission de déloger les Hollandais des Antilles et, en Nouvelle-France, de porter la guerre jusque dans les foyers des Iroquois pour les exterminer entièrement.

Tracy arrive à Québec le 30 juin 1664, après son expédition victorieuse aux Antilles. Jusqu'à son départ le 28 août 1667, son action avec les troupes du régiment de Carignan-Salières et les milices de Ville-Marie contre les Iroquois en fait l'un des sauveurs de la colonie.



**Figure 1.** Deux armoiries attribuées à Alexandre de Prouville, marquis de Tracy.

À gauche (**a**) : à la gare du Palais ;  
à droite (**b**) : à l'hôtel du Parlement.  
Photos fournies par l'auteur.

De retour en France, Tracy est nommé, le 12 décembre 1667, gouverneur de Dunkerke, puis il obtient, le 26 octobre 1668, le commandement du château Trompette, la forteresse de Bordeaux, qu'il gardera jusqu'à sa mort.

Tracy s'était marié en 1624 avec Marie de Belin, fille de Guillaume et Marie Desmarais. Le couple a eu un fils, Charles-Henri, tué à l'âge de 25 ans au siège de Landrecies en 1655, et une fille, Marie-Crissande, mariée en 1648 au chevalier Pierre de Halgoët, seigneur de Cargreys<sup>4</sup>. Le marquis convolera en secondes noces, le 15 avril 1657, à Saint-Eustache de Paris, avec Louise de Fouilleuse. Il meurt à Paris, dans la même paroisse, le 28 avril 1670.

### Les armoiries à la gare du Palais

Les armoiries sur le vitrail à la gare du Palais se blasonnent :  
*De sinople à la croix engrêlée d'argent.* L'écu est timbré d'une

1. LAMONTAGNE, Léopold. « PROUVILLE DE TRACY, Alexandre de », *Dictionnaire biographique du Canada*, [www.biographi.ca/fr/](http://www.biographi.ca/fr/). Consulté en septembre 2018.

2. Les sources consultées divergent sur les parents d'Alexandre de Prouville. Selon Aegidius Fauteux et Léopold Lamontagne, ce serait Pierre de Prouville et Marie Bochart de Champigny, alors que selon le Fichier *Origine* et Wikipédia, ce serait Alexandre de Prouville et Adrienne Lafrenné. Or, selon *Geneanet*, il serait le fils de Pierre-Alexandre de Prouville et Marie Bochart de Champigny, son père s'étant marié en secondes noces avec Adrienne Lafrenné. <https://gw.geneanet.org/>. Consulté en juillet 2018. L'objet de la présente chronique étant les armoiries de notre lieutenant-général, nous laissons les spécialistes trouver le fin mot de l'histoire.

3. FAUTEUX, Aegidius. « La carrière pré-canadienne de M. de Tracy », Québec, *Les cahiers des dix*, n° 1, 1939, p. 66.

4. FAUTEUX. *Op. cit.*, p. 69, et Fichier *Origine*.



**Figure 2.** Portrait d'Alexandre de Prouville de Tracy, 1660, Jean Lenfant.  
Source : Bibliothèque et Archives Canada, n° d'acc 1970-188-276, W.H. Coverdale, Collection of Canadiana.

couronne de marquis (**Figure 1a**). Ces armes reprennent celles apparaissant sur une gravure de Jean Lenfant<sup>5</sup> présentant le marquis de Tracy en 1660, avec la devise *In hoc signo vinces* (**Figure 2**). Ce sont les armoiries qu'Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy reproduisent dans l'*Armorial du Canada français* en 1915<sup>6</sup>.

Un doute subsiste toutefois sur l'authenticité des armoiries de Prouville étant donné que le nom du personnage n'apparaît pas sur la gravure. Heureusement, le marquis de Tracy a commandé en 1666 un tableau pour le maître autel de Sainte-Anne<sup>7</sup>. La toile intitulée *L'éducation de la Vierge aux pèlerins* présente, au bas du groupe de personnages, des armoiries que nous pouvons blasonner comme suit: *Parti*<sup>8</sup>, au 1, de sinople à la croix engrêlée d'argent; au 2, d'argent, papelonné de gueules semé de trèfles renversés du même. L'écu est timbré d'une couronne de marquis et deux lions d'or supportent

l'ensemble (**Figure 3**). Cet écu présente les armes d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, accolées aux armes de sa seconde épouse, Louise de Fouilleuse.

Cette toile dont Alexandre de Prouville de Tracy fit don à l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré confirme sans l'ombre d'un doute les armes de notre héros.



**Figure 3.** Armoiries du marquis de Tracy et de Louise de Fouilleuse. Détail de *L'éducation de la Vierge aux pèlerins* ou *Ex-voto* du marquis de Tracy, 1666.  
Source : Collection Musée de Sainte-Anne. Illustration fournie par l'auteur.

### Les armoiries sur la façade du Parlement

Comme nous l'avons vu pour les armoiries de Louis-Hector de Callière<sup>9</sup>, encore une fois, Eugène-Étienne Taché n'a pas retenu, ou peut-être pas trouvé, les armoiries du marquis de Tracy. Poursuivons notre enquête pour découvrir à qui appartiennent les armes de la **Figure 1b**.

L'écu sous le nom de Tracy se blasonne: *écartelé: au 1 d'azur, chargé d'un miroir d'or où se mire un serpent d'argent; aux 2 et 3 d'or au cœur de gueules; au 4 palé d'or et de sable de six pièces*.

Voilà des armoiries pour le moins originales, particulièrement le premier quartier chargé d'un miroir et d'un serpent. En fait, nous sommes devant un bel exemple d'armoiries conçues selon les règles de l'héraldique napoléonienne.

Lorsque, par le décret du 1<sup>er</sup> mars 1808, Napoléon crée en France la Noblesse d'Empire, l'Empereur lui attribue un règlement héraldique très différent de celui en usage sous l'Ancien Régime. Sans remettre en cause les principes de base de l'héraldique, les règles napoléoniennes introduisent une codification obligatoire de représentation du titre et de la fonction du titulaire qui doivent apparaître sur des pièces au sein de l'écu.

5. LENFANT, Jean. Alexandre de Prouville, marquis de Tracy — Gravure de portraits de Jean Lenfant, del. et sculp., 1660, Gravure 36 × 27,5 cm., Bibliothèque et Archives Canada, n° 'acc 1970-188-276, W.H. Coverdale, Collection of Canadiana.

6. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 19.

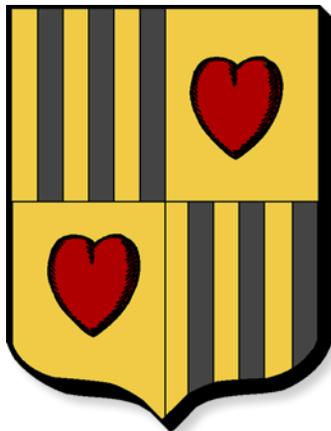
7. LAMONTAGNE. *Op. cit.*, p. 569.

8. En héraldique, le terme «parti» signifie que l'écu est divisé en deux partitions égales par une ligne perpendiculaire allant du milieu du chef à la pointe.

9. BEAUDOIN, Marc. «L'énigme des armoiries attribuées à de Callières», *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 324, automne 2018, p. 46-49.

Ainsi les comtes ministres portent un franc-quartier ou un canton d'azur, chargé d'une tête de lion arrachée d'or, alors que les comtes maires portent un franc-quartier chargé d'une muraille d'or et que les comtes sénateurs portent un miroir où se mire un serpent. Selon le rang du titulaire, l'écu est accompagné de lambrequins d'or ou d'argent, d'une toque de velours noir, retroussée de contre-hermine, avec porte-aigrette or et argent, surmonté de plumes d'argent, et d'un manteau d'azur doublé d'argent<sup>10</sup>. Mais alors, qui est ce comte sénateur de l'Empire français de Napoléon 1<sup>er</sup> ?

Après des recherches dans des armoriaux de l'époque impériale, il appert que ces armoiries appartiennent à Antoine Destutt de Tracy (1754-1836). Issu de la famille de Stutt, noble originaire d'Écosse, il est député de la noblesse de Moulins aux États généraux. Il est un des premiers de son ordre à voter l'abolition des privilèges féodaux. Arrêté comme suspect le 2 novembre 1793, il profite de ses onze mois de prison pour s'initier à la philosophie. En 1799, il est nommé membre du Conseil d'instruction publique. Après le coup d'état du 18 brumaire (9 novembre 1799), il devient l'un des trente premiers sénateurs. En 1808, Napoléon 1<sup>er</sup> le fait comte d'Empire. Louis XVIII l'appela à la Chambre des pairs en 1814<sup>11</sup>.



**Figure 4.** Armoiries initiales des Destutt de Tracy. Dessin fourni par l'auteur.

Cette même recherche nous apprend surtout qu'à titre de comte sénateur, Antoine Destutt dut substituer au palé d'or et de sable du premier quartier des armes initiales de sa famille (Figure 4), le quartier d'azur chargé du miroir au serpent. Ce qui correspond en tout point à celles sur la façade du Parlement.

En plaçant les armoiries d'un comte d'Empire sous la bannière de Tracy, Eugène-Étienne Taché a peut-être présumé que le comte de

Tracy était un descendant du lieutenant-général de la Nouvelle-France. Il faut toutefois noter que les armoriaux disponibles à son époque ignoraient notre lieutenant-général, contrairement à la famille du comte de Tracy. Mais Taché n'est pas le seul à confondre les Tracy.

## Armoiries de la Ville de Tracy

Dans le cadre des travaux du comité d'héraldique de la Société de généalogie pour constituer un inventaire des armoiries des municipalités d'hier à nos jours, nous avons retrouvé les armoiries que le Collège canadien des armoiries (CCA) avait réalisées pour la Ville de Tracy<sup>12</sup>, à la suite du changement de statut de la municipalité de paroisse de Saint-Joseph-de-Sorel, le 10 février 1954.

Les armoiries de la Ville de Tracy se blasonnent : *D'azur à une rivière courante en fasce d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant d'or; à un croissant du deuxième en pointe* (Figure 5).



**Figure 5.** Armoiries de la Ville de Tracy. Archives de la Ville de Sorel-Tracy. Source : [www.ville.sorel-tracy.qc.ca/](http://www.ville.sorel-tracy.qc.ca/).

Dans les armoiries de la nouvelle ville, le CCA a naturellement voulu reprendre les armes d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, qui fit construire les forts Richelieu (devenu Sorel), Saint-Louis (devenu Chambly) et Sainte-Thérèse durant sa campagne aux pays des Iroquois. Les héraldistes de l'entreprise ont donc trouvé dans le second volume de l'*Armorial général* de Jean-Baptiste Rietstap les armes d'un Prouville en Artois qui porte : *De gueules à un croissant d'argent*, avec la fière devise *Patiendo Vincas*<sup>13</sup>. Pourtant, comme nous l'avons vu plus haut, Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, est né dans la région de Noyon, en Picardie. Nous ignorons si on a délibérément choisi le sieur de Prouville dont les armes et la devise s'accordaient le mieux à la conception des armoiries de la Ville de Tracy, mais ce choix laisse perplexe quant au sérieux des démarches, d'autant plus que les deux armoriaux cités étaient dans la bibliothèque du CCA<sup>14</sup>.

10. RÉVÉREND, Albert. *Armorial du Premier Empire: titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon 1<sup>er</sup>*, Paris, Au bureau de « L'Annuaire de la noblesse », 1894, vol. 1, p. xxiv à xxvi.
11. *Ibid.*, vol. 2, p. 139 et 140.
12. Armoiries de la Ville de Tracy : [www.ville.sorel-tracy.qc.ca/](http://www.ville.sorel-tracy.qc.ca/). Consulté en juin 2018.
13. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 2, p. 493.  
RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général illustré par Victor et Henri Rolland*, Lyon, Sauvegarde historique, [s. d.], vol. 5, planche 102.
14. GARNEAU, Stéphane. « Analyse de la bibliothèque du défunt Collège canadien des armoiries », *Magazine Histoire Québec*, vol. 23, n° 4, Montréal, 2018, p. 22 à 26.

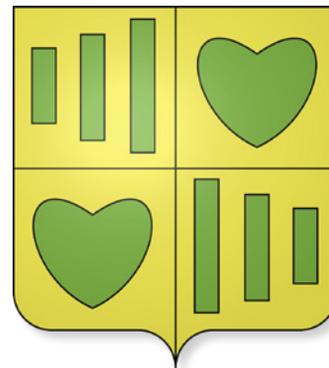
## Conclusion

Notre enquête sur les armoiries d'Alexandre de Prouville de Tracy nous a permis de constater, encore une fois, l'importance de trouver des documents originaux, comme des sceaux ou des objets armoriés ayant appartenu au détenteur des armoiries ou qu'il a commandés pour établir l'authenticité des armes attribuées à un personnage. Elle nous a aussi permis de constater que la commune de Tracy-le-Mont (Oise)<sup>15</sup>, dont nous avons vu qu'Alexandre de Prouville fut autrefois seigneur, a choisi d'utiliser les armoiries qui s'inspirent des armes de la famille Destutt (**Figure 6**), alors que c'est la commune de Tracy-sur-Loire (Nièvre)<sup>16</sup> dont cette famille fut seigneur et qui y eut même un château, qui devrait utiliser les armes des Destutt.

Mais là, nous débordons du cadre de notre chronique sur les armoiries à Québec. Laissons nos collègues français débattre du bien-fondé de ce cas d'appropriation.

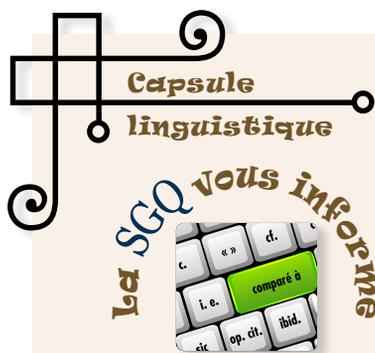
15. [www.tracy-le-mont.org/](http://www.tracy-le-mont.org/). Consulté en septembre 2018.

16. <https://fr.wikipedia.org/>. Consulté en septembre 2018.



**Figure 6.** Armoiries de la commune de Tracy-le-Mont (Oise).  
Source : <https://fr.wikipedia.org/>.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[marc.beaudoin@videotron.ca](mailto:marc.beaudoin@videotron.ca)



### « Entre guillemets »

Dans un texte, les guillemets français sont des chevrons, «...». Ils servent à mettre un mot ou un groupe de mots en valeur. Ils sont précédés et suivis d'une espace insécable. Ils ne sont plus utilisés dans notre revue pour encadrer les citations. En effet, les citations dans le texte sont toujours en italique et lorsqu'elles occupent plus de deux lignes elles sont placées en retrait.

Dans la bibliographie ou dans les notes en bas de page, les guillemets servent à encadrer le titre de l'article du périodique, le titre du chapitre du livre ainsi que le titre et la date de la pièce du document d'archives, cités en référence.

Enfin, il ne faut pas confondre les guillemets français, «...», qui paraissent dans un texte rédigé en français, avec les guillemets anglais, "...", réservés aux textes rédigés en anglais.

Référence : *Aide-mémoire et Protocole typographique de L'Ancêtre* ; vous pouvez télécharger le *Protocole typographique* à l'adresse : [www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier](http://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier).

## Les chroniques de la capitale

### Un tremblement de terre

**Dans la matinée du 13 avril [1668]**, les habitants de Québec vivent quelques instants d'effroi lorsque la terre se met à trembler, craignant que les événements de 1663 se reproduisent. «La terre a tremblé notablement... l'espace d'environ un *miserere*» note le père François-Joseph Le Mercier, supérieur des jésuites à Québec.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



## Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

### Joseph-Edmond Roy

Joseph-Edmond Roy, rédacteur en chef, notaire, homme politique, historien, directeur de revue et fonctionnaire a laissé une contribution remarquable portant surtout sur l'histoire de la rive sud du Saint-Laurent, en face de Québec. Je crois que le lectorat de **L'Ancêtre** se doit de connaître davantage sa filiation paternelle, son activité professionnelle, ses contributions journalistiques, sa carrière politique en plus d'avoir une idée de l'ensemble des fonctions qu'il a accepté de remplir.

#### Union à Lévis

C'est le 22 août 1855 en l'église Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis que les parents du notaire Joseph-Edmond Roy se marient; Léon Roy, majeur, notaire public, paroissien, fils de Féréol et Charlotte Côté, épouse Marguerite-Éléonore Lavoie, aussi majeure, paroissienne, fille de Louis-Joseph, pilote, et Marguerite Paquet. Un ban de mariage a été publié localement, la dispense des deux autres ayant été accordée par l'évêque de Tloa, M<sup>gr</sup> Charles-François Bailargeon. Aussi, le célébrant qui se déclare vicaire accorde aux époux la bénédiction nuptiale et reçoit leurs consentements. Il souligne les présences des pères des époux, de Sara, Rose, Flore et Flavien Roy ainsi que d'Antoine Pampalon qui ont signé, sauf le père de l'épouse. L'officiant est B(ernard) McGauran (Ballysadare, Irlande, 1821–Goderich, Ontario, 1882).

#### Mariage à Cacouna

Le 21 janvier 1822 à l'église Saint-Georges de Cacouna, les aïeux paternels du notaire J.-E. Roy ont scellé leur union. Féréol Roy, majeur, cultivateur, fils de feu François, résidant à Beaumont, épouse Charlotte Côté, mineure, paroissienne, fille de Jean, cultivateur, de Trois-Pistoles, et feu Charlotte Dubé. Trois bans ont été publiés localement et à Beaumont. M<sup>gr</sup> Bernard-Claude Panet, évêque de Salde et coadjuteur de l'évêque de Québec, a autorisé la dispense de deux bans. Je fais observer que je ne comprends pas tout. Le curé de Cacouna, célébrant, reçoit l'échange des consentements et donne la bénédiction nuptiale. Il souligne

les présences de: Pierre Laporte, ami de l'époux; Michel Saindon (?), ami de l'épouse; Basile Côté, oncle de l'épouse; et du père de cette dernière. Seuls ont signé l'époux et le célébrant. L'officiant est Michel-François Noël (Québec, 1773 – Cacouna, 1823).

#### À Beaumont

C'est à Saint-Étienne de Beaumont, le 21 novembre 1791, que les bisaïeux du notaire Roy sont devenus mari et femme. Qui sont-ils? François Roy, dont j'ignore le métier, et Marie Angélique Paquet, fille de feu Charles et feu Françoise Bouffard; tous sont dits de Beaumont. L'âge des conjoints n'est pas mentionné. Je les présume majeurs, nulle autorisation parentale n'étant mentionnée. La bénédiction nuptiale leur est donnée. Le célébrant se limite à se déclarer *prêtre soussigné*. Il mentionne les présences de: Pierre et Guillaume Roy, François Turgeon,

Antoine Labrecque, Joseph Girard, François Turgeon et plusieurs autres, tant parents qu'amis, qui ont déclaré ne savoir signer, les autres le faisant suivant l'ordonnance. Je lis trois signatures: Girard, Joseph(?), J Roy et le célébrant P J (Pierre-Joseph) Compain (Montréal, 1740 – Saint-Antoine-sur-Richelieu, 1806).

Le 29 janvier 1759, encore à Beaumont, les trisaïeux du notaire Roy, Pierre Le Roy et Agathe Turgeon, fille de Jean et Madeleine Mimau, se marient. Trois bans ont été publiés, à Saint-Étienne de Beaumont et à Saint-Charles, paroisse de l'époux. Aucun empêchement n'a été découvert, excepté celui de parenté au troisième degré pour lequel le couple a obtenu une dispense de M<sup>gr</sup> Pontbriand, évêque de Québec. Le célébrant, qui se déclare curé de Saint-Charles et missionnaire de Beaumont, a reçu leur mutuel consentement et leur a donné la bénédiction nuptiale. Il souligne les présences de: Pierre Le Roy, père; Joseph Couture, oncle; Louis La Pointe, oncle; Joseph Le Roy, cousin

de l'époux; Jean Turgeon, père; Louis Turgeon, oncle; Louis Turgeon, cousin; André Turgeon, frère de l'épouse, et plusieurs autres dont quelques-uns ont signé avec l'époux et les



Joseph-Edmond Roy.  
Source: Wikipédia.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph-Edmond\\_Roy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph-Edmond_Roy)

autres ont déclaré ne le savoir. Les personnes suivantes ont signé : Agathe Turgeon, Pierre Roy, Jean Turgeon, L. Turgeon, Beaumont, Joseph La Frenay, J. Roy, Guillaume Couture ainsi que le célébrant (Pierre) Chaufour (Montréal, 1724 – Saint-Michel-de-Bellechasse, 1760).

C'est aussi à Beaumont, le 20 novembre 1730, que s'étaient unis les quadrisaïeuls du notaire J.-Edmond Roy : Pierre Le Roy et Marguerite Couture, fille de feu Charles Couture dit Lafresnaye et Marie Anne Huard. On ne trouve dans l'acte aucune indication d'âge ou de métier. Tous sont de Beaumont. Nul empêchement n'a été découvert. Le célébrant, qui se déclare curé de Beaumont, reçoit les consentements des époux et leur donne la bénédiction nuptiale. Sont soulignées les présences de : Charles Roy, frère de l'époux ; Charles Couture, oncle de l'épouse ; Ignace Labrecque, beau-frère de l'épouse ; Joseph de Lafresnaye, frère de l'épouse ; Joseph Couture, Marie Joseph Couture, et plusieurs autres. Certains ont déclaré ne savoir écrire. Je lis les signatures des époux, de Joseph (?), Joseph Couture, Marie-Joseph Couture. Le célébrant est Nicolas-Joseph Chasle (Québec, 1694 – Beaumont, 1754).

Vers 1689, peut-être à La Durantaye, Guillaume Le Roy, fils de Nicolas et Jeanne Lelièvre, a épousé Angélique Bazin, fille de Pierre et Marguerite Le Blanc. C'est la première génération à se marier en Nouvelle-France. Son ancêtre paternel, Nicolas Le Roy, s'était établi à L'Ange-Gardien en 1663, puis s'était dirigé vers la seigneurie de La Durantaye, sur la Côte-du-Sud, où la plupart de ses descendants se sont fixés. On n'a pas retrouvé l'acte de mariage de Guillaume et d'Angélique, d'où l'impossibilité de renseigner encore sur les âges des parties, leurs métiers et de nommer les gens présents ou d'indiquer qui était le célébrant.

## **Naissance, formation générale, mariage, carrière de Joseph-Edmond Roy**

J.-Edmond Roy est né le 7 décembre 1858, à Lévis, fils de Léon, notaire, et Marguerite Lavoie ; il est le deuxième d'une famille de treize enfants.

J'ignore où il a fait ses études primaires. Ses premières années d'études classiques, il les a passées au Collège de Lévis. Il a complété son cours classique au Petit Séminaire de Québec, maintenant connu sous le nom Collège François-de-Laval<sup>1</sup>. J.-Edmond a reçu à Québec sa formation universitaire et obtenu son diplôme en droit en 1880, année de son admission à l'exercice de la profession notariale. Avant même la fin de ses études universitaires, il avait accepté le poste de rédacteur en chef du journal *Le Quotidien* de Lévis. Dès février 1880, il occupait le poste de secrétaire d'administration adjoint de la Société Saint-Jean-Baptiste de Lévis. Puis en avril de la même année, il a assuré la présidence du cercle littéraire de Lauzon-Charny.

L'an 1885, le 26 mai, en l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, à Lévis, Joseph-Edmond Roy, écuyer, notaire public, majeur, épouse Lucienne Carrier, majeure, fille d'Antoine, marchand en

gros, et dame Hélène Caroline Sheppard. Tous sont de la même paroisse. La dispense de la publication de deux bans a été accordée par l'archevêque de Québec, M<sup>gr</sup> Elzéar Taschereau. La publication de l'autre a été faite localement. Nul empêchement n'a été découvert. Le célébrant a reçu l'échange des consentements et a donné la bénédiction nuptiale. Signent : les époux, leurs pères respectifs et autres témoins, suivis de l'officiant Antoine Gauvreau (Rimouski, 1841 – Québec, 1911).

Admis au notariat, J.-Edmond Roy pratique d'abord avec son père jusqu'au décès de ce dernier en 1886. En 1883, il s'était présenté pour le Parti conservateur dans Lévis et fut défait par le libéral François-Xavier Lemieux, connu plus tard comme sir François, juge en chef de la Cour supérieure du Québec. En 1885, J.-Edmond quitte le journal *Le Quotidien* pour se consacrer à l'histoire régionale et à la pratique de sa profession. En 1885, il est secrétaire du comité faisant la promotion d'un monument à Lévis, érigé à la mémoire de M<sup>gr</sup> Joseph-David Déziel. Il est aussi secrétaire de la Commission scolaire de Lévis et de la Société de construction permanente de Lévis. À l'élection provinciale de 1886, il est de nouveau défait par F.-X. Lemieux dans Lévis. En 1891 il devient membre de la Société royale du Canada, il est aussi secrétaire (1893-1896), vice-président (1896-1897, 1904-1905), président (1897-1898, 1905-1906) de sa section française et enfin, président de la société (1908-1909).

Désireux de servir sa profession, le notaire J.-Edmond Roy s'engage dans l'organisme défenseur des intérêts professionnels, la Chambre des notaires de la province de Québec dont il est membre depuis 1888, puis de la commission de législation de 1891 jusqu'en 1913. Il doit batailler en 1895 quand le projet de modifier le Code de procédure civile envisage d'enlever aux notaires le droit d'instrumenter aux actes de procédure non contentieuse ; il joue tout un rôle dans la rédaction du mémoire de la commission de législation. Le point de vue de la commission l'emporte et il n'y a point de changement.

Aux élections fédérales de 1896, celles qui portent au pouvoir le Parti libéral dirigé par Wilfrid Laurier, il se présente pour le Parti conservateur dans Bellechasse : nouvelle défaite aux mains du libéral Onésime Talbot qui est réélu. Roy est plus chanceux en politique municipale. Conseiller dans le quartier Saint-Laurent, à Lévis, à compter de 1896 jusqu'en 1903, il devient maire de 1896 à 1900. Le diplôme d'officier d'académie lui est décerné par le Gouvernement français en 1896.

Le notaire Joseph-Edmond Roy a laissé une *Histoire de la seigneurie de Lauzon* en cinq volumes parus entre 1897 et 1904 et qui a fait l'objet de nombreux éloges. Il a collaboré au *Bulletin des recherches historiques* créé par son frère Pierre-Georges qui l'a longtemps dirigé.

Il a fondé et dirigé la *Revue du notariat* de 1898 à son décès en 1913. Il tenait à renseigner ses confrères, particulièrement en jurisprudence.

1. Rappelons l'une des blagues de l'époque sur le personnel membre du clergé de chaque institution : les Prêtres du Séminaire, les Messieurs de Lévis. Il ne fallait pas demander comment désigner ceux qui œuvraient à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; ils n'avaient pas de nom !

Entre 1899 et 1902, il publie à Lévis l'*Histoire du notariat au Canada* depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours. Ces quatre tomes bien documentés présentent des événements et des hommes ayant marqué la profession.

Docteur ès lettres de l'Université Laval, il y est nommé professeur chargé d'enseigner en 1907 la géographie du Canada, cours auquel il ne peut consacrer beaucoup de temps vu qu'au bout d'un an il accepte d'être chef de la division des manuscrits à la Direction fédérale des archives d'Ottawa. Aussi, à l'été 1909, il se rend à Londres et à Paris pour y étudier l'organisation des dépôts d'archives et le mode de classement des manuscrits, puis d'y faire l'inventaire des documents concernant le Canada. Il y passa presque six mois et publie en 1911 un imposant rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada.

Joseph-Edmond Roy a contribué à la connaissance des archives du Canada outre-Atlantique et a joué un rôle important dans le développement de la profession de notaire, par sa participation pendant 25 ans aux travaux de la Chambre des notaires dont il est président de 1909 à 1912 et par la publication de la *Revue du notariat* dont il assure la direction. Il a laissé une trentaine d'ouvrages témoignant de l'intérêt qu'il portait à l'histoire du Canada. Le 8 mai 1913, il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 54 ans.

## MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, Jean-Baptiste. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, 1910, 543 p.
- BANQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- Société de généalogie de Québec (SGQ). Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1941.
- Drouin (Institut généalogique). *Dictionnaire national des Canadiens français*, 1978.
- *Le Lévispontois* (journal municipal), septembre 2001.
- *Programme de recherches en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH)*.
- ROY, Pierre-Georges. *Trois curés de Lévis*, Lévis, [s. é.], 1947, 301 p.
- SYLVESTRE, Jacqueline. *Nicolas Le Roy et Jeanne Lelièvre, une histoire à suivre*, Sainte-Foy, J. Sylvestre, 2000, 180 p.

## MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE JOSEPH-EDMOND ROY

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
<b>ROY Joseph-Edmond</b> (Léon; LAVOIE Marguerite-Éléonore)	1885-05-26 Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis	<b>CARRIER Lucienne</b> (Antoine; SHEPPARD Hélène Caroline)
<b>ROY Léon</b> (Féréol; CÔTÉ Charlotte)	1855-08-22 Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis	<b>LAVOIE Marguerite-Éléonore</b> (Louis-Joseph; PAQUET Marguerite)
<b>ROY Féréol</b> (François; PAQUET Marie-Angélique)	1822-01-21 Saint-Georges, Cacouna	<b>CÔTÉ Charlotte</b> (Jean; DUBÉ Charlotte)
<b>ROY François</b> (Pierre; TURGEON Agathe)	1791-11-21 Saint-Étienne, Beaumont	<b>PAQUET Marie-Angélique</b> (Charles; BOUFFARD Françoise)
<b>Le ROY Pierre</b> (Pierre; COUTURE Marguerite)	1759-01-29 Saint-Étienne, Beaumont	<b>TURGEON Agathe</b> (Jean; MIMAU Madeleine)
<b>Le ROY Pierre</b> (Guillaume; BAZIN Angélique)	1730-11-20 Saint-Étienne, Beaumont	<b>COUTURE Marguerite</b> (Charles; Huard Marie Anne)
<b>Le ROY Guillaume</b> (Nicolas Le ROY; LELIÈVRE Jeanne)	vers 1689 La Durantaye?	<b>BAZIN Angélique</b> (Pierre; Le BLANC Marguerite)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[lbarabe@bell.net](mailto:lbarabe@bell.net)





## Les archives vous parlent

Catherine Lavoie, Technicienne en documentation  
 BAnQ Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### Crise sanitaire à Québec: le cas de la grippe espagnole en 1918

Il existe des événements qui demeurent présents dans la mémoire collective en raison du traumatisme causé à toute une génération. La pandémie de grippe espagnole, survenue à la fin de la Première Guerre mondiale entre 1918 et 1920, en fait tristement partie. Ce désastre sanitaire aurait atteint plus de la moitié de la population mondiale, qui était environ de 1,83 milliard de personnes à l'époque, et causé de 20 à 100 millions de décès. La propagation de ce virus s'est effectuée en trois vagues consécutives. Au Québec, seulement deux vagues ont été recensées: la première à l'automne 1918, et la deuxième à l'hiver 1920. Le virus aurait été transmis par les militaires revenant de la guerre.



D<sup>r</sup> William Jolicœur, vers 1910.  
 Photographie : J.E. Livernois Photo. Québec.  
 Source : BAnQ Québec (P560,S2,D1,P559).

À Québec, les autorités ont été prises au dépourvu. Elles ont mis du temps à réagir. L'épidémie éclate entre le 10 et le 20 octobre 1918. Le D<sup>r</sup> Georges William Jolicœur, coroner du district de Québec, émet de virulentes critiques contre le *Département municipal de l'Hygiène* dans le quotidien *Le Soleil*.

Il déclare notamment que *nos autorités médicales civiques font preuve d'insouciance répréhensible. On laisse propager le mal, en se disant que les cas rapportés ne sont pas la grippe espagnole* (*Le Soleil*, 27 septembre 1918, p. 14).

Le lendemain, le D<sup>r</sup> Jolicœur maintient ses déclarations. Il dénonce

*le manque d'initiative dont viennent de faire preuve les médecins municipaux qui n'ont pris aucune mesure préventive contre la propagation de l'influenza dans nos murs. La morgue n'a pas été désinfectée* (*Le Soleil*, 28 septembre 1918, p. 16).

Mais il est trop tard. Le mal est déjà fait. À Québec, le virus cause environ 500 morts. Au plus fort de la crise, du 14 au 20 octobre, la grippe fait quotidiennement environ 40 victimes. *La tranche de population la plus atteinte est celle comprise entre 20 et 35 ans*<sup>1</sup>. Malheureusement, ce sont également les quartiers populaires qui sont le plus atteints. Dans la capitale québécoise, 80 % des victimes vivent dans les quartiers les plus pauvres de Saint-Sauveur et de Saint-Malo, là où les mauvaises conditions d'hygiène favorisent la propagation de la maladie<sup>2</sup>.

Le 25 septembre 1918, la ville de Québec recense son premier cas de grippe:

*L'influenza espagnole, qui exerce ses ravages depuis plusieurs jours dans la région de Québec, a fait son apparition hier dans la population de notre ville. Le premier cas signalé aux autorités a éclaté à l'Hôtel-Dieu, et la victime, un jeune homme, a succombé hier soir. On rapporte que la religieuse qui l'a soigné a été atteinte de la maladie et est en danger. Quatre autres cas ont éclaté dans les familles du quartier Belvédère* (*Le Devoir*, 26 septembre 1918, p. 3).

Pendant les jours qui suivent, l'épidémie de grippe devient plus intense et touche plusieurs villes de la province. Le manège militaire de Québec est mis en quarantaine à partir du 2 octobre. Le 7 octobre, les autorités de la ville instaurent

1. DUBOIS, Francis. « La grippe espagnole au Québec, 1918-1920. Essai en géographie de la santé », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2007, p. 132.  
 2. LEMOINE, Réjean. « La grippe espagnole de 1918 à Québec », *Cap-Aux-Diamants*, vol. 1, n<sup>o</sup> 1, printemps 1985, p. 39.





École Saint-Maurice sur la 8<sup>e</sup> Avenue à Limoilou, 3 avril 1933.

Photographe : T. Lebel.

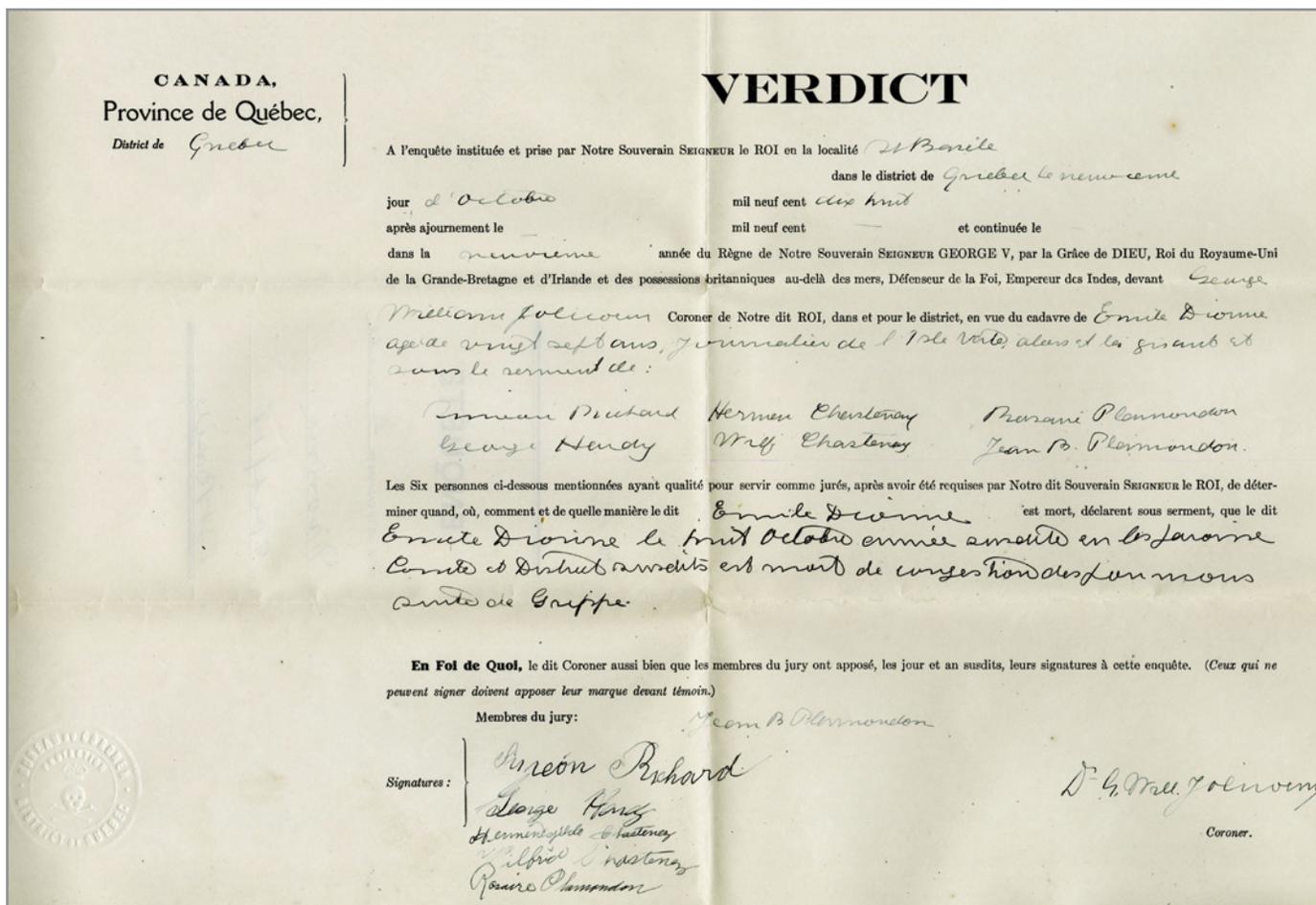
Source : BAnQ Québec (P372,D343,P1).

## Les symptômes de la grippe espagnole

Après une courte période d'incubation, les symptômes s'apparentent à ceux que l'on connaît de la grippe : maux de tête, douleurs musculaires, fièvre et toux.

Par contre, la spécificité de ce virus fait en sorte qu'il cible de façon plus insidieuse les poumons de certains individus. *Les malades deviennent alors plus vulnérables à des virus ou à des bactéries opportunistes qui causent des problèmes respiratoires variés, tels que la pneumonie et la bronchite*<sup>4</sup>. Le résultat est souvent fatal, car le système immunitaire du malade réagit en emplissant d'eau les poumons.

*Le visage et le corps du malade prennent une teinte bleutée ou noire, symptômes accompagnés d'une toux avec des expectorations de sang ainsi que de saignements nasaux. Ces expressions pathologiques étaient causées par le manque d'oxygène dans le sang du patient. Le décès suivait habituellement cette série d'événements par la production excessive d'eau dans les poumons et pouvait survenir en seulement quelques heures*<sup>5</sup>.

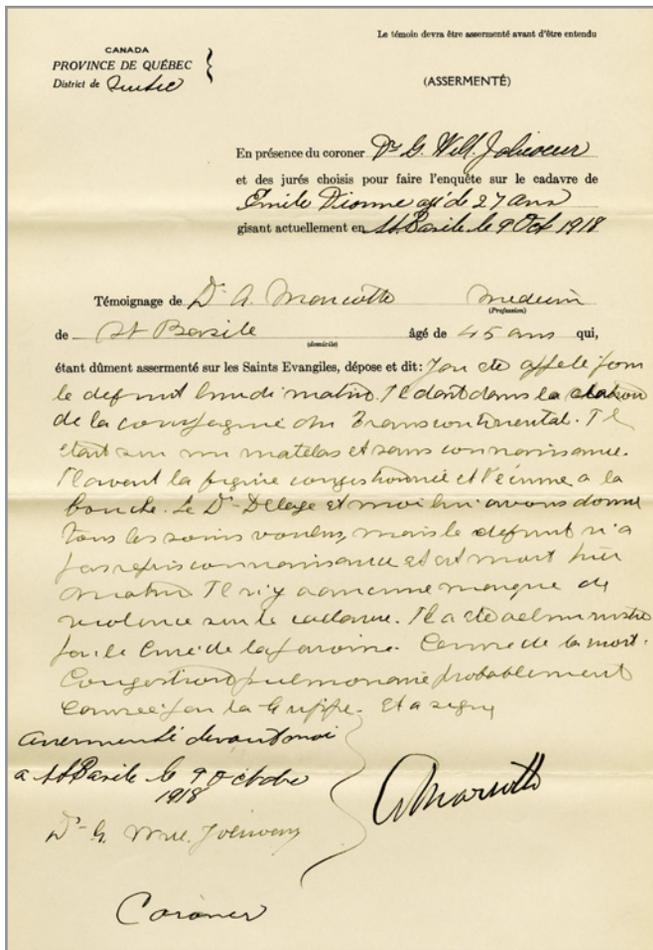


**Figure 1 :** Verdict du coroner Georges William Jolicœur pour Émile Dionne âgé de 27 ans, 9 octobre 1918.

Source : BAnQ Québec (TP12,S1,SS26,SSS1,D182).

4. DUBOIS, Francis. *Op. cit.*, p. II.

5. *Ibid.*



**Figure 2 :** Témoignage du Dr A. Marcotte pour Émile Dionne âgé de 27 ans, 9 octobre 1918.  
Source : BAnQ Québec (TP12,S1,SS26,SSS1,D182).

Voici notamment un verdict (**Figure 1**) émis par le coroner Georges William Jolicoeur, ainsi que le témoignage (**Figure 2**) du médecin traitant. Ces documents témoignent bien de l'un de ces problèmes respiratoires qui entraînait une avenue fatale pour le malade.

### Registres de l'état civil du Québec

Il convient de mentionner l'existence des registres de l'état civil du Québec qui sont une source inestimable pour la recherche généalogique et historique. Les registres de l'année 1918, plus particulièrement pendant la saison automnale, parlent

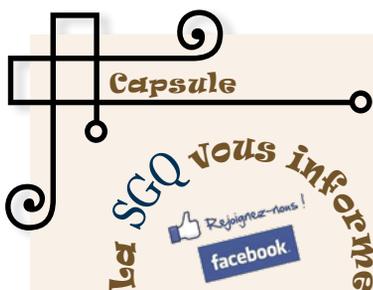
d'eux-mêmes quant au nombre de décès liés à la grippe espagnole dans la ville de Québec. Pour l'instant, les registres de l'état civil du Québec sont disponibles sur BAnQ numérique jusqu'en 1915. Vous pouvez tout de même accéder à ces informations via la base de données *Ancestry*.

Dans notre monde moderne, avec les moyens de transport que nous connaissons, nous sommes malheureusement tout aussi vulnérables que nos ancêtres l'étaient en 1918, à l'époque de l'épidémie mondiale de la grippe espagnole. Le virus de la grippe étant mutant, trois mois sont nécessaires pour créer un vaccin permettant de le combattre. En attendant, la quarantaine demeure le moyen le plus efficace pour prévenir une crise sanitaire semblable à ce que nous avons connu à la fin de la Première Guerre mondiale.

### BIBLIOGRAPHIE :

- ANONYME. « La grippe espagnole est à Québec ». *Le Devoir*, 26 septembre 1918, p. 3.
- ANONYME. « Il y a de l'influenza espagnole dans Québec, dit le coroner Jolicoeur ». *Le Soleil*, 27 septembre 1918, p. 14.
- ANONYME. « Le Dr Jolicoeur maintient ses déclarations ». *Le Soleil*, 28 septembre 1918, p. 16.
- ANONYME. « La grippe à Québec ». *Le Devoir*, 7 octobre 1918, p. 3.
- ANONYME. « On prendra des moyens contre l'épidémie de grippe ». *Le Soleil*, 7 octobre 1918, p. 12.
- ANONYME. « La mortalité à Québec par la grippe espagnole ». *Le Soleil*, 11 octobre 1918, p. 12.
- Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec. « Annexe B — Statistiques des décès pour l'année 1918 réparties par comtés et par causes de décès » dans Documents parlementaires IV, Deuxième session de la quinzième législature de Québec, Session de 1921, Rapports des Départements (1921). LS-A Proulx, Québec, Imprimeur du roi.
- DROLET, Antonio. « L'épidémie de grippe espagnole à Québec en 1918 », dans Yolande BONENFANT, *Trois siècles de médecine québécoise*, Québec, La Société historique de Québec, 1970, Cahiers d'histoire, n° 22, p. 99.
- DUBOIS, Francis. « La grippe espagnole au Québec, 1918-1920. Essai en géographie de la santé ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.  
Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/>. Consulté le 28 septembre 2018.
- LEMOINE, Réjean. « La grippe espagnole de 1918 à Québec », *Cap-Aux-Diamants*, vol. 1, n° 1 (printemps 1985), p. 39.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : [catherine.javoie@banq.qc.ca](mailto:catherine.javoie@banq.qc.ca)



### Facebook

La Société de généalogie de Québec (SGQ) est maintenant sur Facebook. Abonnez-vous au fil d'actualité pour connaître les plus récentes nouvelles de la SGQ. Inscrivez « société de généalogie de Québec » dans la case « recherche » sur votre page d'accueil « Facebook ».

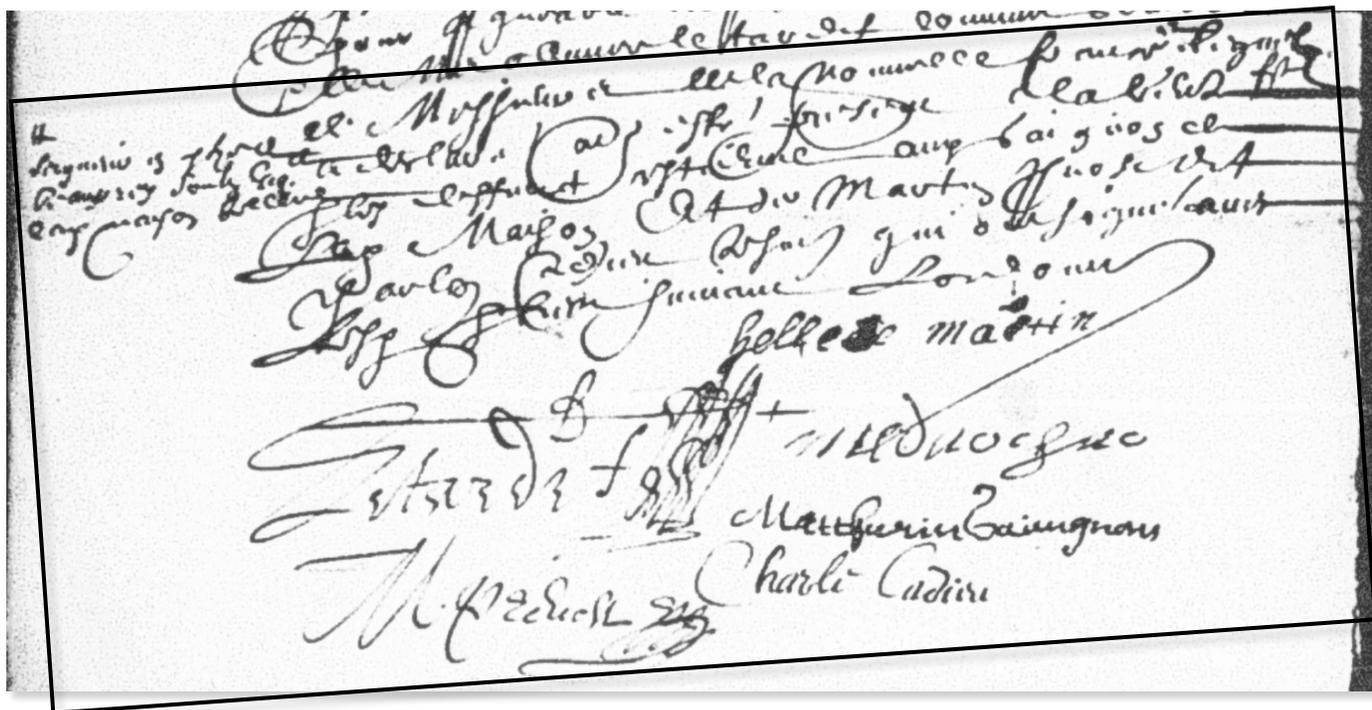


# Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

Quatrième et dernier extrait d'une ratification tirée du minutier de Claude Lecoustre, BANQ, bobine 0-2468



## Transcription intégrale

#	34 de MeSSieurs de la nouvelle france # le quel
Seigneurie en [par]tie de	35 a declare av'r eSté present alavente <sup>fete</sup>
beauprey Soubz laq.le	36 [par] led deffunct eStienne aud Gaignon de
lad maiSon Releve	37 Lad MaiSon et de Martin [pre]vost et
	38 charles Cadieu teSm' qui ont Signé avec
	39 LeS d [par]ties Suivant Lordonn'
	40 hellexe martin
	41 Le tardif medar char
	42 Mathurin Gaimgnon
	43 M prevost Charle Cadieu

## Transcription corrigée

#	34 de Messieurs de la Nouvelle-France, # le quel
Seigneurie en partie de	35 a déclaré avoir été présent à la vente faite
Beaupré sous laquelle	36 par ledit défunt Étienne audit Gagnon de
ladite maison relève	37 ladite maison, et de Martin Prévost et
	38 Charles Cadieux, témoins qui ont signé avec
	39 lesdites parties, suivant l'ordonnance.
	Signatures : Hélène Martin, Olivier Tardif, Médard Chouart, Mathurin Gagnon, Martin Prévost et Charles Cadieux.

## Observations

Si peu de lignes, mais tant de choses à dire...

En marge, on retrouve trois fois la lettre **Y**, une fois sur chaque ligne. Sur la première, elle remplace la syllabe **par**. Sur la deuxième, elle termine le mot **Beauprey**. Sur la troisième, il s'agit de la lettre **D** mise pour remplacer le mot **dite**.

**34** Ligne 34, le mot **france** n'a pas de majuscule. Le **F** majuscule est très rarement utilisé à cette époque.

**35** Ligne 35, dans le mot **declare**, les lettres **ec** sont fusionnées et ressemblent à un **S**.

Même ligne, la contraction du mot **avoir**. Le notaire a écrit **av** et l'a entouré d'un cercle qui se termine par le **R** minuscule. Voir la leçon plus loin.

Même ligne, à la fin de cette ligne, les mots liés **alavente** sont assez difficiles à déchiffrer. On voit très bien **alav**, mais la fusion des lettres **en** suivie d'un **te** a l'apparence d'un **2**. Le tout est accompagné en interligne du mot **fete** dont la boucle du premier **E** tourne vers le bas.

**36** Ligne 36, elle commence par le signe représentant la syllabe **par**.



Même ligne, le mot **defunct** avec deux **F** et un **C**.

Même ligne, le nom **estienne** avec un **S** pour rendre le prénom Étienne.

Même ligne, le mot **aud** où le **d** est représenté par un **Y** comme en marge.

Même ligne, le nom **Gaignon** dont le **G** majuscule est un **6**. Remarquez le **i** et la forme du **N** final.

**37** Ligne 37, un autre signe intéressant pour le nom **Prévost**. Ce genre de **P** dont la boucle du haut, très petite ici, revient couper la barre verticale pour représenter la syllabe **pre**.

**38** Ligne 38, le nom de **charles Cadieu** n'est pas plus facile à lire. Le **ch** ressemble au signe **Y** et le **S** final a la forme d'un **N**. C'est grâce à la signature qu'on peut confirmer le nom du témoin.

Même ligne, la contraction du mot **témoin** en **tesm'**. On a vu plus haut que le notaire fait ses **te** comme un **2**.

Même ligne, le dernier mot est **avec**. On voit facilement **av**, mais pour **ec**, c'est moins évident. Comparez avec le **ec** du mot **declare** de la ligne 35: ils sont exactement pareils.

**39** Ligne 39, dès le premier mot, on a **une série de boucles**. La première est un **L** majuscule. Elle est suivie d'un petit crochet qui est le **E**. La lettre suivante est un énorme **S** suivi d'un trait pâle l'amenant à un autre pareil qui représente le **D** mis pour **dit** que ce notaire fait comme un **Y**. On a donc : **LeS d**



Même ligne, le mot suivant comporte encore le **signe** qui représente la syllabe **par** suivi des lettres **ties** qui composent le mot **parties**.

Même ligne, pour le dernier mot, le notaire n'a pas cru bon de l'écrire au complet. **L'ordonnance** est devenue **Lordonn'**.

Les dernières lignes comportent les signatures toutes plus étranges les unes que les autres. En comparant les signatures avec la liste que le notaire a fait des témoins, on peut souvent trouver de qui il s'agit.

## Résumé du document complet

Voici un court résumé, donc une interprétation du document terminé et publié en quatre parties, depuis décembre 2017.

Le 4 septembre 1647, Hélène Martin, veuve de Claude Étienne, présentement épouse de Médard Chouart et autorisée de ce dernier, ratifie la vente faite par son premier mari en octobre dernier [1646] à Mathurin Gagnon. Tous habitent en la Nouvelle-France. Il s'agit d'une maison à Beaupré vendue au prix de 800 livres courant, dont 500 livres ont été payées par M. Gagnon à Mathieu Lemire, pour appliquer à une dette de 695 livres due par Claude Étienne à M. Lemire. Le reste sera payé à Jacques Delaunay sans précisions. Les parties obligent tous leurs biens pour ce contrat. M<sup>me</sup> Pélagie Martin renonce à toute poursuite, laissant à l'acquéreur la paisible possession de l'habitation vendue. Fait en présence de Médard Chouart, Olivier Tardif qui était présent lors de la vente, Mathurin Gagnon, Martin Prévost et Charles Cadieux qui ont tous signé.

## Leçon : une contraction courante

Ce signe peut représenter deux mots différents : **avoir** ou **autre**.

N'ayant pas sur le clavier l'accès facile à l'encerclement, nous transcrivons : **av'r** ou **au'e**

En décortiquant les lettres une par une, on voit mieux le mot en question.

À cette époque, les lettres E R U et V se ressemblaient énormément. Même le N peut parfois être tracé comme ceux-ci.

### avoir = av'r et autre = au'e



**avoir = av'r** 1<sup>re</sup> partie: AV 2<sup>e</sup> partie: le cercle 3<sup>e</sup> partie: le R

**autre = au'e** 1<sup>re</sup> partie: AU 2<sup>e</sup> partie: le cercle 3<sup>e</sup> partie: le E

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

[sintilali@videotron.ca](mailto:sintilali@videotron.ca)





## L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)

Marielle Côté-Gendreau et Pierre Gendreau-Héту (7656)  
Projets Québec ADNy et ADNmt

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

### Une hypothèse de René Jetté infirmée par ADN

Les importants travaux généalogiques de M<sup>gr</sup> Cyprien Tanguay (1819-1902) ont permis aux Québécois de reconstituer la majeure partie de leur ascendance, véritable casse-tête géant. Ce n'est cependant qu'aujourd'hui, avec les avancées des recherches génétiques, que certaines pièces manquantes ou mal situées trouvent enfin leur place.

La chronique du présent numéro met en évidence le pouvoir de l'ADN généalogique pour combler les lacunes et les secrets des registres canadiens-français. Rédigé conjointement par Marielle Côté-Gendreau et Jean-Pierre Gendreau-Héту, ce texte découle des travaux menés au sein du Projet Québec ADNmt.

Marie Louise Mignerou et François Chrétien se marient, probablement vers 1713 dans la région de Québec. Leur premier enfant connu, François, est baptisé le 24 mars 1714 à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans<sup>1</sup>, village d'origine de l'époux. Après quelques années passées à Saint-François, la famille se trouve à Louiseville en 1719 et 1722, à Trois-Rivières de 1722 à 1725 pour finalement migrer vers Montréal en 1726.

Marie Louise Mignerou est inhumée le 13 avril 1749 à Montréal, âgée d'environ 54 ans et chargée d'une grosse famille. Onze grossesses sont consignées dans les registres; dix enfants naissent vivants et six, dont cinq filles, se marieront. Aujourd'hui, la descendance de François Chrétien et Marie Louise Mignerou rassemble quelques centaines de milliers de Québécois.

La perte de l'acte et du contrat de mariage de Marie Louise Mignerou et de François Chrétien pose bien sûr un problème généalogique: l'identification des parents des époux doit reposer sur d'autres indices, documentaires, circonstanciels, mais aussi génétiques. Le couple Chrétien-Mignerou ayant eu une descendance féminine importante, l'occasion invite à l'exploitation de l'ADN mitochondrial. Cet ADN se retrouve non pas dans le noyau de la cellule, comme l'ADN dit nucléaire, mais dans un organite cellulaire, la mitochondrie. Il est transmis aux enfants par la mère et présente une stabilité de grande utilité généalogique. Ainsi, chaque fille porte la mitochondrie reçue de sa mère, sa grand-mère, son arrière-grand-mère, etc.

Les projets Québec ADNmt et *French Heritage DNA*, partenaires de recherche logés chez *FamilyTreeDNA*, ont recueilli les lignages maternels ci-dessous, qui convergent tous trois vers Marie Louise Mignerou par l'entremise de ses filles Marie Barbe Amable et Marie Jeanne Charlotte. Un test

d'ADN mitochondrial a montré que ces trois descendants partagent une ancêtre commune sur leur lignée maternelle, ce qui peut être inféré de leur signature mitochondriale identique. On a ainsi établi que l'ADN mitochondrial de Marie Louise Mignerou appartient à une branche de l'haplogroupe H7b.

1. PRIVÉ;
2. PRIVÉ;
3. GAGNON Marie Vivian + DAVIGNON Eudore Joseph, 13 mars 1923, New Bedford, Bristol, Maine;
4. DENEULT Valentine + GAGNON Joseph, 22 juin 1886, Saint-Valentin, (Saint-Jean), Québec;
5. ÉTHIER Sophie + DENEULT Pierre, 23 novembre 1858, Saint-Valentin, (Saint-Jean), Québec;
6. LEMELIN Marie Rose + ÉTHIER Jean Baptiste, 9 février 1830, Saint-Cyprien-de-Léry, (Napierville), Québec;
7. GIROUX Barbe Amable + LEMELIN Louis, 30 mai 1797, L'Acadie, Québec;
8. BABEU Barbe Amable + GIROUX François, 19 octobre 1778, Saint-Jean-François-Régis, (Saint-Philippe), Québec;
9. CHRÉTIEN Marie Barbe Amable + BABEU André, 12 février 1753, Montréal, Québec;
10. MIGNERON Marie Louise + CHRÉTIEN François, avant le 24 mars 1714, au Québec.

Par le même procédé, les projets Québec ADNmt et *French Heritage DNA* ont établi la signature mitochondriale de plus de cent mères fondatrices de la Nouvelle-France. Cette banque de signatures permet à n'importe quel descendant matrilineaire de vérifier son lignage avec un seul test. Dans le cas qui nous intéresse, cette banque sert à éliminer ou à privilégier certaines mères hypothétiques de Marie Louise Mignerou.

En l'absence de documentation et pour des raisons principalement circonstanciels, René Jetté (*Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730*) a rattaché Marie Louise Mignerou à la famille de Jean Mignerou et Marie Labelle. Cette information a depuis été reprise par la majorité des travaux de reconstitution des familles, dont la base de

1. Toutes les informations de nature documentaire contenues dans cette chronique sont tirées du *Registre de la population du Québec ancien (RPQA)* du PRDH.

1. PRIVÉ;
2. PRIVÉ;
3. PATENAUDE Marie Zénaïde Zite + CHARRON Paul, 24 octobre 1900, Cohoes, New York;
4. GAMACHE Osithe + PATENAUDE Charles Gédéon, 24 juin 1862, Saint-Bernard-de-Lacolle, Québec;
5. MARTIN Osithe + GAMACHE François, 26 septembre 1837, Napierville, Québec;
6. GIROUX Marie Marguerite + MARTIN Nicolas, 21 février 1803, L'Acadie, Québec;
7. BABEU Barbe Amable + GIROUX François, 19 octobre 1778, Saint-Jean-François-Régis, (Saint-Philippe), Québec;
8. CHRÉTIEN Marie Barbe Amable + BABEU André, 12 février 1753, Montréal, Québec;
9. **MIGNERON Marie Louise** + CHRÉTIEN François, avant le 24 mars 1714, au Québec.

1. PRIVÉ;
2. PRIVÉ;
3. NICOLE Nancy + MATHIEU Octave, 18 janvier 1886, Saint-Hyacinthe, Québec;
4. GUERTIN Cécile + NICOLE Jacques, 29 janvier 1839, Saint-Hyacinthe, Québec;
5. Marie Julie + GUERTIN Jean Baptiste, 9 octobre 1810, La Présentation, (Saint-Hyacinthe), Québec;
6. LEROUX Marie Geneviève + BROSSARD Denis, 31 mai 1779, Montréal, Québec;
7. CHRÉTIEN Marie Jeanne Charlotte + LEROUX Louis, 4 août 1750, Québec, Québec;
8. **MIGNERON Marie Louise** + CHRÉTIEN François, avant le 24 mars 1714, au Québec.

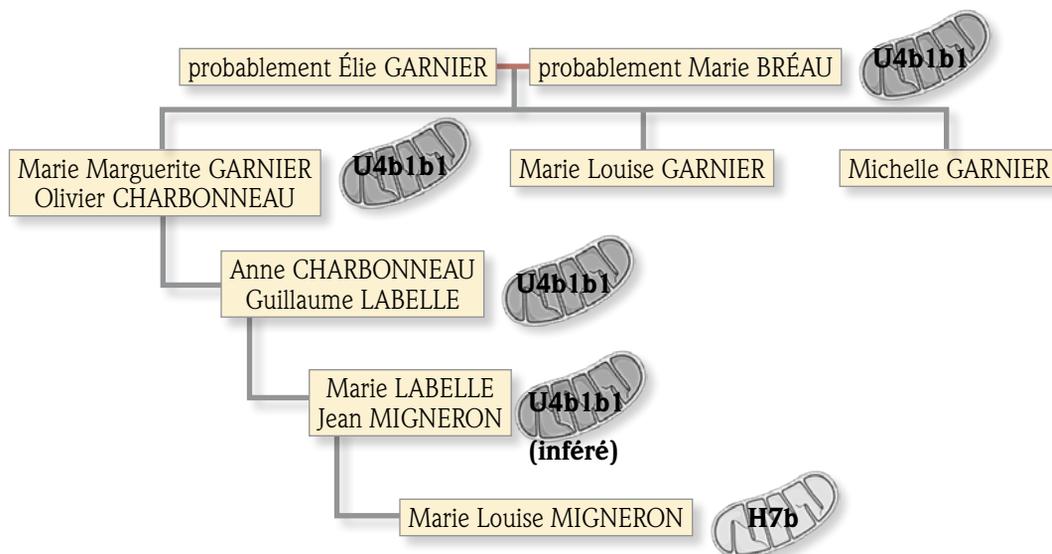
données du PRDH<sup>2</sup>. Ce couple n'est cependant que le premier d'une liste de six familles Migneron qui, de façon réaliste, pourraient avoir engendré Marie Louise de façon à ce qu'elle ait eu

au moins 14 ans à la naissance de son premier enfant, en février 1714. Quatre d'entre elles pourront être disqualifiées ou favorisées par l'usage de la banque des signatures mitochondriales :

### 1) Jean Migneron et Marie Labelle, cm. 9 février 1695 (Étienne Jacob)

Cette hypothèse est celle retenue par René Jetté et par la plupart des généalogistes qui se sont penchés sur la question après lui. C'est donc celle que nous croyions bonne lorsque des descendants de Marie Louise Migneron ont fait tester un échantillon de leur ADN.

Si Marie Louise Migneron est la fille de Marie Labelle, elle devrait porter la même signature ADNmt que sa grand-mère Anne Charbonneau, son arrière-grand-mère Marie Marguerite Garnier et ses arrière-grands-tantes Marie Louise et Michelle Garnier. L'arbre ci-dessous, accompagné des haplogroupes (grandes familles) mitochondriaux avérés ou inférés des femmes de la famille, montre bien que ce n'est pas le cas!<sup>3</sup>



2. Les conclusions de cette expérience ont depuis entraîné des correctifs à la base de données du PRDH.

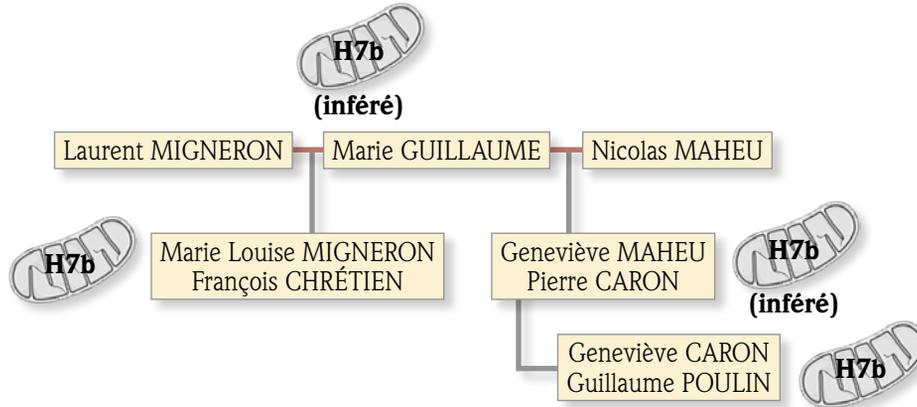
3. La mention *probablement* fait référence au fait que nous savons, tant par la documentation que par les résultats d'ADN, que Michelle, Marie Louise et Marie Marguerite Garnier sont sœurs, mais leurs actes de mariage ne sont pas filiatifs. Élie Garnier et Marie Bréau sont considérés les parents les plus probables par les chercheurs qui se sont penchés sur ce cas. Voir le Fichier *Origine*.

## 2) Laurent Mignerou et Marie Guillaume, cm. 11 mai 1675 (Paul Vachon)

Marie Guillaume est née vers 1652 selon le recensement de 1681. Ce qui lui donnerait 43 ans en 1695, l'année estimée de la naissance de Marie Louise Mignerou. Le dernier enfant de Marie Guillaume, Marie Madeleine, est né sept ans plus tôt, le 6 octobre 1688.

Si Marie Louise Mignerou est la fille de Marie Guillaume, elle devrait porter la même signature ADNmt que sa nièce Geneviève Caron. C'est d'abord avec surprise que nous avons

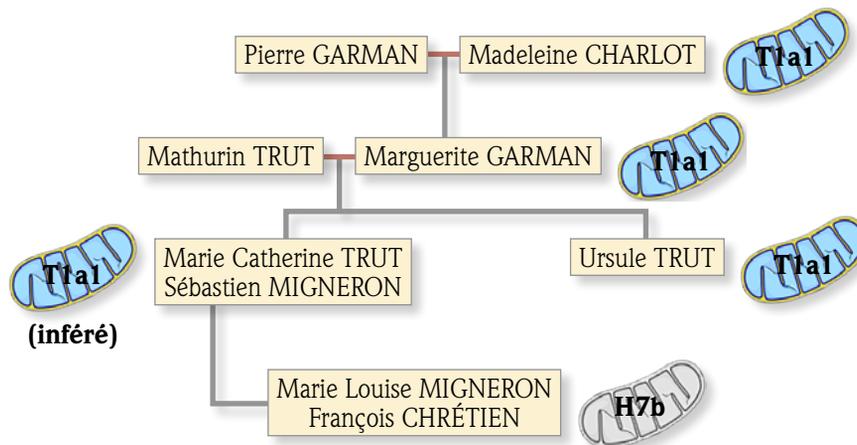
constaté une concordance parfaite entre les descendants de Marie Louise Mignerou et ceux de Geneviève Caron, signe d'une parenté certaine dans les quelques derniers siècles. Il y a donc une très forte chance que Marie Louise Mignerou soit la fille de Marie Guillaume; l'autre possibilité serait que la mère de Marie Louise Mignerou et de Marie Guillaume partagent une ancêtre commune inconnue assez rapprochée en France, ce qui est bien sûr beaucoup moins probable.



## 3) Sébastien Mignerou et Marie Catherine Trut, cm. 4 septembre 1689

Si Marie Louise Mignerou est la fille de Marie Catherine Trut, elle devrait porter la même signature ADNmt que sa tante Ursule Trut, sa grand-mère Marguerite Garman et son

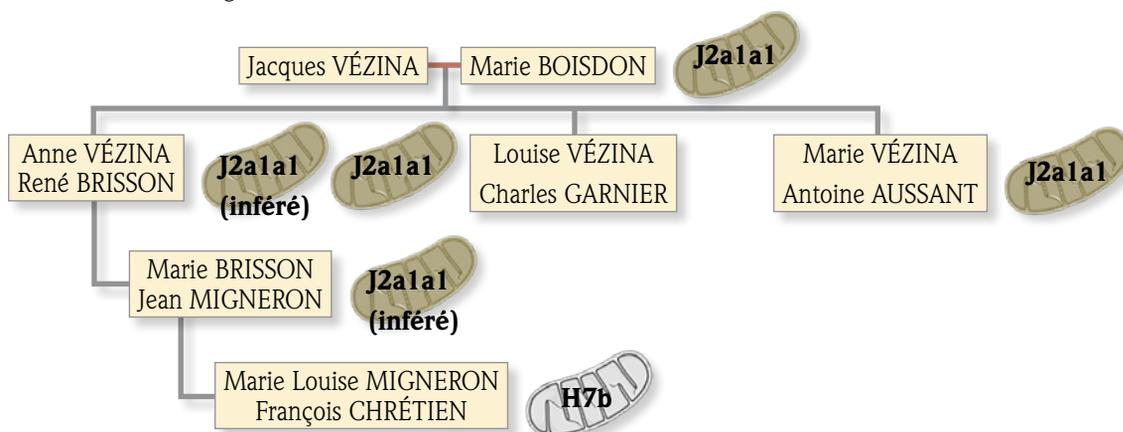
arrière-grand-mère Madeleine Charlot. Ce n'est manifestement pas le cas, ce qui invalide une deuxième hypothèse.



#### 4) Jean Migneron et Marie Brisson, m. avant le 25 juin 1690 (région de Québec)

Si Marie Louise Migneron est la fille de Marie Brisson, elle devrait porter la même signature ADNmt que sa tante Louise Vézina, dont des descendants ont participé à établir la signature génétique mitochondriale de sa grand-mère Marie Boisdon.

Après comparaison, cette quatrième hypothèse est invalidée, Marie Louise Migneron et les descendantes de Marie Boisdon appartenant à des groupes mitochondriaux très différents.



Des quatre hypothèses pouvant être vérifiées grâce aux banques de triangulation des projets *French Heritage DNA* et Québec ADNy, trois sont donc, après comparaison, immédiatement rejetées. Parmi les familles écartées, notons celle qui s'était jusqu'à maintenant imposée dans les travaux généalogiques : celle de Jean Migneron et Marie Labelle ! La concordance entre les descendants de Marie Louise Migneron et ceux de Marie Guillaume révèle, quant à elle, que Marie Louise est vraisemblablement le fruit d'une grossesse tardive de la pionnière.

Mentionnons tout de même les familles qui ne peuvent, pour le moment, être écartées par l'ADN. On a effectivement constaté à quelques reprises que des pionnières partageaient des ADN mitochondriaux concordants, signe d'une ancêtre matrilinéaire commune. Dans cette optique, on ne peut éliminer totalement la possibilité que Marie Louise Migneron ne soit pas la fille de Marie Guillaume.

#### 5) Pierre Migneron et Marie Anne Charron dit Laferrrière, m. 7 juillet 1698 (Québec)

Cette option est peu probable en raison du mariage tardif du couple relativement à la naissance du premier enfant de Marie Louise Migneron, en mars 1714. Notons aussi la naissance de

Charles Migneron, le 1<sup>er</sup> octobre 1699, ce qui limite considérablement le laps de temps où Marie Louise aurait pu naître.

#### 6) Jean Migneron dit Lajeunesse et Marie Catherine Dalpé dit Bélair, cm. automne 1688 (Jean Baptiste Fleuricour, de Repentigny)

Cette hypothèse, comme la dernière, est peu probable. Les Migneron dit Lajeunesse sont une famille pionnière de Repentigny ; tous les enfants de Jean naissent, se marient et s'établissent dans cette région, ce qui n'est pas du tout le cas de Marie Louise.

Parmi les six mères qui auraient pu engendrer Marie Louise Migneron, femme de François Chrétien, seule Marie

Guillaume passe à la fois le test documentaire et le test génétique. Chose certaine, cette démonstration met en lumière le pouvoir de l'alliance entre généalogie documentaire et génétique pour répondre aux questions de filiation. Elle force l'ajout d'un erratum à de nombreux ouvrages et à des milliers de généalogies canadiennes-françaises.

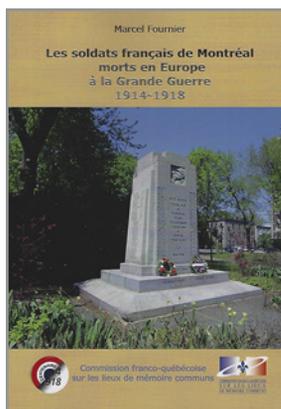
Vous pouvez communiquer avec les auteurs à l'adresse : [gendreau-hetu@videotron.ca](mailto:gendreau-hetu@videotron.ca)

## Nouveaux membres

du 9 août au 2 novembre 2016

7868	LAVERDIÈRE	Mélanie Carole	Québec	7917	BOUDREAU	Claire	Québec
7869	GAGNON	Jennyfer	Québec	7918	PELLETIER	Jacques	Québec
7870	PAPIN	Dominique	Québec	7919	MACKAY	Jacques	Québec
7871	LAFOND	Francine	Québec	7920	CÔTÉ	René	Granby
7872	DUPUIS	Pierre	Québec	7921	ALTHOT	Danielle	Lévis
7873	VAILLANCOURT	Louise	Québec	7922	MARCEAU	Laurent	Québec
7874	FRENETTE	Bruno	Québec	7923	LAFRENIÈRE	Michel	Shawinigan
7875	PELLETIER	Karel	Québec	7925	LONGPRÉ DOMPIERRE	Hélène	Québec
7876	GUÉNARD	Stephan	La Tuque	7926	GOSSELIN	Marthe	Plessisville
7878	GIBSON	Valerie	Orleans, ON	7927	LETARTE	Lucie	Québec
7879	DALEY	Paula	Duxbury, MA, É-U	7928	LACASSE	Carole	Québec
7880	LEFEBVRE	Serge	Saint-Constant	7929	THIBODEAU	Micheline	Québec
7881	LEFORT	François	Mercier	7930	DOUVILLE	Diane	Québec
7885	LAFONTAINE	André	Sherbrooke	7931	PERREAULT	Johanne	Québec
7888	LORD	André	Montmagny	7932	VIGNOLA	Marie-Claude	Québec
7889	ARSENAULT	Denis	Rimouski	7933	SAVOIE	Jean	Sainte-Marie
7890	CHABOT-MATTE	Murielle	Pont-Rouge	7934	DESMARAIS	Réjean	Longueuil
7891	PÉPIN	Diane	Québec	7936	BOULÉ	Lorraine	Beauharnois
7892	DION	Pierre	Montréal	7937	LORTIE	Réjean	Québec
7893	CÔTÉ	Yvon	Sherbrooke	7938	LEMIEUX	François	Beloil
7894	PRIEUR	Louise	Québec	7939	DE COSTER	Élise	Québec
7895	DANDURAND	Valérie	Québec	7940	GÉLINAS	Monique	Québec
7898	VERRET	Réjean	Lac Beauport	7941	DÉPATIE	Robert	Québec
7899	TÉTREAU	Linda	Lac Beauport	7942	LA VALLE	Robert	Québec
7900	DÉRY	Jacques A.	Québec	7943	HÉBERT	France	Québec
7902	BOLDUC	Bibiane	Québec	7944	LANDRY	Mathieu	Notre-Dame-du- Mont-Carmel
7903	COUTURE	Raymond- Marie	Québec	7945	LEMIEUX	Rolland	Saint-Louis-de- Gonzague
7904	PLANTE	Irène	Québec	7946	POULIN	Francine	Québec
7905	CARRIER	Gilles	Trois-Rivières	7947	ROULEAU MARTIN	Lina	Québec
7907	MERCIER	Diane	Thetford Mines	7948	ASSELIN	France	Québec
7908	LEMIEUX	Gilles	Québec	7949	GODIN	Gaston	Dunlop, NB
7909	RICHARD	Chantal	Québec	7950	SÉVIGNY	Andrée	Québec
7910	BEAULIEU	Roch	Québec	7951	PERRON	Gérard	Québec
7911	ROSA	Stéphane	Lévis	7952	ST-PIERRE	Hélène	Saint-Gédéon
7912	WALLOT	Claude	Québec	7953	JOBIN	Guy	Portneuf
7913	PERRON	Yves	Québec	7954	DEEGAN	Laura	Deux-Montagnes
7914	PERRON-BAYEUR	Francine	Québec	7955	BILODEAU	Josée	Québec
7915	DOMPIERRE	Lyse	Québec				
7916	BUSSIÈRES	Daniel	Québec				

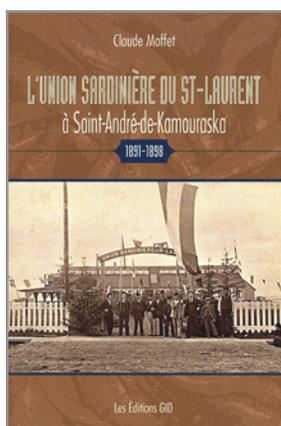
## Nos membres publient



**FOURNIER, Marcel. *Les soldats français de Montréal morts en Europe à la Grande Guerre 1914-1918*, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, 2018, 76 p.**

Dans ce livre, publié à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, on trouvera les biographies de 106 militaires d'origine française et de volontaires canadiens dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts de la Grande Guerre, érigé en 1931 au parc La Fontaine à Montréal. On suivra également la vie de leurs descendants demeurés au Canada ou rentrés en France après le conflit.

En vente chez l'auteur : [marcel.fournier@sympatico.ca](mailto:marcel.fournier@sympatico.ca), au prix de 6 \$ + 4 \$ de frais de poste.



**MOFFET, Claude. *L'union sardinière du St-Laurent à Saint-André-de-Kamouraska, 1891-1898*, Québec, Les Éditions GID, 162 p.**

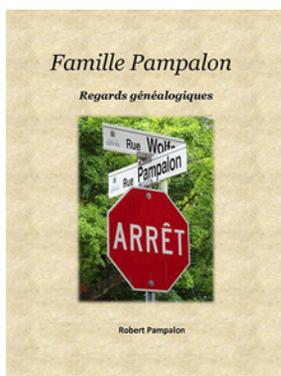
Ce livre raconte l'établissement de la seule usine sardinière à avoir existé au Québec. C'est un important épicier en gros de Québec, Jean-Baptiste-Eugène Letellier de St-Just, qui fonde cette conserverie, selon un procédé breton à l'huile d'olive, ce qui en fait d'ailleurs la seule usine au Canada à préparer un produit haut de gamme comme en Europe. Une saga politique concernant une demande d'exemption de droits d'importation de l'huile d'olive se jouera via les journaux grâce auxquels nous découvrons les installations de cette usine sardinière. La recherche archivistique a permis également de découvrir une courte liste des noms des premiers pêcheurs à fournir la précieuse sardine à la conserverie de Saint-André-de-Kamouraska.

Disponible :

En librairie : 24,95 \$

Chez l'éditeur : Les Éditions GID, 7460, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1C1, site Web : [leseditionsqid.com](http://leseditionsqid.com).

Chez l'auteur : Claude Moffet, 323, 21<sup>e</sup> Rue, Québec, G1L 1Y6, courriel : [clmoffet@hotmail.com](mailto:clmoffet@hotmail.com).



**PAMPALON, Robert. *Famille Pampalon, Québec, Regard généalogique*, 2018, 162 p.**

Ce livre propose divers regards sur la famille Pampalon au Québec depuis l'arrivée de l'ancêtre François, en 1687, jusqu'aux derniers nés après l'an 2000. Il trace un portrait succinct des hommes et des femmes ayant porté ou portant encore ce nom de famille, leurs pères et mères et leurs enfants. Il puise dans de nombreuses bases de données généalogiques et y ajoute une information actuelle, recueillie auprès de membres de la famille. Le livre est disponible dans les Centres d'archives de BAnQ et dans les locaux de la SGQ et de la SGCF. Les personnes souhaitant obtenir une copie du livre peuvent s'adresser à l'auteur : [robertpampalon@gmail.com](mailto:robertpampalon@gmail.com).

## Rencontres mensuelles

### Endroit :

#### Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel  
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,  
Québec

**Heure :** 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$  
pour les non-membres.

### ■ Le mercredi 16 janvier 2019

Conférencier : Serge Goudreau, généalogiste, démographe  
et conférencier

Sujet : *Généalogie autochtone au Québec.*

### ■ Le mercredi 20 février 2019

Conférencière : Brigitte Garneau, anthropologue et auteure

Sujet : *Les pierres tombales nous parlent : la vieille partie du  
cimetière Saint-Charles à Québec : 1855-1967.*

### ■ Le mercredi 20 mars 2019

Conférencier : José Doré, historien à Parcs-Canada

Sujet : *Les belligérants du siège de Québec de 1775-1776.*

## Horaire de la SGQ



### Société de généalogie de Québec

#### Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval  
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

### Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

**Publications de la Société :** répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

## BAnQ Québec

Bibliothèque  
et Archives  
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval

**Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.**

### Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



# Société généalogique canadienne-française

1943-2018 - 75 ans de services à nos membres



- ◆ Des bénévoles qui vous assistent dans vos recherches
- ◆ Possibilités de recherche pour groupe
- ◆ Des périodiques du Québec, du Canada et plus encore!
- ◆ Une bibliothèque à la fine pointe



3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5  
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : [info@sgcf.com](mailto:info@sgcf.com)  
[www.sgcf.com](http://www.sgcf.com)



Société de généalogie de Québec  
fondée en 1961

## Parchemins d'ascendance

### Vous désirez...

- ✓ conserver précieusement vos lignées ascendantes sur un magnifique parchemin ?

### ou bien...

- ✓ offrir un cadeau original et inestimable à votre parenté... à vos enfants ?

### ...et pourquoi pas les deux ?

Le service de recherche de la SGQ vous propose des parchemins homologués et exclusifs, d'une superbe qualité, soit simples (1 lignée) ou doubles (2 lignées).

La recherche d'une lignée ascendante consiste à faire des liens, de génération en génération, entre un individu et son premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France.

Laissez-vous tenter et visitez notre site : [www.sgq.qc.ca/service-de-recherche](http://www.sgq.qc.ca/service-de-recherche)



Simon Langlois

# REFONDATIONS NATIONALES

AU CANADA ET AU QUÉBEC

Hugues Théorêt

## LA PRESSE CANADIENNE- FRANÇAISE ET L'EXTRÊME DROITE EUROPÉENNE

1918-1945



SEPTENTRION.QC.CA  
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

MARCEL FOURNIER

## LA CONTRIBUTION DES PIONNIERS DE LA VILLE DE PARIS AU PEUPLEMENT DU CANADA

1617-1850

